

L'agriculture

 plus que jamais



Rapport annuel 2011-2012

L'industrie agricole et agroalimentaire crée un emploi sur huit au Canada



79 % des producteurs recommanderaient une carrière dans un domaine lié à l'agriculture



80 %

des producteurs et des agroentrepreneurs estiment que la situation de leur exploitation ou de leur entreprise sera meilleure dans cinq ans



1960

2010



Le Canadien moyen a consacré environ 14 % du budget de son ménage à l'alimentation en 2010, en baisse par rapport à 19 % dans les années 1960



L'agriculture

plus que jamais

À FAC, nous sommes fiers de soutenir l'agriculture. Cette industrie dynamique et diverse est essentielle à l'économie canadienne.

Nous produisons les aliments parmi les plus salubres et les meilleurs qui soient au monde. Les innovations canadiennes en matière de gestion des ressources et de développement de l'agroentreprise font des Canadiens des chefs de file reconnus mondialement dans le domaine de l'agriculture.

Nous savons que l'agriculture n'a jamais compté autant pour le Canada et le monde. Qu'il s'agisse des gens qui exploitent la terre, des entreprises qui les soutiennent, des visionnaires qui découvrent de nouvelles utilisations des produits ou des entreprises qui mettent ces nouveaux produits sur le marché, cette industrie est promise à un avenir resplendissant.

À FAC, nous avons toujours cru dans cette industrie et dans les gens qui la rendent si exceptionnelle. Si l'agriculture est parfois difficile, elle est aussi extrêmement gratifiante.

L'histoire de l'agriculture est une histoire faite de réussites, de promesses et de détermination. À titre de plus important fournisseur au Canada de services financiers et commerciaux à l'industrie agricole, FAC veut faire connaître cette histoire. C'est pourquoi nous défendons une cause qui a pour but de voir à ce que tous les Canadiens comprennent en quoi consiste l'agriculture.

« L'agriculture, plus que jamais » n'est pas un événement ou une campagne unique. Il s'agit d'une cause conçue pour stimuler un dialogue positif, diffuser des histoires positives et faire connaître l'agriculture canadienne pour ce qu'elle est : une industrie moderne et dynamique. L'agriculture offre d'excellentes possibilités de carrière, que ce soit dans les champs, dans les laboratoires ou dans les salles de conférence.

Puisque l'agriculture est sa seule préoccupation, FAC occupe une position unique qui lui permet de lancer et de soutenir cette cause. Jour après jour, nous sommes témoins des réussites de nos clients et de leur optimisme. Nous voulons que tous les Canadiens comprennent à quel point l'agriculture est importante pour le Canada et le monde entier.

Faits saillants opérationnels et financiers	3	FAC et son rôle d'intérêt public	10	Responsabilité sociale d'entreprise	20
Profil de la société	5	Gouvernance d'entreprise	13	Compte rendu analytique de la direction	22
Message du président-directeur général	6	Conseil d'administration de FAC	17	États financiers	62
Message du président du Conseil d'administration	8	Équipe des cadres dirigeants	18	Glossaire	123
Message du ministre de l'Agriculture	9	Le prix Rosemary-Davis de FAC	19	Bureaux de FAC	126

Nous croyons en la force de l'agriculture canadienne

Nos produits de prêt sont adaptés aux besoins uniques de l'industrie agricole. Nous offrons des services commerciaux à la chaîne de valeur agricole qui prennent différentes formes : logiciels de comptabilité et de gestion des cultures et des champs, assurances, crédit-bail, transfert de connaissances et expertise.

Nos produits d'apprentissage offrent aux producteurs et aux agroentrepreneurs canadiens des renseignements précieux et inspirants ainsi que de la formation qui les aide à faire progresser leurs pratiques de gestion commerciale. Nous offrons des ateliers et des séances sur toute une gamme de sujets, des forums qui permettent aux clients d'apprendre et de tisser des liens, des publications gratuites qui présentent des conseils et suivent les tendances de l'industrie et des produits d'apprentissage en ligne qui permettent aux intervenants de l'industrie et à nos clients d'assurer leur croissance et celle de leur entreprise.

Nous travaillons avec les jeunes producteurs et les personnes qui commencent leur carrière en agriculture et leur offrons des produits et des services qui les aident à s'établir. Nous facilitons également le transfert intergénérationnel des fermes familiales.

Bien que la production primaire reste à la base de nos activités, nous servons également les entreprises qui servent les producteurs – les fabricants et les concessionnaires d'équipement, les fournisseurs d'intrants, les transformateurs et les grossistes. Nous aidons ce genre d'entreprises à viser de nouveaux marchés, à améliorer leur efficacité et leur capacité, à saisir des occasions, à adopter des nouvelles technologies et à rester concurrentielles.

Par nos activités d'investissement communautaire, nous soutenons les communautés rurales dans lesquelles nos clients et nos employés vivent et travaillent. Nous proposons des programmes de sécurité en milieu agricole, collaborons avec des banques alimentaires pour lutter contre la faim et offrons une gamme de fonds destinés à des projets locaux.

FAC est en affaires depuis plus de 50 ans. Nous comptons aujourd'hui plus de 1 500 employés qui servent quelque 100 000 clients d'un océan à l'autre. Nous sommes spécialisés dans l'agriculture et avons à cœur la réussite à long terme de l'industrie.

À FAC, nous œuvrons pour l'avenir de l'agroindustrie.

Proposition de valeur aux clients de FAC

Créée en 1959, FAC est fière de servir l'industrie agricole canadienne en tant que plus important fournisseur de financement à cette industrie.

D'abord et avant tout au service des producteurs primaires, nous servons également les fournisseurs et les transformateurs le long de la chaîne de valeur agricole.

Nous offrons aux clients, à prix concurrentiel, des solutions souples de financement, du capital de risque, de l'assurance, des logiciels de gestion, de l'information et de la formation.

Ces services aident nos clients à prendre de saines décisions d'affaires et à maximiser leur réussite.

Nous aimons prendre le temps de connaître nos clients, leurs besoins particuliers, leurs objectifs et leur vision de l'avenir. Nous les aidons à relever les défis et à saisir les occasions.

Faire affaire avec nous, c'est simple comme tout.

L'agriculture... passionnément et pour longtemps.



Faits saillants opérationnels et financiers

En 2011-2012, l'agriculture canadienne a enregistré une croissance et la plupart des entreprises ont connu une année rentable. Les recettes monétaires agricoles ont augmenté par rapport à l'année précédente, les actifs agricoles ont pris de la valeur et les producteurs ont affiché un bel optimisme, ce qui a créé une forte demande pour les produits destinés aux agroentreprises. FAC a continué d'offrir à ses clients des solutions financières flexibles et personnalisées, des connaissances et de l'expertise qui les aideront à réussir. L'engagement inébranlable de FAC qui consiste à œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie et à offrir une expérience client extraordinaire a été un gage de solidité financière pour la société. En 2011-2012,

les prêts ont connu une croissance de 1,8 milliard de dollars, soit 8,4 p. 100.

FAC a effectué 45 578 décaissements en 2011-2012 et le montant moyen des prêts décaissés s'est chiffré à 156 150 \$, ce qui a porté ses décaissements nets à 7,1 milliards de dollars. FAC a continué d'accumuler des capitaux propres grâce aux revenus réalisés. La croissance des intérêts créditeurs nets, quant à elle, s'est chiffrée à 47,2 millions de dollars. Comme l'indiquent ses résultats financiers, FAC continue de solidifier son assise financière, ce qui l'aidera à financer à long terme sa croissance et son investissement en agriculture.

Pour les exercices terminés le 31 mars

Résultats d'exploitation

	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008
Portefeuille de prêts					
Nombre de prêts	126 496	120 070	114 439	106 867	98 066
Prêts (millions de dollars)*	23 202,3	21 401,3	19 816,2	17 130,3	15 011,2
Croissance nette du portefeuille (%)	8,4	8,0	15,7	14,1	10,6
Prêts en règle (%)	98,5	97,9	97,7	97,5	97,4
Nouveaux prêts					
Nombre de prêts décaissés	45 578	42 021	41 418	31 037	32 561
Décaissements nets (millions de dollars)	7 116,8	6 153,2	6 585,6	5 068,4	4 285,0
Montant moyen des prêts décaissés (dollars)	156 150	146 432	159 003	163 302	131 600

Résultats financiers

	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008
Bilan consolidé (millions de dollars)					
Total de l'actif	23 829,0	21 870,7	20 286,3	17 802,7	15 470,5
Total du passif	20 720,8	19 189,3	17 941,2	15 519,2	13 693,5
Capitaux propres	3 108,2	2 681,4	2 345,1	2 283,5	1 177,0
État consolidé des résultats d'exploitation (millions de dollars)					
Intérêts créditeurs nets	797,3	750,1	609,9	508,0	434,4
Charge pour pertes sur prêts	1,8	35,6	91,4	70,0	5,0
Autres produits	51,1	16,0	10,3	6,2	14,4
Frais d'administration	283,5	273,8	255,2	231,4	197,6
Ajustement de juste valeur	2,0	3,5	6,6	(1,7)	(41,1)
Bénéfice net	565,1	460,2	280,2	211,1	205,1

*Les résultats au chapitre des prêts pour les années 2008 à 2010 ont été redressés en raison d'ajustements apportés à la période précédente.



Profil de la société

Financement agricole Canada (FAC) est une société d'État fédérale financièrement autonome qui rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Notre siège social est situé à Regina, en Saskatchewan, et nous fournissons du financement et d'autres services à des producteurs primaires, des exploitants à valeur ajoutée, des fournisseurs et des transformateurs le long de la chaîne de valeur agricole. Passionnés de l'agriculture, notre effectif de plus de 1 500 employés assure le service à la clientèle à partir d'une centaine de bureaux situés principalement dans les régions rurales du Canada.

L'histoire de FAC débute en 1929, lorsque la Commission du prêt agricole canadien est créée pour fournir du crédit hypothécaire à long terme aux agriculteurs. Puis, en 1959, la *Loi sur le crédit agricole* est établie, et la Société du crédit agricole voit le jour pour prendre la relève de la Commission du prêt agricole canadien. Elle est alors une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

En 1993, la *Loi sur la Société du crédit agricole* est promulguée. Cette loi donne à la société un mandat de même que des pouvoirs de prêt et des pouvoirs administratifs élargis, en plus de lui permettre ainsi d'offrir des services financiers aux exploitations agricoles, notamment les particuliers, les sociétés agricoles et les groupements agricoles, sous le régime d'une seule loi.

En 2001, la *Loi sur Financement agricole Canada* reçoit la sanction royale, ce qui nous permet d'offrir une gamme encore plus vaste de services aux producteurs agricoles et aux agroentrepreneurs.

Vision

Voici la vision à long terme de FAC :

Toute la chaîne de valeur agricole estime que FAC œuvre « pour l'avenir de l'agroindustrie » en offrant des produits financiers, des services et des connaissances adaptés aux exploitations agricoles et aux agroentreprises.

Nos clients font la promotion de FAC et ne peuvent s'imaginer faire des affaires sans elle.

Nous avons à cœur notre responsabilité sociale et environnementale, et nous sommes un employeur de choix partout où nous sommes présents.

Nous facilitons les processus d'affaires tant pour les clients que pour les employés.

FAC est financièrement solide et stable et investit considérablement dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

Mission

La société a pour mission de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et des produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles – notamment les fermes familiales – et aux entreprises – notamment les petites et moyennes entreprises – de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture. Les activités de la société visent principalement les exploitations agricoles, y compris les fermes familiales.

Valeurs d'entreprise

Nous nous sommes engagés à œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie. Nous le faisons en visant toujours plus haut, de façon à profiter à nos clients et à favoriser la réalisation du plein potentiel de chaque employé.

Les valeurs d'entreprise de FAC représentent ses valeurs essentielles.

L'intégrité

Nous adoptons un comportement éthique et honnête. Nous traitons nos clients, nos collègues et tous les intervenants avec respect.

Le client d'abord

Nous avons nos clients à cœur et sommes fiers de leur offrir une expérience extraordinaire fondée sur la qualité de nos relations personnelles, notre flexibilité et notre connaissance de l'industrie.

L'excellence en tout temps

Nous nous engageons à obtenir un rendement élevé, à nous acquitter de nos responsabilités et à agir efficacement afin d'arriver à l'excellence.

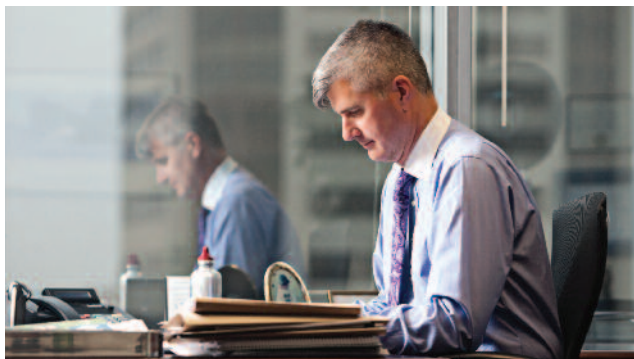
Le travail d'équipe

Nous sommes persuadés de l'effet synergique du travail d'équipe. Que ce soit dans la prestation de services adaptés aux besoins des clients ou dans la conception de solutions qui profitent à l'industrie, nous travaillons ensemble et formons une seule équipe.

L'engagement communautaire

Nous prenons notre responsabilité sociale d'entreprise (RSE) au sérieux. Nous estimons qu'il faut participer à la vie communautaire des collectivités où nos clients et employés habitent et travaillent, nous efforcer de réduire notre impact sur l'environnement et contribuer à la réussite de l'industrie agricole.

Message du président-directeur général



L'agriculture canadienne traverse une période exaltante. Cette industrie complexe et dynamique contribue plus que jamais à l'économie canadienne. En plus d'être à la base de notre approvisionnement alimentaire, l'agriculture est une source de revenus pour des Canadiens de toutes les régions qui travaillent dans les secteurs des affaires, de la technologie, de la santé, de l'énergie et de l'environnement, et ce, en milieu rural ou urbain. L'agriculture concerne tous les Canadiens.

L'agriculture est un mode de vie exigeant mais gratifiant pour les producteurs et les agroentrepreneurs. L'agriculture nécessite un sens de l'engagement, une vision à long terme et une certaine tolérance au risque. Collectivement, les producteurs et les agroentrepreneurs sont des gens qui réussissent, qui sont optimistes et qui défendent ardemment leur industrie.

C'est ce que confirment les résultats de la cinquième enquête annuelle auprès du groupe Vision de FAC, publiés en janvier 2012. Dans le cadre de cette enquête, plus de 4 500 producteurs et agroentrepreneurs se sont prononcés sur l'état actuel et à venir de l'industrie. Ces résultats sont extrêmement encourageants. Quatre-vingt pour cent des répondants estiment que la situation de leur entreprise ou exploitation agricole se sera améliorée dans cinq ans, un sommet depuis les débuts de cette enquête. De plus, 77 p. 100 des répondants jugent que leur situation s'est améliorée en cinq ans, et sept producteurs sur 10 conseilleraient à un parent ou à un ami d'entreprendre une carrière dans la production primaire.

L'agriculture canadienne est une industrie stable et en croissance, malgré les difficultés cycliques qui touchent certaines régions et certains secteurs. Je crois que c'est pour cette raison que les gens qui œuvrent en agriculture sont, à juste titre, si fiers de cette industrie et de leurs réalisations.

Cela étant dit, il est étonnant de constater que le grand public ne partage pas cet optimisme. En 2011, FAC a sondé des Canadiens qui ne sont pas parties prenantes de l'industrie pour connaître leurs perceptions de l'agriculture. Les résultats de cette enquête n'exprimaient pas du tout

l'optimisme et la croissance que le personnel de FAC et ses clients constatent chaque jour.

En vérité, l'agriculture canadienne n'a jamais été aussi importante pour le pays – et pour le reste du monde. C'est le message que nous voulons transmettre au public. C'est le message qui, nous le souhaitons, sera vécu et partagé par chaque producteur et agroentrepreneur.

FAC a la responsabilité d'établir des partenariats pour contribuer à faire changer les perceptions négatives. L'agriculture canadienne est passionnante. Nous qui travaillons dans le secteur devons faire passer ce message et nous assurer de parler non seulement des défis, mais des réussites de l'agriculture.

Le système agricole et agroalimentaire représente 8 p. 100 du produit intérieur brut du Canada et des exportations de 35 milliards de dollars par année. Il s'agit d'un des plus importants employeurs au Canada; 2,1 millions d'emplois sont liés à cette industrie¹. L'agriculture nourrit les Canadiens ainsi que des pays partout dans monde.

En 2012, nous lançons « L'agriculture, plus que jamais », une importante initiative qui se déroulera sur plusieurs années et qui servira à faire changer la façon dont l'agriculture est perçue. Nous avons cette cause à cœur et sommes fiers de pouvoir lancer et soutenir cette importante initiative.

Le personnel de FAC manifeste également son engagement envers l'agriculture par ses activités de base et en offrant des produits financiers et opérationnels adaptés aux besoins particuliers de l'industrie. FAC est la seule institution financière canadienne exclusivement axée sur la chaîne de valeur agricole. Ses quelque 100 bureaux sont situés principalement dans les régions rurales du Canada. FAC offre des produits de prêt flexibles, du capital-risque, des logiciels, des activités d'apprentissage et des publications. Nous avons bâti notre succès en offrant ces produits et services ainsi qu'en faisant preuve d'intégrité, de dévouement et d'excellence et en établissant des partenariats. C'est ainsi que nous avons gagné la confiance et le respect de nos clients, de nos partenaires et de l'industrie.

Tout ce que nous faisons a pour premier objectif de servir nos clients. C'est pourquoi plus de 100 000 personnes ont fait de FAC leur premier partenaire financier. Selon l'indice de l'expérience client, plus de six clients sur dix attribuent une note parfaite à FAC. Nos clients nous disent qu'ils aiment faire affaire avec FAC parce que nous accordons de l'importance aux relations avec les clients, que nous sommes flexibles et que nous connaissons l'industrie. Ce résultat n'a rien de surprenant puisque nos plus de 1 500 employés connaissent l'agriculture à fond et sont entièrement dévoués à offrir aux clients une expérience extraordinaire.



FAC a un portefeuille de prêts d'une valeur de plus de 23,2 milliards de dollars et vient de connaître une dix-neuvième année consécutive de croissance, ce qui témoigne de la confiance que lui accordent ses clients. En 2011-2012, un montant total de 7,1 milliards de dollars a été décaissé à plus de 40 459 clients, partout au Canada. De ce montant, 1,9 milliard de dollars ont été prêtés à de jeunes agriculteurs pour les aider à développer davantage leur exploitation. La croissance de 8 p. 100 de notre portefeuille et le taux élevé de satisfaction de notre clientèle découlent directement du talent, du dévouement et de l'enthousiasme des gens exceptionnels qui ont choisi de faire carrière à FAC.

Au sujet de nos employés, j'ai la ferme conviction que leur expérience à FAC a une incidence directe sur les résultats d'affaires. Tout comme nous souhaitons que nos clients n'envisagent pas de faire affaire avec qui que ce soit d'autre, nous souhaitons que nos employés n'envisagent pas d'aller travailler ailleurs qu'à FAC. Notre culture interne et l'expérience employé font que nous nous démarquons de tous les autres employeurs. Nous obtenons continuellement d'excellents résultats d'affaires, même lorsque la situation économique est difficile, parce que nous nous concentrons sur la façon dont nous obtenons nos résultats.

Les forces mondiales, l'incertitude des marchés financiers et les fluctuations des prix obligent les entreprises à s'adapter et à innover de plus en plus rapidement, et il en va de même pour l'agriculture. Nos clients prennent des décisions complexes au quotidien. Les prix des produits et le coût des intrants peuvent être volatiles, ce qui exige des producteurs qu'ils gèrent leurs risques prudemment. La vigueur soutenue du dollar canadien continue de mettre nos producteurs et nos agroentrepreneurs au défi d'atteindre leur niveau d'efficacité maximal. La consolidation se poursuit dans l'industrie, au moment où les générations précédentes cèdent leurs actifs aux générations suivantes. Comme dans de nombreuses industries, les producteurs sont constamment à la recherche de moyens d'améliorer leur efficacité. Le contexte actuel des taux d'intérêt s'est avéré avantageux pour les producteurs et les agroentrepreneurs en raison des coûts de financement relativement bas. Toutefois, les taux d'intérêt finiront par remonter, et il sera important que tous les membres de l'industrie agricole s'assurent d'être en mesure d'absorber cette hausse.

Pour FAC et ses clients, la connaissance de l'industrie et la flexibilité sont plus importantes que jamais pour gérer les risques et assurer la solidité de sa situation financière. Un élément important de nos activités consiste à suivre les tendances qui touchent l'industrie et l'économie. Nous transmettons ces connaissances à nos clients et les aidons à prendre des décisions d'affaires prudentes. La gestion quotidienne d'une ferme ou d'une agroentreprise est de plus en plus complexe. Nous aidons nos clients à surmonter les obstacles liés à la volatilité des marchés, aux préoccupations environnementales, à la consolidation

et à l'évolution des préférences des consommateurs. En 2011-2012, plus de 27 000 personnes ont assisté à 265 séminaires, ateliers, forums, webinaires et présentations offerts par Apprentissage FAC.

Même les exploitations les plus solides font parfois face à l'imprévu. Nous offrons des programmes de soutien à la clientèle qui aident les producteurs à affronter les difficultés et collaborons avec eux pour assouplir leurs calendriers de remboursement. En 2011, par exemple, FAC est venu en aide aux clients de la Saskatchewan et du Manitoba qui ont été touchés par les pluies excessives et les inondations. Nous continuerons à offrir aux clients une aide adaptée à l'évolution de l'industrie.

Par ailleurs, il est important pour nous de soutenir les collectivités dans lesquelles nos clients et employés vivent et travaillent. Le réinvestissement dans les collectivités servies par FAC est un aspect important de notre identité et de nos activités. Nos activités d'investissement communautaire sont étroitement liées à l'agriculture. Nous nous concentrons principalement sur la faim, la sécurité en milieu rural, le bénévolat et les projets d'amélioration des communautés.

Année après année, notre plus importante activité d'investissement communautaire est FAC en campagne contre la faim. Dans le cadre de cette activité qui est née d'une initiative prise par un seul employé en 2004, nos employés de toutes les régions du pays s'associent à des organismes des milieux des affaires et des milieux communautaires pour organiser des tournées en tracteur qui ont pour but de recueillir de la nourriture pour les banques alimentaires locales. En 2011, FAC en campagne contre la faim a recueilli 2,4 millions de livres d'aliments, soit une somme record. Au cours de ses huit années d'existence, le programme a permis d'amasser 7,8 millions de livres de nourriture.

Nous sommes fiers que nos clients choisissent FAC. Ils nous disent que l'une des raisons de leur fidélité est le fait que nous sommes là pour eux dans les bonnes comme dans les mauvaises périodes. Au cours des prochains mois et des prochaines années, nous serons aux côtés de nos clients et partenaires pour parler des gens qui réussissent en agriculture. Ainsi, au fil du temps, les Canadiens reconnaîtront de plus en plus l'agriculture comme la source des aliments sains et de grande qualité qu'ils consomment et comme une source de revenus pour de nombreux travailleurs et leurs familles, et ce, d'un océan à l'autre.

Plus que jamais, l'agriculture est importante pour les Canadiens et la population mondiale.

Greg Stewart, président-directeur général

Message du président du Conseil d'administration



C'est un honneur de servir l'industrie agricole canadienne d'aujourd'hui, une industrie stimulante, dynamique et tournée vers l'avenir qui contribue à la santé et au bien-être des Canadiens.

Aujourd'hui, les producteurs et agroentrepreneurs déploient beaucoup d'efforts pour réussir dans un environnement commercial de plus en plus complexe et exigeant. FAC est fière de leur offrir des produits, des services, des connaissances et des outils qui les aideront à saisir des occasions et à relever les défis qui se présentent.

FAC est la seule institution financière nationale consacrée uniquement à l'agriculture et engagée à assurer sa réussite à long terme. Les producteurs établis ou nouveaux considèrent FAC comme un partenaire financier et commercial en qui ils peuvent avoir confiance. Les fournisseurs, les transformateurs et les exploitants à valeur ajoutée bénéficient des produits et services innovateurs de FAC.

À titre de société d'État fédérale, FAC assume également un rôle d'intérêt public qui consiste à présenter des ateliers et de la formation, à offrir des logiciels de gestion personnalisés, à aider les producteurs qui font face à des difficultés et à mettre en œuvre des programmes d'investissement dans les collectivités rurales de tout le pays.

Au nom du Conseil d'administration de FAC, je souhaite souligner le dévouement de l'Équipe des cadres dirigeants, dont le leadership solide et la gestion efficace ont de nouveau permis à FAC de connaître une année exceptionnelle sur le plan opérationnel. Je remercie également les employés de FAC de partout au pays pour les services extraordinaires qu'ils rendent à leurs clients, à leurs collectivités et à l'industrie. Je suis particulièrement fier des résultats fantastiques du programme FAC en campagne contre la faim. Les 2,4 millions de livres de nourriture recueillies en 2011 et les 7,8 millions de livres de nourriture recueillies depuis 2004 constituent un superbe exemple d'engagement communautaire.

Tous les membres du Conseil d'administration partagent l'engagement de la société qui consiste à œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie. Le Conseil a comme rôle de voir à ce que FAC soit régie adéquatement et agisse dans le meilleur intérêt de la société, de l'agriculture et de tous les Canadiens.

À titre de président du Conseil, je suis passionné par l'avenir de FAC et l'avenir de l'agriculture canadienne. Je suis convaincu que l'enthousiasme et l'engagement qui animent FAC continueront de contribuer à la prospérité de l'industrie.

Respectueusement présenté au nom du Conseil d'administration,

Gill O. Shaw, président du Conseil d'administration



Message du ministre de l'Agriculture



L'industrie agricole canadienne crée des emplois, stimule la croissance économique et nourrit les familles au Canada et dans le monde entier. L'agriculture continue d'être la pierre angulaire d'un Canada fort et en bonne santé. L'industrie traverse une période stimulante marquée par le changement et l'évolution, et nous nous engageons à ce que l'agriculture reste une industrie viable, rentable et concurrentielle dans le marché mondial.

FAC joue un rôle essentiel qui consiste à contribuer à la croissance et à la prospérité de l'industrie agricole. À titre de plus important fournisseur au Canada de services financiers et commerciaux adaptés à l'industrie agricole, FAC occupe une position unique qui lui permet de servir l'ensemble de la chaîne de valeur, des producteurs et des fournisseurs aux transformateurs. La spécialisation de FAC dans l'agriculture ainsi que son excellente gamme de

produits et de services, les connaissances et l'engagement de ses employés et son réel souci d'assurer le bien-être des collectivités rurales font de FAC un précieux allié commercial de l'industrie qu'elle sert. Pour les entreprises agricoles, FAC est avant tout un partenaire fiable qui les aide à planifier leur avenir.

Je félicite FAC pour avoir fait progresser son portefeuille pour la 19^e année consécutive. Cette réussite est un signe clair du lien privilégié qui existe entre FAC et ses clients, qui continuent de voir en FAC leur premier partenaire financier. Cette réussite montre également que FAC partage la vision du gouvernement qui consiste à investir dans la croissance à long terme de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire au Canada en établissant de nouveaux marchés, en venant en aide aux jeunes producteurs et en veillant à ce que les clients aient accès aux outils dont ils ont besoin pour réussir. Je suis particulièrement heureux de voir la forte croissance des produits et services de FAC destinés aux agroentreprises et au secteur agroalimentaire. En plus de soutenir les producteurs primaires, ces produits et services contribuent à la création de profits et d'emplois pour les entreprises à valeur ajoutée ainsi qu'à la croissance économique du Canada.

Je suis fier de savoir que FAC continuera de servir les clients de l'industrie agricole dans ce qui sera sans doute un avenir prospère, comme elle l'a fait dans tous les cycles économiques précédents. Au nom du gouvernement du Canada, je souhaite remercier FAC et ses employés pour leur excellent travail et leur engagement envers la prospérité de l'industrie agricole.

Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture

FAC et son rôle d'intérêt public

Énoncé relatif aux priorités

FAC appuie la vision du gouvernement fédéral relative au maintien de la croissance et de la prospérité de l'industrie agricole.

Le ministre de l'Agriculture a établi les priorités et les responsabilités suivantes pour que FAC continue de renforcer l'industrie agricole :

- FAC poursuivra sa collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) afin de régler des problèmes importants qui touchent l'industrie. Par exemple, FAC continuera de fournir des conseils et de l'expertise à AAC dans sa démarche qui consiste à élaborer le cadre stratégique Cultivons l'avenir 2 et à mettre en œuvre sa stratégie en matière d'excellence du service.
- FAC joue un rôle important qui vise à soutenir les agriculteurs et à leur donner les outils dont ils ont besoin pour faire croître leurs exploitations. FAC continuera d'offrir sa gamme complète de produits de crédit, qui comprend l'accès à du crédit à court terme, à des prêts hypothécaires à long terme, et à du capital-risque à des tarifs concurrentiels.
- FAC offre des services de financement qui permettront aux clients de croître, de se diversifier et de prendre de l'expansion, tant au Canada qu'à l'étranger. FAC continuera de travailler en collaboration avec la Banque de développement du Canada (BDC), Exportation et développement Canada (EDC), et AAC afin de faciliter l'accès des agroentreprises aux marchés internationaux.
- FAC joue un rôle essentiel au renouveau en agriculture. De concert avec ses partenaires et en collaboration avec AAC, FAC continuera d'offrir des services commerciaux, des ateliers et des forums d'apprentissage uniques, ainsi que des publications et des produits de formation adaptés aux besoins particuliers des producteurs et des agroentrepreneurs. FAC continuera de travailler avec les jeunes agriculteurs et les nouveaux venus dans le domaine de l'agriculture afin de leur offrir des produits qui les aideront à s'établir et qui faciliteront le transfert intergénérationnel des fermes familiales à l'échelle du Canada.
- Il est crucial que FAC reste rentable et autonome tout en demeurant efficace dans la prestation de ses produits

et services en contrôlant ses dépenses discrétionnaires et en gérant prudemment toutes ses dépenses.

- FAC observera l'esprit et le sens de l'Examen stratégique et fonctionnel² lancé par le gouvernement dans le budget fédéral de 2011.

Nous sommes fiers d'être au service de l'agriculture, en tout temps, dans tous ses secteurs d'activité et dans toutes les régions du Canada.

Rôle d'intérêt public de FAC

FAC met en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux fermes familiales et aux exploitations agricoles.

Notre rôle d'intérêt public est à la base de tout ce que nous entreprenons pour l'avenir de l'agroindustrie.

En servant plus de 100 000 clients³, partout au pays, nous aidons les producteurs et les agroentrepreneurs à réussir dans une industrie de plus en plus exigeante et complexe.

FAC fournit du financement aux producteurs de tous les secteurs de l'industrie, quels que soient leur âge et la taille de leur exploitation. Nous prêtons aux agroentreprises, notamment les fournisseurs et les transformateurs, qui servent les producteurs. Nous le faisons parce qu'une chaîne de valeur saine procure aux producteurs plus de stabilité sur le plan des options d'achat et de vente.

En 2011-2012, 40 459 clients ont reçu un prêt ou d'autres produits financiers de l'un des 100 bureaux de FAC, situés principalement dans les régions rurales du Canada :

Alberta : 8 312 clients
 Colombie-Britannique : 2 763 clients
 Île-du-Prince-Édouard : 274 clients
 Manitoba : 2 962 clients
 Nouveau-Brunswick : 511 clients
 Nouvelle-Écosse : 520 clients
 Ontario : 10 520 clients
 Québec : 4 332 clients
 Saskatchewan : 10 118 clients
 Terre-Neuve-et-Labrador : 121 clients
 Yukon : 26 clients

De ce nombre, 38 280 sont des producteurs primaires et 2 179 sont des agroentrepreneurs.

En 2011-2012, FAC a prêté plus de 1,9 milliard de dollars à de jeunes agriculteurs.

² Cette appellation a été remplacée par « plan d'action de réduction du déficit ».

³ FAC compte plus de 100 000 clients à l'heure actuelle. Le nombre de clients a été ajusté pour comprendre tous les clients ayant un solde de prêt actif, qui sont des emprunteurs principaux, des coemprunteurs ou des cautions pour des prêts à des particuliers ou à des sociétés, y compris la production primaire, l'agroentreprise et l'agroalimentaire, et les alliances.



Nous sommes au service exclusif de l'agriculture et notre approche est à long terme

FAC est une société d'État financièrement autonome. Nous soutenons l'industrie agricole et nous nous sommes engagés à sa réussite à long terme. Notre situation financière solide nous permet de créer des produits et des services novateurs qui sont adaptés aux besoins évolutifs de l'industrie et qui permettent aux producteurs et aux agroentrepreneurs de disposer de différentes possibilités sur le marché.

Nos produits de prêt sont mis au point en tenant compte du fait que l'agriculture est une industrie cyclique et qu'il faut un certain temps avant qu'une exploitation agricole devienne prospère. Des conditions climatiques imprévisibles et la conjoncture du marché peuvent avoir un impact négatif même sur les meilleurs producteurs et agroentrepreneurs. Nous appuyons nos clients dans les bonnes comme dans les mauvaises périodes.

Depuis plus de 10 ans, le programme de soutien de FAC aide les producteurs à surmonter les difficultés imprévues auxquelles ils se heurtent, en particulier pendant les événements imprévisibles comme la grippe aviaire, les sécheresses et la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) de 2003.

En 2011, nous sommes venus en aide à des clients qui ont été touchés par l'excès d'humidité au Manitoba et dans le Sud-Est de la Saskatchewan en leur offrant des solutions flexibles adaptées à la situation de chaque producteur.

Nous sommes des visionnaires et nous exerçons nos activités de manière durable

FAC offre des produits et des services uniques qui aident les jeunes agriculteurs et les agroentrepreneurs à réussir au sein d'un marché complexe en constante évolution.

Nous croyons que le savoir est vital à la réussite de nos clients et de l'industrie. Par conséquent, nous offrons des ateliers, des publications et des forums d'apprentissage partout au pays et nous encourageons les employés et les clients à faire part de leurs propres connaissances et expériences. Ces services sont offerts gratuitement.

Notre cadre de responsabilité sociale d'entreprise accorde une attention particulière à l'agriculture et à l'alimentation, aux collectivités, à nos clients, aux employés et à l'environnement. Pour appuyer notre engagement, nous fournissons à nos clients de l'information et des produits axés sur la protection de l'environnement, nous embauchons et formons des employés passionnés d'agriculture qui connaissent l'industrie agricole, nous réinvestissons dans les collectivités où nos clients et nos employés vivent et travaillent et nous nous employons à atténuer notre empreinte écologique.

Le fonds AgriEsprit de FAC accorde à des groupes communautaires des collectivités rurales des sommes de 5 000 \$ à 25 000 \$ qui servent au financement de projets d'amélioration des collectivités comme des centres de loisirs, des centres communautaires, des installations d'entraînement pour les services d'urgence et des centres de santé et de sécurité.

En 2011-2012, FAC a versé en tout un million de dollars dans le cadre de ce fonds, somme qui a permis à 120 groupes de collectivités rurales du Canada de financer divers projets d'immobilisations.







Gouvernance d'entreprise

Nous sommes tenus de rendre compte au Parlement du Canada

FAC est régie par la *Loi sur le Financement agricole Canada* et par la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Tout comme les autres sociétés d'État, nous sommes sujets aux lois telles que la *Loi fédérale sur la responsabilité*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur l'accès à l'information*, le *Code canadien du travail*, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et la *Loi sur les langues officielles*.

Nous établissons des relations avec nos clients, nos partenaires et nos intervenants

FAC se tourne vers divers intervenants et partenaires pour obtenir des conseils et de l'expertise en matière de pratiques de gouvernance dans le secteur public.

FAC rencontre régulièrement les représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, du Secrétariat du Conseil du Trésor, du ministère des Finances et d'autres sociétés d'État afin de s'assurer que ses politiques et ses procédures sont à jour et valides. Chaque année, nous collaborons avec Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada afin d'échanger des idées et des meilleures pratiques sur les façons dont nous pouvons travailler ensemble au profit des clients. Nous collaborons également avec les banques et les coopératives de crédit afin de satisfaire aux besoins financiers de nos clients.

Le groupe consultatif Vision de FAC est un groupe de recherche dont les 9 000 membres représentent les producteurs canadiens de toutes les tailles et les agroentrepreneurs de tous les secteurs. Leur contribution nous aide à faire en sorte que nos produits et nos services répondent aux besoins de l'agroindustrie.

De plus, le Conseil d'administration de FAC tient, chaque année au mois d'août, une assemblée publique annuelle où nous faisons état de nos activités et de nos résultats financiers et où nous recevons les commentaires des intervenants intéressés et du public canadien sur notre mandat et notre orientation stratégique.

FAC participe à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture et à des événements et à des réunions organisés par d'autres groupes de producteurs ou associations de l'industrie afin d'échanger des connaissances, de recueillir des idées et d'obtenir des points de vue au sujet des enjeux se posant en agriculture.

Nous représentons les Canadiens

Les membres du Conseil d'administration de la société surveillent les activités opérationnelles de FAC. Ils représentent ainsi les intérêts des Canadiens et tout

particulièrement les intérêts de ceux qui vivent du secteur agricole.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Tous les membres du Conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, sont indépendants de la direction de FAC. Ils apportent un ensemble d'expériences de premier plan en matière d'agriculture, d'administration des affaires et de finances à la gouvernance d'un organisme qui est au service d'une industrie de plus en plus complexe.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est formé de 12 membres, dont le président du Conseil d'administration et le président-directeur général. Les administrateurs sont nommés pour un mandat maximal de quatre ans qui peut être reconduit.

Les membres du Conseil d'administration comprennent des producteurs primaires et des agroentrepreneurs prospères provenant d'un milieu rural ou d'un petit centre urbain. Le Conseil d'administration vise une représentation diversifiée en termes de sexe, de région géographique, d'origine ethnique, de culture, d'âge et de langue afin de refléter la grande diversité de l'agriculture canadienne. Les administrateurs font partie de l'un des trois comités du Conseil : le Comité de vérification, le Comité des ressources humaines ou le Comité de gouvernance d'entreprise.

Le Conseil d'administration a pris un engagement de transparence financière et le Comité de vérification collabore étroitement avec le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) afin d'assurer l'intégrité des contrôles internes et des systèmes de gestion de l'information de FAC. Le BVG effectue une vérification annuelle de FAC et procède à un examen spécial au moins tous les dix ans. Les examens spéciaux ont pour but de voir à ce que les systèmes et les pratiques des sociétés d'État donnent une assurance raisonnable que les actifs de la société sont protégés, que la gestion de ses ressources est économique et efficace et que ses activités sont menées de manière efficace. Le plus récent examen spécial visant FAC a été entrepris en mai 2011, et le rapport du BVG est attendu au premier trimestre de 2012-2013.

Chaque année, le rapport annuel de FAC et son plan d'entreprise quinquennal sont approuvés par le Conseil d'administration. Le rapport annuel est ensuite soumis au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et au président du Conseil du Trésor. À la suite de l'approbation du plan d'entreprise par le Conseil du Trésor, un sommaire du plan d'entreprise est soumis au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Le rapport annuel et le sommaire du plan d'entreprise sont déposés devant chaque chambre du Parlement.

Nouvelles nominations

Le 23 juin 2011, Dale Johnston, de Ponoka County, en Alberta, a été nommé en remplacement de Gilles Lapointe. Sylvie Cloutier, de Bromont, au Québec, a été nommée le 5 avril 2012 en remplacement de Caroline Belzile.

Nous prenons soin de nos affaires

Le Conseil d'administration surveille le processus de planification stratégique et fournit de l'information et des conseils dans le cadre du processus d'établissement des plans et des initiatives stratégiques, en plus de valider ces derniers et d'en faire une évaluation critique. Une fois que ces plans sont approuvés, le Conseil d'administration offre son soutien à leur mise en œuvre et à l'évaluation de leur degré de réussite. Les initiatives stratégiques sont révisées tout au long de l'exercice.

Les rôles et les responsabilités du président et des administrateurs du Conseil d'administration, du président-directeur général et de tous les comités du Conseil sont consignés par écrit dans des mandats et des profils. Le mandat et des lignes directrices connexes en matière de gouvernance établissent les responsabilités du Conseil d'administration selon six grands thèmes :

- l'intégrité sur le plan juridique et éthique (donner le ton par les échelons supérieurs);
- la planification stratégique et la gestion du risque;
- la communication de l'information financière et l'obligation d'informer le public;
- le perfectionnement des dirigeants;
- les relations avec le gouvernement et la responsabilité sociale d'entreprise;
- la gouvernance d'entreprise.

La société a un processus de gestion du risque d'entreprise bien établi, qui a été conçu dans le but d'envisager les éventualités qui pourraient avoir une incidence sur ses activités opérationnelles. Le Conseil d'administration veille à ce que les pouvoirs et les contrôles appropriés soient en place, que les risques soient gérés de façon adéquate et que l'atteinte des buts et objectifs ne soit pas compromise.

Les gestionnaires de FAC travaillent en étroite collaboration avec les membres du Conseil d'administration pour s'assurer que ces derniers sont pleinement informés de toutes les activités de la société. Le principal dirigeant financier (PDF) et le chef de l'exploitation assistent à toutes les réunions du Conseil d'administration. De plus, d'autres membres de l'Équipe des cadres dirigeants participent, à tour de rôle, aux réunions du Conseil d'administration afin de consolider les relations entre le Conseil d'administration et la direction. À chaque réunion, du temps est réservé pour une rencontre du Conseil d'administration et de ses comités sans les membres de la direction.

Le Conseil d'administration adopte une approche formelle pour l'établissement des objectifs et l'examen du rendement du président-directeur général. Cette approche est conforme au programme de gestion du rendement établi par le Bureau du Conseil privé.

Rendement du Conseil d'administration

Dès leur nomination au Conseil d'administration, les administrateurs assistent à une séance d'orientation détaillée et rencontrent la haute direction de FAC afin de se mettre au courant des affaires de la société. Afin de mieux comprendre les activités de FAC, les administrateurs prennent régulièrement le temps de visiter des exploitations de clients et de participer à des réunions d'employés. De plus, de nombreux administrateurs assistent à des conférences et à des ateliers relatifs à la gouvernance d'entreprise et aux activités de FAC. Certains membres sont également engagés dans des programmes d'accréditation des administrateurs.

Le Conseil d'administration évalue régulièrement son rendement général et celui de ses administrateurs au moyen d'un processus structuré d'autoévaluation.

Les profils du président et de chacun des administrateurs sont passés en revue chaque année afin de veiller à ce qu'ils continuent d'énoncer exactement les compétences et les habiletés requises. Les lacunes sont comblées en procédant à des nominations, en prévoyant de la formation et en ayant recours aux services d'experts-conseils externes afin d'aider les membres du Conseil d'administration dans le cadre de l'examen des questions techniques ou spécialisées.

Rémunération

Les administrateurs reçoivent des indemnités journalières et des honoraires annuels fixés par le gouverneur en conseil, en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le dernier ajustement de ces montants a eu lieu le 8 janvier 2008.

- Le président du Conseil d'administration touche des honoraires annuels de 12 400 \$.
- Les présidents des comités reçoivent des honoraires de 7 200 \$ l'an.
- Les autres administrateurs du Conseil d'administration reçoivent des honoraires de 6 200 \$ l'an.
- Tous les administrateurs du Conseil d'administration, y compris le président, reçoivent une indemnité journalière de 485 \$ pour les réunions, les séances de formation, les déplacements et les événements parrainés par FAC auxquels ils participent.
- Les administrateurs sont remboursés pour toutes les dépenses raisonnables de déplacement, d'hébergement et de repas qu'ils engagent pour s'acquitter de leurs fonctions.

En 2011-2012, il y a eu sept réunions du Conseil d'administration et 16 réunions de comités. La rémunération globale (honoraires annuels et indemnités journalières) versée aux administrateurs a totalisé 212 579,00 \$. Le total des frais de déplacement et des dépenses connexes des membres du Conseil d'administration s'est élevé à 179 159,53 \$, par rapport à 155 545,62 \$, en 2010-2011.



Rémunération, présence aux réunions et dépenses des membres du Conseil d'administration en 2011-2012

Administrateur/ Administratrice	Honoraires annuels (A)	Indemnités journalières (B)	Rémunération totale (A et B)	Présence aux réunions du Conseil	Présence aux réunions de comité	Dépenses de voyage et autres
Caroline Belzile	6 200,00 \$	14 550,00 \$	20 750,00 \$	7 sur 7	4 sur 4	18 713,36 \$
Donald Bettle	6 200,00	17 460,00	23 660,00	6 sur 7	4 sur 4	29 349,41
Caroline Granger	7 200,00	15 035,00	22 235,00	7 sur 7	4 sur 4	20 671,60
Brad Hanmer	7 200,00	8 245,00	15 445,00	6 sur 7	4 sur 4	4 612,15
Ron Hierath	6 200,00	7 760,00	13 960,00	3 sur 7	2 sur 4	8 433,40
Dale Johnston ⁴	4 999,00	0,00	4 999,00	6 sur 6	3 sur 3	13 216,89
John Klippenstein	7 200,00	16 490,00	23 690,00	7 sur 7	8 sur 8	16 545,01
Gilles Lapointe	1 550,00	1 940,00	3 490,00	1 sur 1	1 sur 1	6 277,75
Ross Ravelli	6 200,00	10 670,00	16 870,00	5 sur 7	4 sur 6	12 473,29
Gill O. Shaw	12 400,00	19 885,00	32 285,00	7 sur 7	8 sur 8	15 581,94
Jason Skinner	6 200,00	5 820,00	12 020,00	5 sur 7	6 sur 8	5 371,12
Carl Spencer	6 200,00	16 975,00	23 175,00	7 sur 7	4 sur 4	27 913,61
Total	77 749,00 \$	134 830,00 \$	212 579,00 \$			179 159,53 \$

Il y a eu huit réunions du Comité de vérification, quatre réunions du Comité des ressources humaines et quatre réunions du Comité de gouvernance d'entreprise.

Code de déontologie et valeurs

À FAC, l'intégrité et le maintien des normes d'éthique les plus élevées sont des priorités absolues. Dès leur nomination et chaque année de leur mandat, les administrateurs doivent signer une déclaration pour signifier qu'ils se conformeront au Code de déontologie de FAC. Le Conseil d'administration a aussi établi un processus selon lequel toute infraction au Code, présumée avoir été commise par le président-directeur général ou un de ses subordonnés directs, doit être déclarée au

Conseil d'administration ainsi qu'une politique à appliquer dans les cas où un administrateur est en conflit d'intérêts. L'agente de l'intégrité de la société déclare une fois par année au Conseil d'administration toutes les infractions présumées au Code et discute des activités de formation continue et de sensibilisation des employés à cet égard.

De plus, le Comité de vérification passe en revue, tous les trimestres, les frais de déplacement et de représentation du président-directeur général et les contrats de plus de 50 000 \$.



⁴ À titre d'ancien député, Dale Johnston est assujéti à la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*. Sa rémunération totale est limitée à 5 000 \$.



Comités du Conseil d'administration

Comité de vérification

Président : John Klippenstein

Membres : Gill O. Shaw (président du Conseil d'administration), Ross Ravelli et Jason Skinner

Le Comité de vérification est entièrement composé d'administrateurs qui n'ont aucun lien avec la direction. Tous les membres du Comité ont des connaissances en finance et la plupart sont considérés comme des experts financiers.

Le Comité de vérification surveille le rendement financier de FAC et veille à l'intégrité, à l'efficacité et à l'exactitude des systèmes de rapports financiers, des systèmes de contrôle et des fonctions de vérification de la société.

En plus de tenir des rencontres avec les membres de la direction, ce comité se réunit régulièrement avec des représentants du Bureau du vérificateur général du Canada et des vérificateurs internes de FAC, et ce, sans la direction de FAC.

Comité des ressources humaines

Président : Brad Hanmer

Membres : Caroline Belzile, Donald Bettle et Greg Stewart (président-directeur général)

Le Comité des ressources humaines examine toutes les grandes questions de politique des ressources humaines. Il est chargé d'offrir au Conseil d'administration ses recommandations à l'égard des qualités et des compétences essentielles inhérentes au poste de président-directeur général et de la façon d'évaluer

le rendement du président-directeur général, ainsi que de travailler, chaque année, avec celui-ci à l'établissement et à l'adoption de son plan de perfectionnement.

Le Comité des ressources humaines est responsable d'examiner la structure de rémunération de la société, le plan de relève, ce qui comprend l'examen de plans de formation et de perfectionnement pour tous les employés, et le Programme d'avantages accessoires de la haute direction.

Comité de gouvernance d'entreprise

Présidente : Caroline Granger

Membres : Ron Hierath, Dale Johnston et Carl Spencer

Le Comité de gouvernance d'entreprise examine les pratiques de gouvernance et fait des recommandations à cet effet au Conseil d'administration. Il surveille également le processus de planification stratégique de la société ainsi que la gestion du risque d'entreprise et le programme de responsabilité sociale d'entreprise de FAC. Le Comité agit aussi à titre de comité responsable des nominations au Conseil d'administration.

Le Comité de gouvernance d'entreprise examine régulièrement le nombre, la structure et le mandat des comités du Conseil d'administration. Il est également responsable d'effectuer une évaluation du Conseil d'administration en ce qui a trait au rendement des administrateurs, des comités et du Conseil d'administration dans son ensemble. Le Comité de gouvernance d'entreprise surveille aussi les politiques de la société en matière d'éthique, de conflit d'intérêts et de déontologie à l'égard des employés et des administrateurs.



Conseil d'administration de FAC*



Gill O. Shaw, MBA, B.Sc.Ag.
Président du Conseil d'administration
Président-directeur général retraité de la Société des services agricoles du Manitoba
Brandon (Manitoba)
Nommé président le 30 octobre 2006
Mandat reconduit le 4 août 2009



Greg Stewart, P.Ag., C.Dir.
Président-directeur général de FAC
Regina (Saskatchewan)
Nommé le 1^{er} janvier 2008



Donald Bettle
Propriétaire d'une exploitation vache-veau et terre à bois
Passekeag (Nouveau-Brunswick)
Nommé le 25 janvier 2007
Mandat reconduit le 10 février 2010



Sylvie Cloutier, BA, comm.
Présidente-directrice générale du Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation
Bromont (Québec)
Nommée le 5 avril 2012



Caroline Granger
Présidente-directrice générale de The Grange of Prince Edward Vineyards and Estate Winery
Hillier (Ontario)
Nommée le 27 juin 2007
Mandat reconduit le 6 août 2010



Brad Hanmer, B.Sc.Ag.
Copropropriétaire et exploitant d'une exploitation céréalière et de semences contrôlées
Govan (Saskatchewan)
Nommé le 25 janvier 2007
Mandat reconduit le 10 février 2010



Ron Hierath
Courtier en immeubles dans le secteur résidentiel et agricole
Lethbridge (Alberta)
Nommé le 25 janvier 2007
Mandat reconduit le 10 février 2010



Dale Johnston
Propriétaire et exploitant d'une exploitation agricole mixte
Ponoka County (Alberta)
Nommé le 23 juin 2011



John Klippenstein, FCMA
Chef de l'exploitation de Klippenstein Management Services
Steinbach (Manitoba)
Nommé le 30 juillet 2008
Mandat reconduit le 15 décembre 2011



Ross Ravelli
Propriétaire de Ravelli Farms Ltd.
Dawson Creek (Colombie-Britannique)
Nommé le 10 février 2010



Jason Skinner, M.Sc., P.Ag.
Président-directeur général de NorthWest Terminal Ltd.
Wilkie (Saskatchewan)
Nommé le 12 février 2009
Mandat reconduit le 1^{er} mars 2012



Carl Spencer, B.Sc.Ag.
Propriétaire et exploitant d'une ferme bovine et exploitation acéricole
Tara (Ontario)
Nommé le 26 novembre 2009

*Pour lire les biographies complètes, veuillez consulter www.fac.ca.

Équipe des cadres dirigeants



Greg Stewart, P.Ag., C.Dir.
Président-directeur général



Rick Hoffman, CMA, MBA
Vice-président exécutif et principal dirigeant financier



Rémi Lemoine, MBA, CCP
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation



Lyndon Carlson, P.Ag.
Vice-président principal, Marketing



Kellie Garrett, MA, MC, ICD.D
Vice-présidente principale, Stratégie, savoir et réputation



Michael Hoffort, P.Ag.
Vice-président principal, Portefeuille et risque de crédit



Greg Honey
Vice-président principal, Ressources humaines



Paul MacDonald
Vice-président principal et dirigeant principal de l'information

FAC a recruté une équipe de haute direction formée de professionnels à l'expérience et aux talents diversifiés. Les membres de notre Équipe des cadres dirigeants (ÉCD) sont reconnus comme des leaders en matière de pratiques exemplaires au sein de leur profession et en tant que bénévoles actifs dans leur communauté. Tous les membres de l'ÉCD sont convaincus qu'une culture axée sur la confiance et une communication ouverte amènera les employés à s'engager et à tisser d'excellentes relations avec les clients.

L'ÉCD est responsable de la prise de décisions d'entreprise, notamment de la vision stratégique, de la stratégie d'investissement, de l'affectation des ressources d'entreprise et de la résolution des grandes questions stratégiques.

Tous les cadres dirigeants, à l'exception du président-directeur général, sont rémunérés suivant les politiques et les échelles de rémunération approuvées par le Conseil d'administration de FAC. Il incombe au gouverneur en conseil de fixer la rémunération du président-directeur général. Tous les salaires des cadres dirigeants comportent un élément de rémunération conditionnelle variable directement lié au rendement de la société et de leur unité d'affaires, ainsi qu'à leur rendement individuel. En 2011-2012, l'échelle de rémunération du président-directeur général s'est située entre 286 300 \$ et 336 800 \$ et celle des vice-présidents exécutifs entre 180 725 \$ et 326 985 \$, alors que celle des vice-présidents principaux a été établie entre 154 955 \$ et 236 990 \$.



Le prix Rosemary-Davis de FAC



L'agriculture continue d'évoluer, tout comme le visage de l'industrie. De plus en plus de femmes sont reconnues pour l'innovation et le leadership dont elles font preuve sur le terrain. Cette année, nous sommes fiers de rendre hommage à cinq de ces femmes extraordinaires, qui sont les lauréates 2012 du prix Rosemary-Davis de FAC.

Ce prix est remis annuellement à des femmes des quatre coins du Canada qui jouent un rôle de modèles au sein de l'industrie agricole. Il peut être attribué à une productrice agricole, à une agronome, à une conseillère, à une éducatrice, à une agroentrepreneure ou à une bénévole qui se démarque dans le domaine de l'agriculture par son niveau de connaissance et sa passion.

Le prix est ainsi nommé en l'honneur de Rosemary Davis, la première femme à avoir assuré la présidence du Conseil d'administration de FAC. Nous sommes fiers de rendre hommage aux contributions de Rosemary Davis à l'industrie et à son succès à titre d'agroentrepreneure et d'exploitante.



Martine Bourgeois

Gestionnaire en nutrition avicole, productrice d'œufs, chef de file de l'industrie agricole

Saint-Ours (Québec)



Katherine Elaine Buckley

Chercheuse scientifique, championne de l'environnement, éducatrice

Brandon (Manitoba)



Betty Lou Scott

Éleveuse de bovins, leader des cercles 4-H, bénévole

Salt Springs (Nouvelle-Écosse)



Judy Shaw

Chef de file de l'industrie agricole, communicatrice, visionnaire

Guelph (Ontario)



Bonnie Spragg

Éleveuse de porcs, transformatrice et confectionneuse de produits alimentaires

Rosemary (Alberta)

Responsabilité sociale d'entreprise



Les tournées annuelles FAC en campagne contre la faim se déroulent dans diverses collectivités canadiennes.

À FAC, nous prenons la responsabilité sociale d'entreprise au sérieux. Elle fait partie intégrante de notre vision d'entreprise et guide nos activités.

Nous nous investissons activement dans les collectivités où nos clients et nos employés vivent et travaillent, nous nous efforçons de réduire notre impact sur l'environnement et nous contribuons à la réussite à long terme de l'industrie agricole canadienne.

La responsabilité sociale est importante pour nos clients, nos employés, nos collectivités et le gouvernement du Canada. Nous sommes déterminés à mener nos activités de façon responsable et durable ainsi qu'à rendre des comptes à nos intervenants au moyen de solides pratiques de gouvernance d'entreprise.

Le cadre de responsabilité sociale d'entreprise de FAC comprend les cinq catégories prioritaires suivantes :

Agriculture et alimentation

Nous soutenons le développement d'une industrie agricole canadienne durable, concurrentielle et novatrice en offrant éducation et savoir ainsi qu'en appuyant des initiatives et en formant des partenariats qui font progresser l'agroindustrie.

Points saillants de 2011-2012 : Nous avons offert 265 activités d'apprentissage pour aider 27 126 clients à réussir dans cette industrie en constante évolution. Ces activités gratuites portaient sur différents sujets importants : l'établissement d'une vision et de buts, les façons d'embaucher et de conserver ses employés, le transfert des fermes et la planification successorale.

Collectivités

Nous favorisons des collectivités fortes et pleines de vie où nos clients et nos employés vivent et travaillent tout en nous concentrant sur le secteur rural canadien.

Points saillants de 2011-2012 : Au moyen du programme FAC en campagne contre la faim, nous collaborons avec les collectivités et nos partenaires pour recueillir chaque année de la nourriture pour ceux qui en ont le plus besoin. En 2011, notre programme a recueilli 2,4 millions de livres de nourriture pour les banques alimentaires canadiennes. Depuis la mise sur pied du programme en 2004, FAC en campagne contre la faim a recueilli 7,8 millions de livres de nourriture.



Clients

Nous mettons l'accent sur les producteurs primaires ainsi que sur les fournisseurs et les transformateurs le long de la chaîne de valeur agricole. Nous offrons aux clients, à prix concurrentiel, des solutions souples de financement, de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage et d'autres services commerciaux.

Points saillants de 2011-2012 : Lorsque nos clients font face à des crises, le fonds AgriSoutien de FAC est là pour les aider. Le fonds est un moyen utilisé par nos employés pour présenter une demande de soutien pour un client qui traverse une période difficile, comme une maladie grave, une catastrophe naturelle, un incendie ou un accident agricole. En 2011-2012, le fonds a versé 285 750 \$ afin de venir en aide à 179 clients. Un montant de 37 000 \$ a aussi été versé à des projets communautaires de secours aux sinistrés partout au pays.

Employés

Nous favorisons une culture axée sur la responsabilisation, le partenariat et la diversité et offrons une expérience employé exceptionnelle.

Points saillants de 2011-2012 : FAC s'efforce d'avoir un effectif qui est à l'image de l'ensemble de la population canadienne. Nous avons lancé le Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones afin de les aider à réussir leurs études et de les inviter à envisager de faire carrière à FAC. Le Fonds est accessible à tous les étudiants autochtones qui fréquentent l'un de ces quatre établissements d'enseignement postsecondaire du Sud de la Saskatchewan : l'Université des Premières Nations du Canada, l'Université de Regina, le Saskatchewan Indian Institute of Technology et le Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (campus Wascana et Palliser). Ce fonds vise les étudiants inscrits dans des domaines dans lesquels FAC embauche du personnel et verse aux bénéficiaires un montant pouvant atteindre 1 000 \$ à tout moment au cours du semestre, que l'étudiant peut utiliser pour couvrir les coûts associés aux besoins essentiels. L'admissibilité est fondée sur le besoin de l'étudiant. En 2011-2012, ce fonds est venu en aide à 26 étudiants autochtones.

Environnement

Nous améliorons notre performance environnementale et aidons l'industrie à faire de même au moyen d'outils et de connaissances.

Points saillants de 2011-2012 : Nos produits de financement Enviro-prêt et Énergie aident nos clients à améliorer leur rendement environnemental et à réduire les risques pour l'environnement. En 2011-2012, FAC a prêté 836 659 \$ au moyen de l'Enviro-prêt qui permet aux clients de reporter leurs paiements de capital pendant qu'ils construisent, améliorent ou agrandissent leurs installations dans le but de réduire l'empreinte écologique de leur entreprise. Nous avons prêté 26,7 millions de dollars au moyen du prêt Énergie pour aider les clients à faire la transition vers des sources d'énergie renouvelables comme le biogaz ou l'énergie géothermique, éolienne ou solaire.

Rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise de FAC

Le premier rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise de FAC a été publié en 2011 et portait sur l'exercice 2010-2011. Le rapport a été préparé à l'aide des lignes directrices pour la préparation de rapports sur le développement durable (G3) publiées par la Global Reporting Initiative (GRI). La Global Reporting Initiative est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de la durabilité économique. La GRI propose un cadre pour la préparation de rapports exhaustifs sur la durabilité économique dont l'utilisation est répandue dans le monde.

Le rapport 2010-2011 sur la responsabilité sociale d'entreprise de FAC se trouve à www.fac.ca/rapporttrse.

Le rapport 2011-2012 sur la responsabilité sociale d'entreprise de FAC sera publié à l'automne 2012.



Chaque année, FAC tient 10 forums à l'intention de ses clients d'un bout à l'autre du pays. Des experts de l'industrie et des conférenciers célèbres viennent parler de leurs réussites, de leur inspiration et des défis qu'ils ont surmontés.

Compte rendu analytique de la direction

Survol de l'industrie	23
Tendances mondiales.....	23
Indicateurs économiques généraux	24
Aperçu de l'industrie agricole.....	25
Aperçu des secteurs	26
Répercussions actuelles et potentielles sur FAC	29
Survol stratégique	30
Carte stratégique de FAC	30
Rapport sur les résultats d'entreprise	32
Examen des résultats financiers	40
Résultats financiers par rapport au plan	40
Résultats financiers par rapport à l'exercice précédent et perspectives	40
Gestion du risque d'entreprise	59
Gouvernance du risque	59
Principaux risques de FAC	60

Avertissement relatif aux états prospectifs

Le compte rendu analytique de la direction de FAC contient des renseignements prospectifs, fondés sur certaines hypothèses qui reflètent le plan d'action de la direction selon la conjoncture économique la plus probable. Du fait de leur nature, ces hypothèses sont rattachées à des facteurs de risque et d'incertitude. Il existe donc un risque important que les résultats varient et que les écarts soient notables. Au nombre des facteurs qui pourraient causer de tels écarts, on compte la conjoncture générale de l'économie et du marché, notamment les taux d'intérêt.

Préparation des renseignements financiers

Les états financiers consolidés de FAC ont été établis selon les normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB). Ce sont les premiers états financiers annuels de la société dressés en conformité avec les IFRS. L'impact de la transition aux IFRS sur la société est décrit à la note complémentaire n° 3 des états financiers consolidés. L'information financière contenue dans le compte rendu analytique de la direction pour les exercices se terminant les 31 mars 2012 et 31 mars 2011 provient directement des états financiers consolidés établis selon les IFRS ou des renseignements utilisés par FAC pour les préparer. FAC s'est servie du document *IFRS Practice Statement – Management Commentary* et du document d'accompagnement intitulé *Basis for Conclusions* à titre de guides dans le cadre de la préparation du compte rendu analytique de la direction. Le compte rendu analytique de la direction doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés du 31 mars 2012 et les documents du Plan d'entreprise.



Survol de l'industrie

FAC exerce ses activités dans les secteurs de l'agriculture et de la finance. Les forces du marché et les tendances mondiales façonnent ces deux secteurs, qui deviennent de plus en plus diversifiés et complexes. La demande mondiale pour des denrées alimentaires saines et transformées de manière durable est croissante. Il en est de même pour les préoccupations environnementales et la recherche d'autres utilisations des produits agricoles. Les producteurs agricoles et les agroentrepreneurs canadiens font face à une demande mondiale croissante pour leurs produits ainsi qu'à une conjoncture financière et des conditions de marché volatiles. Les connaissances et les opinions au sujet de ces questions varient et font instantanément l'objet de discussions dans les médias sociaux, sur Internet et dans les médias traditionnels.

Fait intéressant à souligner, les producteurs agricoles et les agroentrepreneurs canadiens sont nombreux à être optimistes à propos de leur industrie. Un sondage mené en 2011 auprès des membres du groupe consultatif Vision⁵ de FAC a révélé que l'optimisme est à son plus haut niveau en raison des prix élevés des produits agricoles de base et de la forte demande pour ceux-ci, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ainsi, 80 % des participants au sondage ont répondu qu'ils croyaient que leur exploitation agricole ou agroentreprise sera dans une meilleure situation dans cinq ans. Plus de 75 % des producteurs agricoles canadiens croient que leur situation s'est améliorée depuis cinq ans et s'attendent à une croissance supérieure à celle des années passées. Cinquante-huit pour cent des producteurs prévoient faire prendre de l'expansion à leur exploitation agricole ou diversifier ses activités au cours des cinq prochaines années. Deux rapports prospectifs témoignent de l'optimisme rapporté par les membres du groupe consultatif Vision de FAC. Il s'agit des documents *Les perspectives agricoles canadiennes à moyen terme 2011-2021* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), et *Agricultural Projections to 2021* du département de l'agriculture des États-Unis (USDA), qui dressent tous deux un bilan positif pour les dix prochaines années. Cela dit, tout n'est pas rose. L'agroindustrie continuera de connaître des difficultés, comme les cycles inhérents à l'agriculture, qui varient considérablement selon le secteur. Toutefois, les possibilités sont beaucoup plus variées, ce qui s'explique en grande partie par l'augmentation des populations et la demande mondiale croissante, et par le fait que les producteurs agricoles et les agroentrepreneurs sont de plus en plus au courant de l'importance de combiner le pouvoir du marketing, de l'efficacité et de la technologie afin de profiter de ces possibilités.

Tendances mondiales

Que les produits de l'industrie agricole canadienne soient destinés à l'exportation ou aux marchés nationaux, ils sont à la merci des tendances commerciales mondiales. FAC continue de surveiller ces tendances.

À mesure que les revenus augmentent dans les pays en développement, l'alimentation des habitants se diversifie puisqu'ils consomment davantage de viande et de produits laitiers. Le portrait démographique du monde entier est en train de changer. Les populations vieillissent dans les pays occidentaux, tandis que la croissance démographique se poursuit dans les pays en développement, une tendance qui continuera de modifier la dynamique de la demande alimentaire. La demande potentielle pour les produits canadiens sur les marchés émergents augmente. Le Canada peut tirer parti de ces possibilités d'exporter de plus grandes quantités d'aliments pour les humains, d'aliments pour les animaux et de fibres.

Une attention accrue est portée au coût de l'énergie. On prévoit que la hausse de la demande d'énergie pourrait atteindre de 30 à 35 % d'ici les 25 prochaines années, ce qui pourrait avoir des répercussions importantes sur les producteurs et les agroentrepreneurs. C'est pourquoi ils s'efforcent déjà d'augmenter le rendement énergétique de leur exploitation, alors que d'autres ont choisi de produire de l'électricité et de vendre leur excédent au réseau électrique.

En surveillant les tendances économiques et démographiques mondiales à long terme, nous pouvons examiner des scénarios pour les futurs revenus agricoles au Canada. L'augmentation de la demande mondiale d'aliments est positive pour l'agriculture canadienne. L'expansion continue de l'accès des produits agroalimentaires canadiens au marché créera de nouveaux débouchés. La hausse des coûts énergétiques fera également augmenter le coût des intrants pour l'industrie. La position financière relativement solide du Canada et de l'industrie agricole permettra aux producteurs et aux agroentrepreneurs d'adopter des technologies plus écoénergétiques et d'utiliser les intrants d'une façon plus efficace.

⁵ Vision est un groupe consultatif de FAC qui compte plus de 9 000 membres des quatre coins du Canada. Les membres du groupe consultatif Vision œuvrent dans la production primaire, à différents niveaux de l'agroindustrie et de l'agroalimentaire et au sein d'autres secteurs directement associés à l'industrie agricole.

Indicateurs économiques généraux

L'économie canadienne est sortie de la dernière récession dans une assez bonne position. En effet, le produit intérieur brut (PIB) du Canada est rendu à un point du cycle commercial où il dépasse le sommet atteint avant le début de la récession en 2008. Le Canada compte sur un solide secteur bancaire, des ressources humaines productives, une excellente infrastructure et des marchés financiers extrêmement efficaces. La vigueur de l'économie du Canada repose, en partie, sur la forte demande externe pour ses abondantes ressources naturelles et ses produits de base.

À l'échelle mondiale, le redressement de l'économie est principalement attribuable aux dépenses de consommation, aux investissements des entreprises et au commerce. Malgré un niveau de chômage relativement élevé dans de nombreux pays, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) croit que la reprise de l'économie mondiale sera viable⁶. Toutefois, au nombre des risques pour l'économie mondiale, on compte les tensions au Moyen-Orient et la flambée des prix du pétrole, les problèmes de dette souveraine en Europe et le ralentissement de la croissance économique sur les marchés émergents clés.

La faiblesse du marché de l'emploi aux États-Unis et les augmentations potentielles des prix du pétrole pourraient ralentir considérablement la croissance économique, car l'économie américaine est tributaire des dépenses de consommation. Néanmoins, on prévoit une hausse modérée de la demande américaine pour les produits canadiens au cours de la prochaine année. La crise de la dette souveraine en Europe a obligé de nombreux pays à mettre en œuvre de solides mesures d'austérité. La détérioration de la conjoncture en Europe peut avoir un effet de propagation sur des marchés émergents comme la Chine. Bien que l'on ne prévoie pas pour la Chine une croissance économique aussi forte en 2012 qu'au cours des dernières années, le revenu disponible des consommateurs continuera d'augmenter dans l'ensemble des pays émergents. Cela créera des possibilités d'exportation pour le Canada. Alors que la demande de produits agricoles et agroalimentaires évolue continuellement, les produits et services de FAC doivent également évoluer afin de permettre aux clients de profiter des occasions qui s'offrent sur le marché et de demeurer concurrentiels.

Parmi tous les pays industrialisés, le Canada fait figure de chef de file sur le plan de la croissance économique. Pourtant, d'importants risques guettant l'économie mondiale pourraient ralentir la progression de l'économie canadienne. Selon les prévisions économiques de la Banque du Canada, la croissance du PIB canadien annualisée pourrait se situer autour de 2,4 % en 2012 et en 2013⁷.

Le système bancaire canadien représente toujours un exemple sur la scène mondiale comme système qui fait preuve d'une solidité accrue depuis la crise économique. Les institutions financières du monde entier s'efforcent d'adopter des politiques de risque plus prudentes et de réduire leurs coûts d'exploitation.

Les taux d'intérêt se maintiennent autour des creux records. Dans un énoncé de politique récent, la Banque du Canada mentionne que les mesures de détente monétaire devront éventuellement être réduites, ouvrant la porte à une hausse potentielle du taux de financement à un jour à la fin de 2012. En définitive, la politique monétaire de la Banque du Canada sera dictée par la vigueur de l'économie canadienne. FAC surveille les variations de l'inflation et les perspectives de croissance économique afin de se tenir au courant des futurs scénarios touchant les marchés financiers.

Malgré les difficultés que les économies du monde entier devraient connaître, le Conference Board du Canada s'attend à ce que les prix des produits agricoles, des produits miniers et du pétrole demeurent élevés jusqu'à la fin de 2012. Les prix élevés des produits de base alliés aux faibles taux d'intérêt peuvent créer des possibilités de croissance pour les exploitations agricoles et agroalimentaires et faire en sorte que les produits et services de FAC soient très recherchés.

L'une des priorités du gouvernement fédéral consiste à rééquilibrer les budgets par divers moyens, notamment des examens de ses fonctions administratives, de ses programmes et de ses coûts indirects, en vue d'une efficacité et d'une efficacité accrues. Le gouvernement a demandé que toutes les entités gouvernementales, y compris les sociétés d'État, contrôlent leurs coûts. FAC s'est engagée à respecter l'esprit et l'intention du Plan d'action de réduction du déficit fédéral. Par ailleurs, la société continue de quantifier les répercussions potentielles de contextes économiques mondiaux, agricoles et nationaux inattendus sur son portefeuille et son bilan.

⁶ OCDE (2011), *Perspectives économiques de l'OCDE*, Vol. 2011/2, OECD Publishing. doi: 10.1787/eco_outlook-v2011-2-fr

⁷ Banque du Canada, Rapport sur la politique monétaire, 18 avril 2012 www.banqueducanada.ca/2012/04/discours/declaration-preliminaire-92/



Aperçu de l'industrie agricole

En 2011, la croissance globale de la demande alimentaire s'est avérée positive pour l'agriculture canadienne. Les biens agricoles, y compris les terres agricoles, se sont appréciés. Les recettes monétaires agricoles et les prix des intrants ont augmenté, tandis que la valeur du dollar canadien est demeurée élevée par rapport au dollar américain. Voici un bref aperçu de ces facteurs financiers, ainsi que des observations concernant certains secteurs en particulier.

Dette agricole

Les niveaux de la dette agricole font couramment l'objet de discussions, tout particulièrement à la lumière des perspectives économiques à court et long terme. La dette agricole canadienne a principalement augmenté au taux d'inflation, sauf pour les exploitations agricoles des secteurs assujettis à la gestion de l'offre ayant un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 \$. Au cours des cinq années entre 2005 et 2010, l'ensemble des exploitations agricoles canadiennes a augmenté de 70,5 milliards de dollars⁸. Toutefois, le ratio de levier est demeuré stable. La valeur des biens agricoles s'est accrue parallèlement à la hausse de la dette, de sorte que l'équilibre est relativement préservé au sein de l'industrie. Il est toutefois important de souligner que les recettes monétaires nettes totales ont augmenté de 42 % entre 2005 et 2010, alors que le passif agricole a cru de 32 %. Ces chiffres laissent entendre que les exploitations agricoles canadiennes ont recouru à l'endettement pour améliorer leur rentabilité et qu'elles sont bien placées pour demeurer concurrentielles avec les niveaux d'endettement actuels.

Valeur des terres agricoles

Deux fois par année, FAC publie son rapport *Valeur des terres agricoles*, qui met en évidence les variations de la valeur des terres dans chaque province, ainsi qu'à l'échelle nationale. La valeur des terres agricoles a augmenté de façon constante au cours de la dernière décennie. Avant 2011, la hausse moyenne nationale la plus élevée était de 7,7 % en 2008.

Variation annuelle de la valeur des terres agricoles		
	Du 1 ^{er} janv. au 31 déc. 2011	Du 1 ^{er} janv. au 31 déc. 2010
Canada	14,8 %	5,2 %
Alberta	8,7 %	4,4 %
Colombie-Britannique	0,2 %	(0,5 %)
Île-du-Prince-Édouard	1,5 %	3,2 %
Manitoba	4,3 %	4,7 %
Nouveau-Brunswick	1,3 %	2,4 %
Nouvelle-Écosse	6,2 %	3,7 %
Ontario	14,3 %	6,8 %
Québec	8,9 %	3,2 %
Saskatchewan	22,9 %	5,7 %
Terre-Neuve	0,0 %	0,7 %

Rentabilité globale de l'agriculture primaire

Bien que le nombre de fermes canadiennes ait diminué au cours de la dernière décennie, la valeur totale de la production et le revenu d'exploitation net réel par ferme ont augmenté. Pour la plupart des entreprises, l'année 2011 a été rentable. Comparativement à 2010, les recettes monétaires agricoles totales (revenus tirés des cultures et du bétail, auxquels s'ajoutent les paiements de programmes) se sont améliorées pour bon nombre d'entreprises en 2011, tout particulièrement celles produisant des grains et des oléagineux. Les recettes monétaires agricoles totales ont augmenté de 11,2 % en 2011, après avoir diminué en 2009 et 2010. Elles ont été plus élevées dans toutes les provinces, les hausses variant entre 0,8 % au Manitoba et 19,5 % en Saskatchewan.

Par comparaison, les coûts des intrants agricoles ont progressé de 9,9 % entre le troisième trimestre de 2010 et celui de 2011, selon Statistique Canada. Les prix des intrants agricoles devraient continuer de monter en 2012, ainsi que le portent à croire les principaux indicateurs comme les prix du pétrole et de l'essence. Inversement, *Les perspectives agricoles canadiennes à moyen terme 2011-2021 d'AAC et Agricultural Projections to 2021 de l'USDA* donnent à penser que les prix des cultures seront inférieurs à leur moyenne de 2011. Cela sous-entendrait un léger recul des marges de profit des producteurs de grandes cultures au cours des 12 prochains mois. Les prix du bétail devraient demeurer au-dessus des moyennes à long terme, ce qui pourrait soutenir la rentabilité de certains secteurs de l'industrie du bétail.

Le secteur agricole et agroalimentaire a connu un certain nombre de difficultés en raison de la vigueur du dollar canadien, qui, en moyenne, s'est tenu au-dessus de la parité avec le dollar américain en 2011. Cette vigueur soutenue du huard rend les produits canadiens moins concurrentiels sur les marchés mondiaux. À l'inverse, un dollar canadien vigoureux continue de créer des occasions pour les entreprises d'accroître leur productivité en investissant dans des projets d'amélioration des immobilisations.

⁸ Statistique Canada, Tableau 002-0020, Bilan du secteur agricole, au 31 décembre

Commerce

En 2011, le gouvernement fédéral a réalisé d'importants progrès en vue d'améliorer l'accès des produits canadiens à des marchés potentiels à l'étranger. Les négociations commerciales en cours et futures devraient créer encore plus de débouchés commerciaux pour les producteurs agricoles et les agroentrepreneurs.

Le gouvernement fédéral a fait part de sa volonté d'adhérer au Partenariat transpacifique en novembre 2011 dans le but d'accroître le flux des échanges commerciaux avec les pays de l'Asie-Pacifique et de permettre au Canada de moins dépendre des exportations aux États-Unis. Cette annonce a donné lieu à des conjectures quant à la santé et à la protection futures des secteurs assujettis à la gestion de l'offre.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'est prononcée contre la politique américaine d'étiquetage du pays d'origine (ÉPO) des produits carnés. Les États-Unis ont interjeté appel de la décision de l'OMC. Jusqu'à ce que le différend commercial soit réglé, l'ÉPO continuera d'avoir une incidence sur les exportations de bétail du Canada aux États-Unis. Il est peu probable que cette question se règle en 2012.

La Corée du Sud autorise dorénavant les importations de bœuf canadien de moins de 30 mois après les avoir interdites en raison de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) il y a près de neuf ans. Cette mesure contribuera à stimuler la demande en 2012, et on estime que les exportations de bœuf pourraient atteindre 30 millions de dollars d'ici 2015.

Aperçu des secteurs

Secteur laitier

Le secteur de la production laitière du Canada devrait demeurer vigoureux et viable. Chaque année, la Commission canadienne du lait examine et, au besoin, ajuste les prix de soutien des produits laitiers afin que les producteurs laitiers reçoivent un juste prix pour le lait. En raison des coûts plus élevés des aliments pour animaux et du carburant, les prix de soutien de la poudre de lait écrémé et du beurre ont récemment augmenté et devraient compenser la hausse des coûts des intrants. D'un point de vue prospectif, *Les perspectives agricoles canadiennes à moyen terme 2011-2021* d'AAC prédisent que la consommation par habitant de lait entier, de beurre et de crème glacée diminuera de plus de 10 % entre 2010 et 2015, alors que la consommation de yogourt par habitant augmentera de 10 % au cours de la même période.

Secteur de la volaille

En 2011, la demande de poulet a augmenté plus rapidement que la production, principalement en raison de l'amélioration de la situation économique au Canada. La consommation de poulet des Canadiens a augmenté de 2,3 % au cours des neuf premiers mois de 2011, comparativement à 2010. Pendant la même période, la production de poulet a progressé de 0,8 %⁹.

Tendances

Les consommateurs se soucient de plus en plus de la salubrité alimentaire, et certains groupes d'intérêts se disent préoccupés par le traitement réservé aux animaux. Les codes de pratique, la réglementation, les progrès en matière de traçabilité et la transparence constituent des mesures visant à assurer la viabilité de l'industrie canadienne assujettie à la gestion de l'offre. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les récentes négociations commerciales ont amené les médias à parler de l'avenir de la gestion de l'offre. À ce stade-ci, il s'agit d'hypothèses. Les producteurs demeurent prudents dans la gestion de leur exploitation afin de se positionner pour connaître du succès à l'avenir.

Secteur bovin

Malgré les difficultés découlant de l'ÉPO, l'industrie du bœuf continue de se redresser. La demande de bœuf au pays et à l'étranger a été forte en 2011 et jusqu'à la fin de mars 2012. Le cheptel total de bovins du Canada, y compris les bovins laitiers et les bovins de boucherie, a progressé de 0,5 %, la première hausse en sept ans. Le nombre de vaches de boucherie a diminué légèrement. Cependant, cette diminution a été plus que compensée par l'augmentation du nombre de veaux et de génisses retenus aux fins de la reproduction. La rétention accrue des génisses a fait baisser le nombre de bovins destinés à l'abattage. Le nombre de producteurs de bœuf canadiens a continué de diminuer pour certaines raisons, notamment la hausse constante des coûts de production et une concurrence accrue pour les superficies. En 2011, l'abattage de bovins au pays a reculé de 7,5 % par rapport à 2010, et les exportations de bovins ont chuté de 35 %. La diminution du nombre de bovins de boucherie en Amérique du Nord jumelée à une forte demande ont fait grimper à la fois les prix des bovins et les marges de profit, tout particulièrement pour les éleveurs-naisseur¹⁰.

⁹ Alberta Chicken Producers | www.chicken.ab.ca

¹⁰ www5.statcan.gc.ca/access_acces/alternative_alternatif.action?l=eng&loc=www.statcan.gc.ca/pub/23-012-x/23-012-x2011002-eng.pdf&t=Cattle%20Statistics



Secteur porcin

La situation de l'industrie porcine continue de s'améliorer grâce à une forte demande au Canada et à l'étranger en 2011 et au début de 2012. Le cheptel de porcs du Canada s'est agrandi légèrement en 2011, pour la première fois depuis avril 2006. Compte tenu du cheptel national de porcs peu élevé, l'abattage total de porcs a diminué d'environ 2 % en 2011 comparativement à 2010, et les exportations se sont accrues de 1 % pendant la même période. La diminution globale du cheptel de porcs, tant au Canada qu'aux États-Unis a contribué à un raffermissement des prix. Les coûts élevés des aliments pour animaux et des intrants et la vigueur du dollar canadien par rapport au dollar américain continuent d'exercer des pressions sur les marges de profit des producteurs.

Tendances

Puisque le prix des aliments est un déterminant clé de la rentabilité dans le secteur de la viande rouge, l'industrie surveille de près la volatilité des prix des produits de base en s'efforçant de gérer le risque lié aux prix. Pour répondre à la demande de l'industrie et des consommateurs et suivre les tendances en matière de protection des animaux observées en Europe et aux États-Unis, les stalles de gestation des truies pourraient être remplacées à l'avenir par des enclos communs.

Secteur des grains et des oléagineux

Les rendements et la qualité des grains et des oléagineux pour 2011 étaient équivalents ou supérieurs à la moyenne dans la plupart des régions du Canada. Par conséquent, la plupart des producteurs de grains et d'oléagineux ont profité de la vigueur des prix des produits agricoles de base. Toutefois, certaines régions du Manitoba et du Sud-Est de la Saskatchewan ont reçu des précipitations supérieures à la moyenne ou ont été inondées en 2011, ce qui a eu pour effet de réduire les superficies récoltées.

Selon *Les perspectives agricoles canadiennes à moyen terme 2011-2021* d'AAC et *Agricultural Projections to 2021* de l'USDA, les prix des grains et des oléagineux seront légèrement inférieurs aux sommets atteints en 2011, mais ils demeureront tout de même élevés d'un point de vue historique au cours des dix prochaines années.

L'accroissement de la demande de céréales secondaires et d'oléagineux de la part de pays en développement comme la Chine contribuera au maintien de ces prix. Au Canada, les éleveurs de bétail, les fabricants de biocarburants et les huileries contribuent également à la demande. En 2010,

la faiblesse des stocks de report, les catastrophes naturelles et les problèmes de production dans l'ancienne Union soviétique et dans de nombreuses autres régions du monde ont incité des pays, notamment la Chine, à constituer des réserves.

Au 26 février 2012, les exportations totales de grains canadiens dépassaient de 16 % celles de l'année de récolte précédente, selon la Commission canadienne des grains.

Tendances

En 2012, les producteurs de grains de l'Ouest du Canada ont pour priorité de modifier les options de commercialisation du blé et de l'orge. Les répercussions sur le secteur de la manutention des grains sont également surveillées de près. Les producteurs de grandes récoltes se soucient beaucoup de la valeur des terres et de la propriété foncière. Les valeurs sans précédent des terres dans certaines régions du Canada ont une incidence sur les décisions d'agrandir une exploitation ou de quitter l'agriculture.

Secteur de l'horticulture

L'industrie canadienne des cultures en serre prend de la vigueur et devrait demeurer rentable. Reposant en grande partie sur les exportations vers le marché des États-Unis, elle a dû s'adapter à la forte valeur du dollar canadien. L'industrie des cultures en serre a également dû composer avec les prix élevés de l'énergie et la concurrence accrue de la part des exportateurs européens. Elle a réagi en devenant plus concurrentielle, en adoptant le gaz naturel moins dispendieux comme mode de chauffage, en mettant en place des technologies et des pratiques écologiques et économes de ressources, et en tissant et développant des liens avec les détaillants. La demande de produits cultivés en serre devrait s'accroître, car les clients continuent d'exiger des légumes frais toute l'année.

Tendances

L'énergie constitue un important coût d'intrant pour l'industrie canadienne des cultures en serre. Cependant, puisque les prix du gaz naturel étaient à la baisse en 2011, certaines exploitations ont délaissé leurs projets antérieurs de recourir davantage à l'énergie renouvelable. La technologie de pointe est généralement considérée comme un élément nécessaire de l'exploitation dans ce secteur. Par conséquent, les propriétaires de serres modernisent l'infrastructure existante.

Secteur de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire

En raison de l'excellent rendement des producteurs primaires, les agroentreprises qui leur fournissent des intrants ont connu une forte demande pour leurs produits.

Le rendement général de l'agroalimentaire est inégal, car la croissance globale du PIB canadien avait ralenti depuis quelques trimestres. La demande des consommateurs pour des produits à valeur ajoutée s'accroît lentement, alors que l'économie du Canada et celles d'autres pays continuent de remonter la pente. Conséquemment, davantage d'occasions s'offrent aux entreprises agroalimentaires. Toutefois, ces occasions ne sont pas égales dans l'ensemble des secteurs. En raison de la diminution des cheptels de bovins et de porcs au Canada et aux États-Unis, la concurrence s'est intensifiée entre les entreprises de transformation de viande. Inversement, les entreprises de transformation de fruits et de légumes ont agrandi leurs surfaces de production et leurs serres. La vigueur du dollar continue de pousser les transformateurs de produits alimentaires canadiens à accroître leur productivité comparativement à leurs concurrents des États-Unis.

Tendances

L'un des enjeux les plus souvent mentionnés dans le secteur de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire est le problème de réglementation croissant auquel font face les agroentreprises souhaitant commercialiser des produits et les lancer sur les marchés mondiaux. Le secteur s'efforce de trouver une logique dans le paysage changeant de l'industrie canadienne de la manutention des grains, et cherche à comprendre les occasions et les défis que représentent les options de rechange pour la commercialisation du blé et de l'orge.

Secteur des biocarburants

Le 1^{er} juillet 2011, il est devenu obligatoire au Canada que les mélanges de biocarburants constituent une moyenne de 2 % du contenu renouvelable des stocks de distillat. Les mélanges d'éthanol demeurent inchangés depuis décembre 2010, à 5 %. Selon l'Association canadienne des carburants renouvelables, cette mesure comporte des avantages pour l'agriculture, dont une hausse des prix marchands locaux et un revenu agricole accru. Mentionnons également d'autres avantages comme un moins grand besoin du soutien gouvernemental à l'agriculture, un marché stable pour les grains et les oléagineux, ainsi que la fixation des prix à terme pour les producteurs de grains et d'oléagineux.

Tendances

L'industrie canadienne des biocarburants doit relever le défi de comprendre les répercussions des mandats et subventions nord-américains et les conséquences futures de leur échéance ou de leur élimination. Le numéro sur l'énergie d'*À la fine pointe*¹¹ publié par FAC traite de l'émergence d'un nouveau paysage énergétique qui comprendra un agencement de sources d'énergie renouvelables et non renouvelables et mettra l'accent sur la durabilité, l'efficacité et les technologies novatrices adaptées aux usages prévus.

¹¹ *À la fine pointe – L'énergie* : volume 1, numéro 2 ; | www.fcc-fac.ca/fr/learningcentre/knowledge/energy/energy_f.asp



Répercussions actuelles et potentielles sur FAC

Depuis plus de dix ans, FAC enregistre chaque année une croissance importante de ses activités. Les bénéfices et les frais d'administration ont augmenté au même rythme que les produits et services offerts et que le portefeuille de prêts global de la société. Au cours de la même période, FAC a amélioré son ratio d'efficacité et grossi son portefeuille de prêts. Cette tendance favorable à l'amélioration devrait se maintenir durant les cinq prochaines années. FAC comprend l'importance des pratiques budgétaires prudentes et du maintien de la viabilité financière, peu importe le cycle économique, afin d'appuyer ses clients pendant les périodes de prospérité et les périodes difficiles. Il est essentiel de maintenir un niveau élevé de satisfaction de la clientèle et d'engagement des employés afin d'assurer la réussite continue de la société pour le bien de l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

FAC demeure financièrement solide. En plus de capitaux propres et de réserves pour pertes sur créances de 3 730,3 millions de dollars, la société dispose d'un faible ratio de levier et de pratiques de gestion du risque de qualité supérieure. Puisque FAC prête à l'ensemble de l'industrie agricole canadienne, son portefeuille est diversifié tant sur le plan sectoriel que géographique, ce qui contribue à réduire le risque.

La complexité soutenue de l'industrie agricole nécessite des connaissances, des aptitudes techniques et des compétences accrues de la part des clients et des employés de FAC. FAC offre à son personnel un vaste accès à des connaissances sur les secteurs et les marchés et propose gratuitement des programmes d'apprentissage et des publications à ses clients et non-clients.

Les producteurs agricoles et les agroentrepreneurs ont une forte impulsion qui les pousse à innover et à croître, et FAC continuera de leur offrir le soutien dont ils ont besoin pour réussir. L'agilité est une qualité essentielle à toute entreprise œuvrant dans ce milieu. Le lien unique qui l'unit à ses clients, à l'industrie, au gouvernement, au milieu universitaire et au monde des affaires permettra à FAC d'être à l'affût des besoins changeants, des risques et des débouchés.

FAC entame le prochain exercice dans une situation financière solide. Elle continuera de suivre de près les tendances financières externes et internes, d'en évaluer les conséquences et d'élaborer des stratégies proactives à cet égard. Les niveaux de risque feront l'objet d'une surveillance étroite afin de s'assurer qu'ils demeurent à des niveaux acceptables.

L'engagement de FAC envers l'agriculture canadienne est inébranlable. La société continuera de surveiller la conjoncture économique et de réagir en conséquence afin d'atteindre ses objectifs et de maintenir sa solidité financière.

Survol stratégique

À titre de plus important fournisseur de financement agricole au Canada, FAC œuvre pour l'avenir de l'agroindustrie en offrant du financement, de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage ainsi que d'autres services commerciaux aux producteurs, aux agroentrepreneurs et aux entreprises agroalimentaires. FAC est financièrement solide et stable, et elle sert l'industrie peu importe le cycle économique. Passionné de l'agriculture, son personnel est voué à la réussite de la clientèle et de l'industrie.

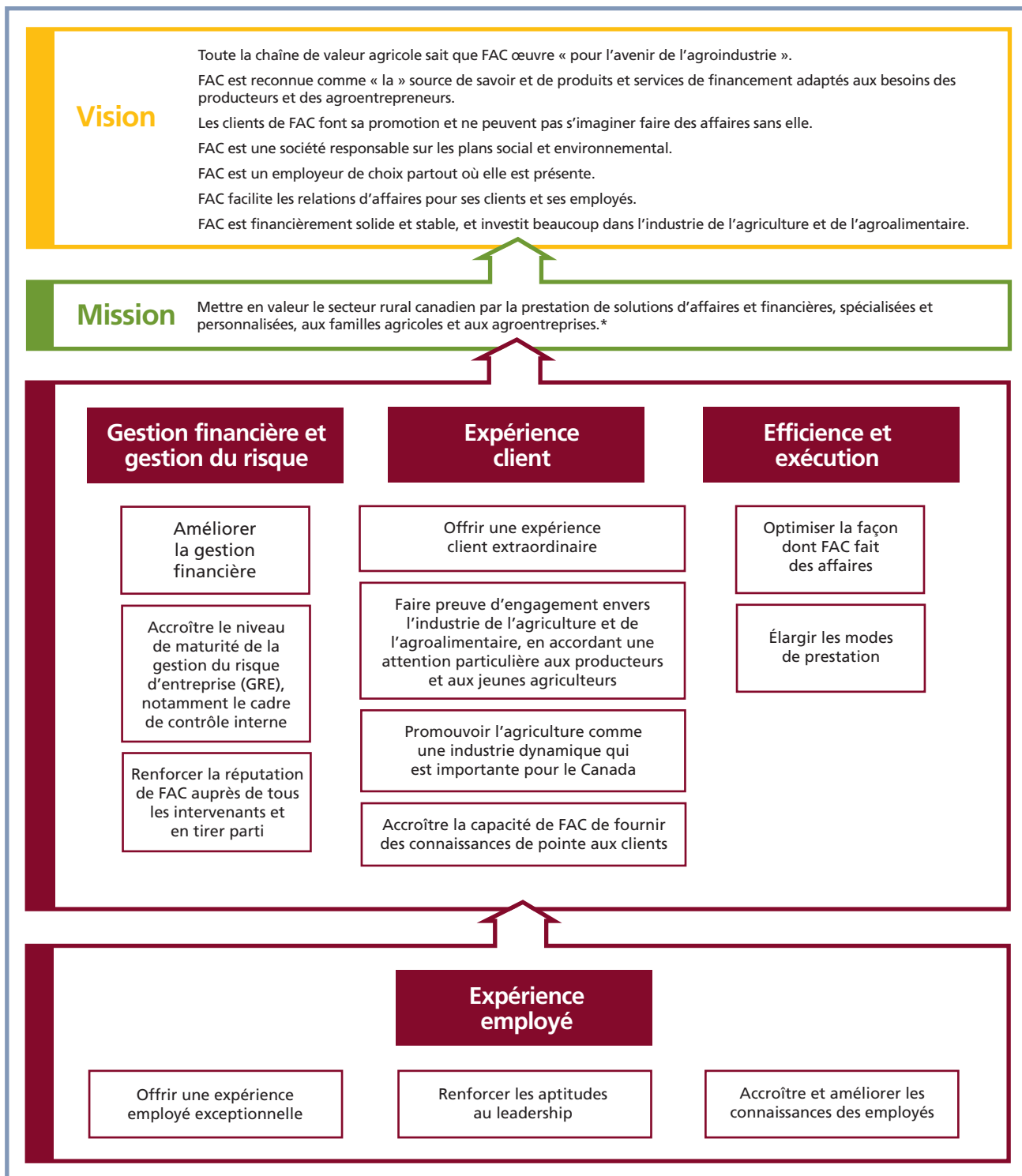
L'orientation stratégique de FAC est alignée sur les priorités du gouvernement du Canada et sur l'énoncé relatif aux priorités de 2011 émis par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Carte stratégique de FAC

FAC utilise un indicateur de performance global pour surveiller et mesurer les progrès par rapport à la stratégie d'entreprise. Afin de réaliser sa vision et d'exécuter sa mission, FAC a élaboré des objectifs et des stratégies qu'elle a regroupés sous quatre thèmes stratégiques.

- Gestion financière et gestion du risque
- Expérience client
- Efficacité et exécution
- Expérience employé

La carte stratégique de FAC permet de visualiser comment l'atteinte des 12 objectifs stratégiques quinquennaux qui sont regroupés sous les thèmes stratégiques aidera FAC à concrétiser sa vision et à réaliser sa mission. Le thème de l'expérience employé et ses objectifs connexes constituent la pierre angulaire des trois autres thèmes et des objectifs qui en découlent.



* Il s'agit d'une version abrégée de la mission de FAC. Pour en obtenir une version complète, consultez le site www.fac.ca

Rapport sur les résultats d'entreprise

Gestion financière et gestion du risque

FAC est financièrement viable et autonome à long terme, et elle investit beaucoup dans l'agroindustrie. Elle fait également appel à des partenariats précieux.

Résultat essentiel

En 2020, FAC a un portefeuille diversifié dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire. La société continue d'être financièrement viable et autonome et affiche un bilan solide ainsi qu'un rendement de ses capitaux propres supérieur ou égal à 12 %.

Résumé des résultats

Au cours de la dernière décennie, le portefeuille de FAC a progressé de 6,6 milliards de dollars à plus de 23 milliards de dollars et le rendement sur ses capitaux propres est passé de 8,7 % en 2001-2002 à 20,9 % en 2011-2012. FAC a un portefeuille agricole diversifié; elle accorde des prêts dans toutes les provinces et dans tous les secteurs de l'agriculture. FAC surveille de près l'efficacité de son plan de diversification du portefeuille et évalue ses pratiques de gestion du risque, ce qui permet de croire que ses résultats financiers demeureront solides pendant encore longtemps. FAC a dépassé la plupart des cibles liées au thème sur la gestion financière et la gestion du risque et les projections montrent que la société est en bonne voie de réaliser sa stratégie à long terme, tout en demeurant financièrement viable et autonome.

Objectif stratégique	Mesure des résultats	2010-2011		2011-2012		Commentaires	2012-2013	2013-2014
		Cible	Résultat	Cible	Résultat		Cible	Cible
Améliorer la gestion financière	Bénéfice net	318,4 M\$	460,2 M\$*	355,8 M\$	565,1 M\$	Cible dépassée : en raison surtout de la charge pour pertes sur créances inférieure à la cible grâce à la très bonne santé du portefeuille, à un volume accru et à d'autres écarts favorables.	445,0 M\$	467,7 M\$
	Rendement des capitaux propres	14,5 %	20,4 %*	13,9 %	20,9 %	Cible dépassée : en raison surtout du bénéfice net supérieur à la cible.	13,9 %	12,8 %
	Ratio de levier	8,1:1	7,7:1*	6,9:1	7,1:1	Cible non atteinte : cette mesure n'a pas atteint la cible de fin d'exercice en raison d'emprunts accrus visant à financer des volumes plus élevés.	6,2:1	5,8:1
	Croissance du portefeuille	7,7 %	8,0 %*	3,3 %	8,4 %	Cible dépassée : en raison surtout des décaissements supérieurs à la cible.	6,1 %	6,6 %
Afin d'améliorer les pratiques de gestion financière, FAC a mené des recherches, en collaboration avec un expert-conseil externe, sur les pratiques exemplaires dans le domaine de la gestion du capital au sein de l'industrie des services financiers. À l'aide de l'information recueillie, la société a conçu un cadre de gestion du capital et établi un calendrier d'exécution pour 2012-2013. Le cadre permettra à FAC d'évaluer ses besoins en capital, pondérés en fonction des risques.								

* La note complémentaire 3 des états financiers consolidés renferme de plus amples renseignements sur le redressement des nombres conformément aux IFRS.



Objectif stratégique	Mesure des résultats	2010-2011		2011-2012		Commentaires	2012-2013	2013-2014
		Cible	Résultat	Cible	Résultat		Cible	Cible
Accroître le niveau de maturité de la gestion du risque d'entreprise (GRE), notamment le cadre de contrôle interne	Mesure de la maturité de la gestion du risque d'entreprise (GRE)	S.O.		Créer une mesure	FAC a adopté une nouvelle mesure de maturité de la GRE fondée sur la méthodologie et le modèle de maturité de la GRE de KPMG. Une mesure de référence et des cibles seront établies au prochain exercice.		Mesure de référence de la GRE	Faire progresser la maturité de la GRE selon le plan
	Le pointage SPTR (Système de pointage et de tarification du risque) est indiqué sous forme de points ¹² (Le modèle SPTR tient compte de trois groupes principaux de prédicteurs de risque qui modélisent le risque de défaut d'un prêt.)	S.O.	S.O.	770	804	Cible atteinte. Remarque : plus le pointage est élevé, plus le risque que les clients se trouvent en défaut de paiement est faible.	Production primaire ¹³ – Pointage SPTR égal ou supérieur à 790	Production primaire – Pointage SPTR égal ou supérieur à 790
		Agro-entreprise et agro-alimentaire ¹⁴ – Pointage SPTR égal ou supérieur à 750	Agro-entreprise et agro-alimentaire – Pointage SPTR égal ou supérieur à 750					
En 2011-2012, FAC a continué la mise en œuvre de son cadre de GRE, y compris le travail préliminaire quant à la propension au risque de la société. Afin d'atténuer le risque opérationnel, la société a élaboré et mis à l'essai une politique sur le cadre de contrôle interne et a adopté une méthodologie d'évaluation des risques et des contrôles. En 2012-2013, FAC poursuivra la mise en œuvre de son cadre de contrôle interne, évaluera la maturité de la GRE, effectuera une analyse des écarts et mettra à exécution des plans en conséquence.								
Renforcer la réputation de FAC auprès de tous les intervenants et en tirer parti	Indice de couverture favorable des médias ¹⁵	7	9	7	13	Cible dépassée : en 2011-2012, FAC a fait l'objet de 2 930 articles dans les médias et notre indice de couverture favorable était de 64. La moyenne globale des institutions financières est de 51.	7	7
		*points au-dessus de la moyenne globale des institutions financières		*points au-dessus de la moyenne globale des institutions financières				
Le programme national de gestion de la réputation se veut une approche globale, centralisée, et cohérente de la gestion de la réputation. En 2011-2012, la société a mis en œuvre le programme, a évalué les besoins opérationnels actuels et s'est procuré un logiciel. FAC a également publié son premier rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise. Pour le lire, consultez le site www.fcc-fac.ca/fr/AboutUs/Responsibility/csr_full_report_f.asp .								

Remarque :

En 2011-2012, la mesure relative au capital-risque investi a été supprimée. Toutefois, FAC continue de fournir du capital-risque par l'intermédiaire de son partenaire Avrio Ventures. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le capital-risque, consultez la page 46.

* La note complémentaire 3 des états financiers consolidés renferme de plus amples renseignements sur le redressement des nombres conformément aux IFRS.

¹² Pointage SPTR : voir la définition à la page 125.

¹³ Production primaire = Financement de la production primaire : voir la définition à la page 125.

¹⁴ Agroentreprise et agroalimentaire = Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire : définition à la page 123.

¹⁵ Indice de couverture favorable des médias : la firme Léger Marketing mesure l'indice de couverture favorable tous les trimestres au moyen de nombres, de facteurs qualitatifs et d'autres critères. Le rendement est fonction de la moyenne globale des institutions financières.

Expérience client

FAC offre une expérience extraordinaire aux clients, qui sont des porte-parole passionnés de FAC.

Résultat essentiel

En 2020, FAC continue d'offrir une expérience client extraordinaire. Ainsi, selon l'indice de l'expérience client, deux clients sur trois (65 %) attribuent à FAC une note de cinq sur cinq quant à leur expérience avec la société.

Résumé des résultats

FAC a déterminé que l'expérience client représentait sa principale caractéristique de différenciation. Le résultat visé est de créer chez le client le sentiment que la société est axée sur les relations, qu'elle est souple, qu'elle connaît l'agriculture et qu'elle est au service exclusif de l'industrie. Le service à la clientèle revêt une grande importance pour FAC, ce qui a contribué à l'amélioration du pointage de l'expérience client (de 53,97 % en 2006-2007 à 63,56 % en 2011-2012). Ces résultats démontrent que FAC continue d'offrir une expérience client extraordinaire et est en voie d'atteindre la cible prévue pour 2020, c'est-à-dire l'attribution, par 65 % des clients, d'une note de cinq sur cinq à FAC quant à leur expérience avec la société.

Objectif stratégique	Mesure des résultats	2010-2011		2011-2012		Commentaires	2012-2013	2013-2014
		Cible	Résultat	Cible	Résultat		Cible	Cible
Offrir une expérience client extraordinaire	Indice de l'expérience client ¹⁶	58,44	61,64	60,00	63,56	Cible dépassée	60,50	61,00
	En 2011-2012, FAC a concentré ses efforts sur l'amélioration de l'uniformité de l'expérience client dans tous les bureaux au pays au moyen d'un programme d'encadrement détaillé guidé par les données. FAC a mené des recherches avec l'aide des membres du groupe consultatif Vision de FAC qui ont contribué à cerner les trois éléments qui permettent à FAC de se démarquer de tous les autres fournisseurs sur le marché, c'est-à-dire les relations personnalisées, la connaissance de l'industrie et la souplesse. Ces trois éléments constituent la base des futures initiatives dans le domaine de l'expérience client. En 2012-2013, FAC élaborera un programme de solutions interactives et en ligne. Ce programme offrira une plateforme mobile et Web remaniée, permettra d'établir officiellement la présence de FAC sur les réseaux sociaux et améliorera les fonctionnalités en ligne pour ses partenaires.							
Faire preuve d'engagement envers l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire, en accordant une attention particulière aux producteurs et aux jeunes agriculteurs	Total des prêts consentis aux jeunes agriculteurs	1,71 G\$	1,63 G\$	1,48 G\$	1,92 G\$	Cible dépassée. FAC a décaissé 63 000 prêts totalisant 10,5 milliards de dollars à de jeunes agriculteurs au cours des sept dernières années.	1,74 G\$	1,89 G\$
	Nombre de participants aux programmes de formation	S.O.	S.O.	10 500	11 457	Cible dépassée	11 500	11 750
	FAC appuie les jeunes agriculteurs à chaque étape de leur carrière en leur proposant du financement et des occasions d'apprentissage. L'initiative Agri-génération de FAC offre du soutien aux jeunes agriculteurs à chacune de ces différentes étapes, notamment des programmes pour les jeunes des milieux ruraux et les collèges et universités agricoles, ainsi que des options souples à l'intention des jeunes agriculteurs.							

¹⁶ Indice de l'expérience client : ce pointage est déterminé en fonction de sondages menés auprès des clients au sujet de la satisfaction et de la fidélité du client, de sa promotion de FAC, de la facilité avec laquelle il fait affaire avec FAC et de la capacité de FAC de résoudre des problèmes de service.



Objectif stratégique	
<p>Faire preuve d'engagement envers l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire, en accordant une attention particulière aux producteurs et aux jeunes agriculteurs</p>	<p>Le nouveau prêt Jeune agriculteur, lancé officiellement en avril 2012, améliorera les produits et services offerts par FAC aux agriculteurs âgés de moins de 40 ans. Ces derniers pourront contracter des prêts pouvant atteindre 500 000 \$, sans frais de traitement. Les taux d'intérêt seront plafonnés au taux préférentiel plus 0,5 % pour les produits à taux variable.</p> <p>Le prêt Transfert est conçu pour faciliter la vente d'exploitations agricoles aux jeunes agriculteurs, grâce à des options de remboursement souples. FAC garantit le remboursement au vendeur et offre la possibilité de décaisser les fonds sur une période de cinq ans.</p> <p>Les programmes sur le campus à l'intention de la prochaine génération d'agriculteurs comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le programme Agri-avenir de FAC, qui offre aux étudiants inscrits à un programme en agriculture menant à un grade universitaire ou à un diplôme l'occasion d'inviter un conférencier à faire une présentation dans le cadre d'un événement éducatif sur leur campus; • le programme FAC sur le campus, qui intègre la formation sur les produits de Logiciels de gestion FAC au programme d'enseignement de plusieurs collèges et universités agricoles au pays; • le Prix d'excellence en planification des affaires de FAC, qui décerne un prix en argent aux étudiants en agriculture ayant élaboré les meilleurs plans d'affaires; <p>FAC travaille également en partenariat avec les cercles 4-H, la Fédération de la relève agricole du Québec et l'Association des jeunes ruraux du Québec, et parraine des programmes nationaux et régionaux tels que la Table pancanadienne de la relève agricole et le programme Jeunes agriculteurs d'élite du Canada. En 2011-2012, FAC a renouvelé son engagement envers les cercles 4-H au moyen d'un contrat de partenariat de quatre ans et de dons annuels de 250 000 \$ afin d'appuyer les cercles 4-H et son programme annuel d'art oratoire.</p> <p>Lorsque des défis se présentent dans l'industrie agricole, FAC travaille auprès des clients pour leur offrir du soutien, au besoin. Elle offre notamment des options de remboursement souples sur les prêts existants et de l'aide aux collectivités en périodes de crise. En 2011-2012, FAC a pris l'initiative de verser 37 000 \$ afin d'appuyer des projets communautaires de secours aux sinistrés mis en œuvre principalement à la suite des inondations extrêmes qui sont survenues dans des collectivités rurales.</p> <p>FAC aide également les clients personnellement touchés par des problèmes isolés (comme des incendies ou des maladies mortelles) grâce à son fonds AgriSoutien. En 2011-2012, FAC a aidé 179 clients à faire face à un événement imprévu de courte durée en leur versant 248 750 \$.</p> <p>En 2011-2012, le fonds AgriEsprit a versé 1 million de dollars à l'appui de 120 projets d'amélioration communautaire à l'échelle du Canada.</p> <p>Depuis 2006, FAC a offert un fonds de capital-risque à l'agriculture canadienne afin de stimuler l'investissement. En 2011-2012, la société a officialisé une entente sur le versement de 50 millions de dollars supplémentaires à l'industrie par l'intermédiaire du Fonds Avrio II.</p>
<p>Promouvoir l'agriculture comme une industrie dynamique qui est importante pour le Canada</p>	<p>L'agriculture est une industrie hautement complexe et mondialement concurrentielle et constitue une composante dynamique et essentielle de l'économie canadienne. En 2011-2012, FAC a mené une étude qui a révélé que les perceptions des producteurs et du grand public ne sont pas très positives à l'égard de l'agriculture. Il existe un besoin de revitaliser l'industrie et de modifier les perceptions. Dans le cadre de la campagne <i>L'agriculture, plus que jamais</i>, FAC souhaite encourager les agriculteurs et d'autres intervenants à promouvoir l'importance de l'industrie agricole. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle ciblant l'industrie, les producteurs et le grand public. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.agricultureplusquejamais.ca.</p>
<p>Accroître la capacité de FAC de fournir des connaissances de pointe aux clients</p>	<p>FAC veille constamment au perfectionnement de ses employés sur le plan des connaissances, des compétences et de l'expérience pour mieux servir sa clientèle. En 2011-2012, FAC a présenté des webinaires décrivant en détail les attentes envers les employés en matière de connaissances et a offert du soutien et des outils d'encadrement. L'équipe du Savoir de FAC a fourni plus de 100 trousseaux de connaissances sur mesure aux employés pour qu'ils les transmettent aux clients. Ces trousseaux sont personnalisés pour le client ou le client éventuel. Elles contiennent de l'information sur l'industrie du client, des questions portant à réflexion et des sources pour obtenir d'autres renseignements. FAC a produit deux numéros d'<i>À la fine pointe</i>, l'un portant sur la mondialisation et l'autre sur la bioéconomie, qui ont aussi été publiés sur le site Web de FAC.</p>

Efficiency et exécution

L'agilité de FAC dans ses processus de prise de décision et son infrastructure technique et opérationnelle facilite les processus d'affaires pour les clients et les employés.

Résultat essentiel

En 2020, FAC continue d'être reconnue comme une société très efficace, efficace et agile avec laquelle il est facile de faire affaire. La société affiche un ratio d'efficacité de 45 % ou moins.

Résumé des résultats

FAC continue de trouver des moyens de maximiser ses résultats jusqu'en 2020. Deux éléments clés indiquent qu'elle est sur la bonne voie : son ratio d'efficacité continue de s'améliorer (il est passé de près de 60 % en 1999 à 33,4 % en 2012) et elle atteint constamment sa cible en ce qui a trait à ses indicateurs de la facilité de faire des affaires (74 % en 2007 et 83 % en 2012), c'est-à-dire égal ou supérieur au pointage moyen des 50 employeurs de choix au Canada. Ces indicateurs mesurent le niveau d'efficacité et d'efficacité avec lequel les employés croient pouvoir accomplir leur travail. Par ailleurs, le programme de transformation des processus d'affaires et de la technologie (BK) augmentera la vitesse, réduira le volume de travail effectué manuellement et permettra à la société d'accroître son agilité dans le domaine de la technologie.

Objectif stratégique	Mesure des résultats	2010-2011		2011-2012		Commentaires	2012-2013	2013-2014
		Cible	Résultat	Cible	Résultat		Cible	Cible
Optimiser la façon dont FAC fait des affaires	Ratio d'efficacité ¹⁷	41,6 %	35,7 %*	41,6 %	33,4 %	Cible dépassée : en raison surtout des frais d'administration inférieurs à la cible et de l'écart favorable au titre des intérêts créditeurs nets et des autres produits.	37,1 %	37,0 %
	Engagement des employés (indicateurs de la facilité de faire des affaires) ¹⁸	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix (moyenne de 78 % en 2010)	79 %	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	83 %	Cible dépassée : le pointage moyen des 50 employeurs de choix au Canada s'élevait à 78 % en 2011.	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix

* La note complémentaire 3 des états financiers consolidés renferme de plus amples renseignements sur le redressement des nombres conformément aux IFRS.

¹⁷ Ratio d'efficacité : définition à la page 124.

¹⁸ FAC compare son rendement au rendement moyen des 50 employeurs de choix, tel qu'il a été calculé dans le cadre de l'étude annuelle sur les *Employeurs de choix au Canada* d'Aon-Hewitt. Les indicateurs de la facilité de faire des affaires englobent : les collègues, l'environnement de travail physique, les ressources, les processus de travail et les tâches.



Objectif stratégique	
Optimiser la façon dont FAC fait des affaires	<p>FAC met régulièrement au défi tous ses secteurs de trouver de meilleurs moyens de faire des affaires et de répondre aux attentes des clients en matière de prestation de services et de rapidité. Le programme de transformation des processus d'affaires et de la technologie (BK) s'avère l'initiative la plus importante entreprise en 2011-2012.</p> <p>Ce programme simplifiera et automatisera de nombreux processus d'affaires, en plus d'appuyer les activités de prêt grâce à une technologie plus flexible. Même si nous avons bien progressé en 2011-2012, le programme BK accuse un retard sur l'échéancier. Au 31 mars (après 63 mois d'exploitation), le programme BK avait engagé 56,2 millions de dollars et était achevé dans une proportion de 93 %. Le programme a pris du retard en raison de la complexité des défauts et des exigences d'essai hautement intégrées. Pour cette raison et pour assurer l'offre d'un produit de haute qualité, l'équipe a testé individuellement toutes les composantes du programme et a corrigé les défauts associés à chacune d'entre elles. La mise en œuvre du programme BK est maintenant prévue pour le mois d'août 2012.</p> <p>Le programme BK demeure aligné sur la stratégie d'affaires de la société. L'entreprise externe embauchée par FAC a un contrat à prix fixe, ce qui signifie que toute tâche supplémentaire est effectuée au même coût que ce qui avait été convenu dans le contrat initial. Les retards n'auront aucun impact sur la capacité de FAC à atteindre ses objectifs tels qu'ils sont définis dans le Plan d'entreprise 2012-2017, et l'analyse de rentabilisation demeure solide.</p> <p>FAC s'est engagée à respecter l'esprit et l'intention du plan d'action de réduction du déficit fédéral. En 2011-2012, FAC a fait progresser les initiatives découlant d'un examen d'optimisation qui visait à améliorer l'efficacité et l'efficacité de la société. Les progrès comprennent des changements au titre de la politique sur les voyages et les dépenses afin qu'elle s'harmonise avec les politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada; la mise en place d'un système de gestion de l'apprentissage et d'un système de gestion du contenu d'apprentissage qui offrent davantage de possibilités de formation en ligne et centralisent le contenu d'apprentissage; la tenue de réunions au moyen de webinaires plutôt qu'en personne afin de réduire les frais de déplacement; la modification des processus de passation de marchés visant des services externes; la modification des processus de préparation du courrier afin de réduire les frais afférents aux services externes et la négociation de tarifs moins élevés pour les services postaux et de messagerie. Un projet d'optimisation de la Technologie de l'information a permis de dresser une liste de 21 projets à court et moyen terme qui seront mis en œuvre en 2012-2013.</p>
Élargir les modes de prestation	<p>Les travaux portant sur les modes de prestation ont pour but de s'assurer que le mode utilisé par chaque client réponde à ses besoins de la façon la plus efficace et efficace possible. Dans le cadre de sa stratégie globale intégrée relative aux modes de prestation, FAC a exploré des options qui lui permettraient de traiter davantage de prêts par l'entremise du Centre de service à la clientèle (CSC). Les résultats de cette démarche lui ont permis de déployer à l'échelle nationale un processus permettant de commencer à traiter les prêts sur garantie immobilière par l'entremise du CSC en 2011. Au 31 mars 2012, le CSC avait traité 312 demandes de prêt sur garantie immobilière totalisant 34,3 millions de dollars.</p>

Remarque :

En 2011-2012, la mesure de la maturité en gestion de projet a été supprimée à l'échelle de la société puisqu'il s'agit maintenant d'une mesure clé au niveau opérationnel.

Expérience employé

La culture à rendement élevé de FAC et l'engagement profond de son personnel font ressortir le meilleur de chaque employé, ce qui fait de FAC un employeur de choix.

Résultat essentiel

En 2020, FAC continue d'être un employeur de choix grâce à une culture qui motive les employés à offrir une expérience client extraordinaire. FAC obtient un pointage d'engagement des employés égal ou supérieur au pointage moyen des 50 employeurs de choix du Canada.

Résumé des résultats

Les recherches révèlent invariablement qu'un employé engagé offre un meilleur service à la clientèle. C'est la raison pour laquelle il est si important d'offrir une expérience employé positive. FAC a déjà atteint le résultat essentiel prévu pour 2020 et prévoit maintenir ce résultat à long terme. L'indice d'engagement des employés et les pointages connexes ont été supérieurs au pointage d'engagement des 50 employeurs de choix au Canada de façon constante, ce qui témoigne de l'atteinte du résultat essentiel.

Objectif stratégique	Mesure des résultats	2010-2011		2011-2012		Commentaires	2012-2013	2013-2014
		Cible	Résultat	Cible	Résultat		Cible	Cible
Offrir une expérience employé exceptionnelle	Indice d'engagement des employés ¹⁹	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix (moyenne de 78 % en 2010)	82 %	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	84 %	Cible dépassée : le pointage moyen des 50 employeurs de choix au Canada s'élevait à 78 % en 2011.	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix
FAC est d'avis qu'une expérience employé positive permet d'offrir une expérience client exceptionnelle. En 2011-2012, FAC a créé une stratégie triennale visant à approfondir la culture interne. FAC a également lancé un nouveau système de reconnaissance en ligne. En 2012-2013, les mesures liées à la stratégie sur la diversité et au plan d'équité en matière d'emploi de FAC seront mises en œuvre.								

¹⁹ FAC compare son rendement au rendement moyen des 50 employeurs de choix, tel qu'il a été calculé dans le cadre de l'étude annuelle sur les *Employeurs de choix au Canada* d'Aon-Hewitt.



Objectif stratégique	Mesure des résultats	2010-2011		2011-2012		Commentaires	2012-2013	2013-2014
		Cible	Résultat	Cible	Résultat		Cible	Cible
Renforcer les aptitudes au leadership	Indice d'engagement des employés : indicateurs de l'expérience employé ²⁰	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix (moyenne de 74 % en 2010)	75 %	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	81 %	Cible dépassée : le pointage moyen des 50 employeurs de choix au Canada s'élevait à 75 % en 2011.	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	Pointage supérieur ou égal à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix
	Indice du leadership ²¹	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix (moyenne de 71 % en 2010)	73 %	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	78 %	Cible dépassée : le pointage moyen des 50 employeurs de choix au Canada s'élevait à 72 % en 2011.	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix
Un excellent leadership renforce l'expérience des employés en les inspirant à offrir un meilleur rendement, en leur donnant l'occasion de perfectionner leurs compétences et en veillant au bon déroulement des activités d'affaires de FAC. En 2011-2012, 19 nouveaux leaders ont suivi le Programme d'excellence en leadership et les 26 leaders admissibles ont participé au programme Les cinq principes du leadership. Tous les nouveaux leaders et leaders existants ont suivi ces deux programmes.								
Accroître et améliorer les connaissances des employés	Mesure liée à l'apprentissage	S.O.	S.O.	Mesure à établir		À la suite d'une enquête approfondie, il a été décidé qu'une mesure satisfaisante ne pouvait être établie.		
	<p>La stratégie d'apprentissage de FAC se compose de deux éléments principaux : un programme Notions essentielles du financement qui comprend de la formation visant l'acquisition des compétences et des connaissances dont les employés ont besoin pour servir les clients et une initiative conçue pour améliorer l'accès du personnel à des connaissances spécialisées en agriculture et en finances au moyen de l'intranet, d'outils de collaboration, de fichiers balados et du Web.</p> <p>Un examen approfondi du programme Notions essentielles du financement en 2011-2012 a donné lieu à plusieurs améliorations, y compris la mise au point de plans d'apprentissage individuels pour les employés en contact direct avec les clients et l'élaboration d'une stratégie d'encadrement qui permet à FAC de s'assurer que les employés possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des clients.²²</p>							

²⁰ Les indicateurs de l'expérience employé englobent la moyenne des résultats obtenus pour les mesures suivantes : possibilités de carrière, apprentissage et perfectionnement, motivation intrinsèque, gestion du rendement et équilibre travail-vie personnelle.

²¹ Les indicateurs du leadership – la moyenne obtenue pour les facteurs suivants permet de calculer l'indice de leadership : leadership de la haute direction; questionnaires; reconnaissance; possibilités de carrière; gestion du rendement.

²² Les améliorations apportées au programme Notions essentielles du financement comprennent notamment la mise au point de plans d'apprentissage individuels pour le personnel des bureaux de campagne, l'élaboration d'une stratégie d'encadrement, l'élargissement du programme afin d'y inclure les Alliances et le Centre de service à la clientèle et la migration des 14 premiers modules de la formation sur les politiques de crédit dans le système de gestion de l'apprentissage.

Examen des résultats financiers

Résultats financiers par rapport au plan

Chaque année, dans le cadre de son processus de planification stratégique, FAC établit un plan d'entreprise détaillé qui comprend des cibles qui se rattachent à diverses mesures financières pour l'exercice à venir. Le tableau suivant permet de comparer les résultats réels aux principales cibles du plan pour l'exercice 2011-2012.

(millions de dollars, sauf indication contraire)	Réal. 2012	Plan 2012
Croissance du portefeuille		
Prêts	23 202,3	21 447,8
Taux de croissance des prêts (%)	8,4	3,3
Décassements nets	7 116,8	5 386,7
Résultats des champs d'activité autres que le financement		
Investissement FAC		
Placements – coût	64,1	77,1
Placements – juste valeur	53,5	65,5
Logiciels de gestion FAC		
Produit net tiré des ventes	1,9	1,9
Assurances FAC		
Produit brut tiré de l'assurance	20,2	19,3
Produit net tiré de l'assurance	11,9	9,6
Rentabilité		
Intérêts créditeurs nets	797,3	738,9
Marge d'intérêt nette (%)	3,44	3,37
Qualité du crédit		
Prêts douteux	285,1	300,3
Charge pour pertes sur prêts	1,8	88,7
Provision pour pertes sur prêts	622,1	665,1
Efficience		
Frais d'administration	283,5	312,2
Ratio d'efficience (%)	33,4	41,6
Résultats de l'actionnaire		
Bénéfice net	565,1	355,8
Rendement des capitaux propres (%)	20,9	13,9

FAC a connu une excellente année en 2011-2012, les principales mesures financières ayant toutes dépassé les cibles du plan. Des décaissements records, des taux d'emprunt favorables, une amélioration continue de la santé du portefeuille, une saine gestion des dépenses et un important bénéfice sur la vente d'un placement de capital-risque ont porté le bénéfice net de l'exercice à 565,1 millions de dollars comparativement à la cible de 355,8 millions de dollars du plan.

Résultats financiers par rapport à l'exercice précédent et perspectives

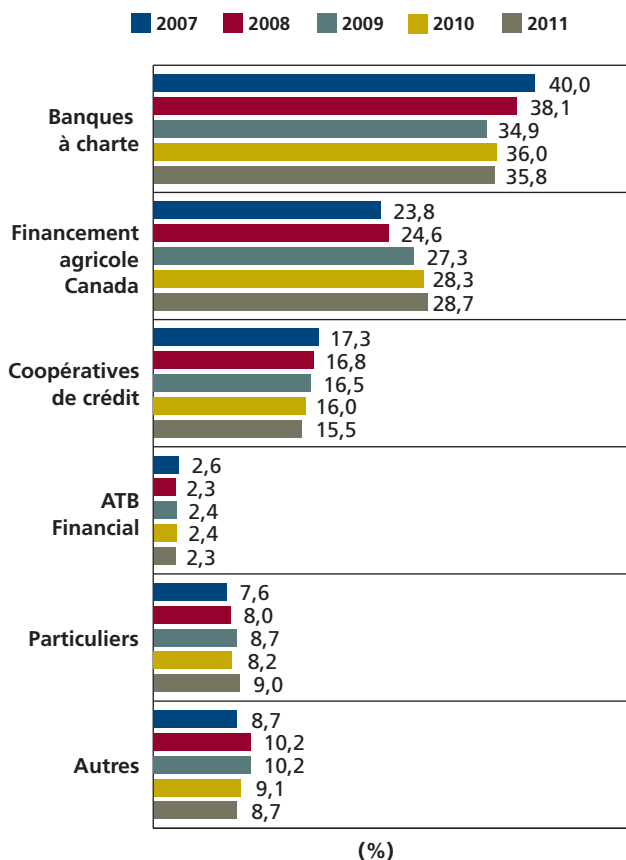
Le reste de la section Examen des résultats du Compte rendu analytique de la direction passe en revue les résultats sur douze mois ainsi que les attentes relatives aux résultats de 2012-2013 de FAC.

Croissance du portefeuille

Part de marché

Selon Statistique Canada, la dette agricole en cours a augmenté de 6,3 % et a atteint 69,6 milliards de dollars en 2011. FAC a augmenté sa part de ce marché de 0,4 % à 28,7 % en 2011. La proportion de FAC de 20,0 milliards de dollars de la dette agricole en cours lui confère le deuxième rang derrière les banques à charte dont la part s'élève à 24,9 milliards de dollars.

Part de marché au 31 décembre*



*Les résultats historiques sont mis à jour chaque année par Statistique Canada.

Activités de financement

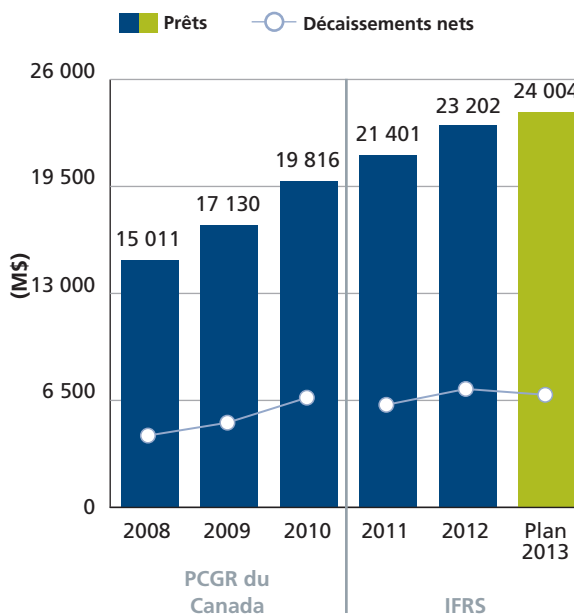
Les activités de financement de FAC sont regroupées dans les trois champs d'activité suivants : le financement de la production primaire, le financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire et le financement au point de vente des Alliances FAC (se reporter à la section Champs d'activité à la page 44).

En 2011-2012, FAC a connu sa dix-neuvième année consécutive de croissance. Le montant de ses prêts a augmenté de 1 801 millions de dollars, pour s'établir à 23 202 millions (21 401 millions en 2010-2011). Le taux de croissance du portefeuille de prêts, qui s'est chiffré à 8,4 %, a progressé par rapport à 2010-2011 en raison des niveaux de décaissement supérieurs. Les décaissements nets ont augmenté de 964 millions de dollars ou 15,7 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 7 117 millions en 2011-2012. La diminution du taux de renouvellement de 0,5 % à 97,2 %, la hausse des paiements de capital et l'augmentation de 1,1 % des remboursements anticipés à 6,5 % ont contrebalancé en partie le niveau de croissance du portefeuille de prêts.

Cette croissance des prêts est surtout attribuable aux décaissements aux producteurs primaires de tous les principaux secteurs agricoles. La production primaire et le financement des alliances de FAC représentent 84,9 % des décaissements nets de FAC en 2011-2012.

La croissance devrait ralentir en 2012-2013, compte tenu d'une augmentation des prêts de 802 millions de dollars, soit un taux de croissance de 3,5 %. Il est possible d'attribuer cette diminution du taux de croissance à une baisse anticipée des décaissements nets de 355 millions de dollars, lesquels devraient s'établir à 6 762 millions. Les taux de renouvellement et de remboursement anticipé devraient diminuer à 97,0 % et 6,3 %, respectivement.

Prêts*



*Les prêts de 2008 à 2010 ont été redressés à la suite d'ajustements sur exercices antérieurs.

Croissance du portefeuille par secteur

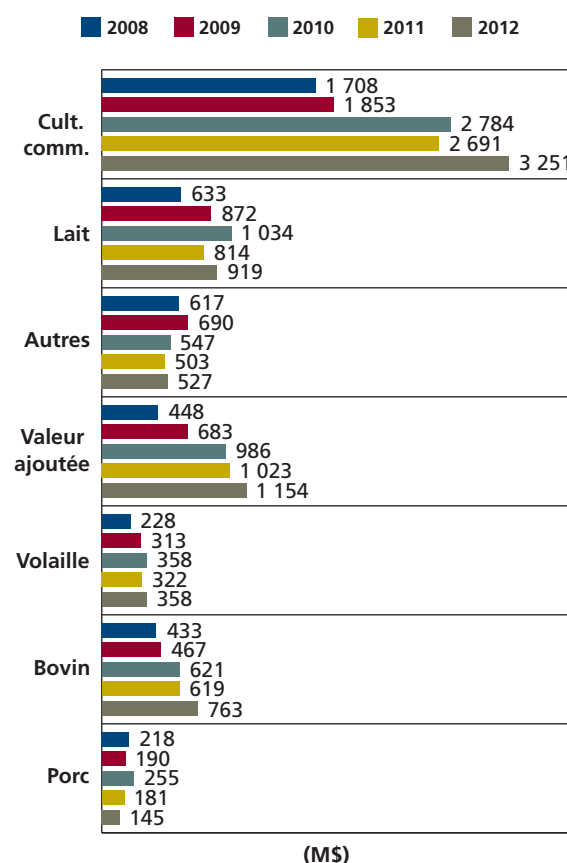
FAC accorde du financement dans tous les secteurs de l'agriculture, ce qui lui permet de diversifier son portefeuille de prêts et de réduire les risques associés à certains secteurs en particulier. Cette pratique s'inscrit dans le thème stratégique qui porte sur la viabilité financière et le risque d'entreprise puisqu'elle permet à FAC de gérer efficacement le risque et d'assurer sa viabilité à long terme.

Par rapport à l'exercice précédent, les décaissements nets enregistrés en 2011-2012 ont augmenté dans tous les secteurs principaux à l'exception du secteur porcin, qui a connu une diminution de 19,9 %. La hausse la plus importante des décaissements nets a été enregistrée dans le secteur des cultures commerciales, qui a connu une hausse de 560 millions de dollars.

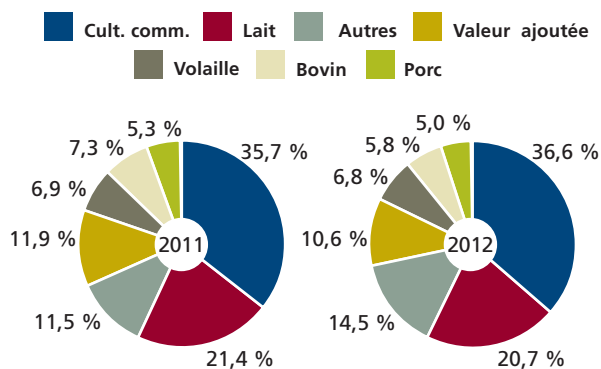
Bien que les décaissements nets aient augmenté dans la plupart des principaux secteurs par rapport à 2010-2011, les répercussions positives sur les prêts ont été plus ou moins atténuées en raison des hausses enregistrées dans les autres activités du portefeuille, y compris l'augmentation des paiements anticipés de capital et des remboursements nets. Cependant, FAC a quand même affiché une croissance des prêts dans tous les secteurs, à l'exception des secteurs bovins et à valeur ajoutée. Les secteurs bovins et à valeur ajoutée ont diminué à 5,8 % et à 10,6 % du total des prêts. La hausse la plus marquée des prêts sur 12 mois a été enregistrée dans le secteur des cultures commerciales et dans les autres activités du portefeuille. Leur part respective a augmenté de 35,7 à 36,6 % et de 11,5 à 14,5 % du total des prêts.

Le secteur des cultures commerciales continue de représenter le secteur qui contribue le plus aux prêts de FAC et aux décaissements nets en 2011-2012, soit 36,6 % du total des prêts.

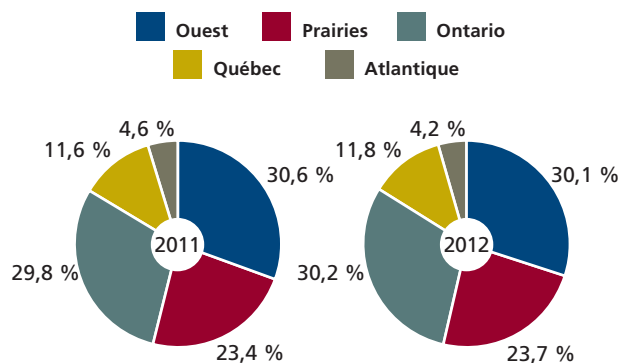
Décaissements nets par secteur



Prêts par secteur



Prêts par région



Croissance du portefeuille par région géographique

En fournissant du financement dans tous les secteurs de l'industrie agricole à l'échelle du Canada, FAC répartit les risques sur une base géographique tout en faisant la promotion de l'agriculture à titre d'industrie solide et dynamique.

En 2011-2012, FAC a enregistré une augmentation des prêts dans tous ses secteurs de vente au pays, à l'exception du secteur de l'Atlantique. Le Québec et l'Ontario sont les secteurs qui ont connu les hausses les plus marquées, soit de 10,2 % et de 10,0 %, respectivement.

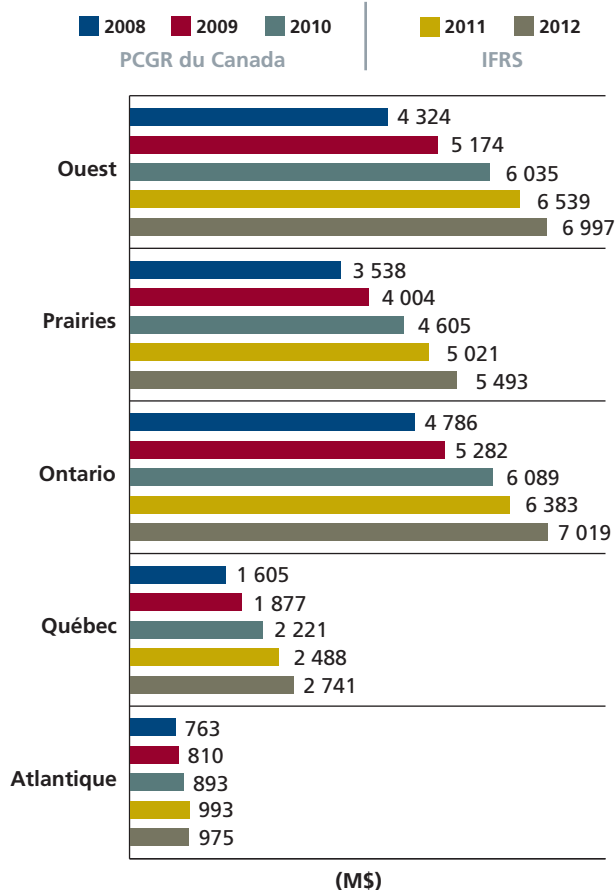
En 2011-2012, les décaissements nets ont augmenté dans les secteurs de l'Ouest, des Prairies et de l'Ontario, et ont

diminué dans les secteurs du Québec et de l'Atlantique. L'augmentation la plus marquée a été enregistrée dans le secteur de l'Ontario, où les décaissements nets ont progressé de 30,5 %.

Les secteurs de l'Ouest et des Prairies détiennent plus de la moitié des décaissements nets et 53,8 % des prêts. Leur part globale des décaissements nets a augmenté de 1,5 % par rapport à 2010-2011, pour passer à 59,4 %.

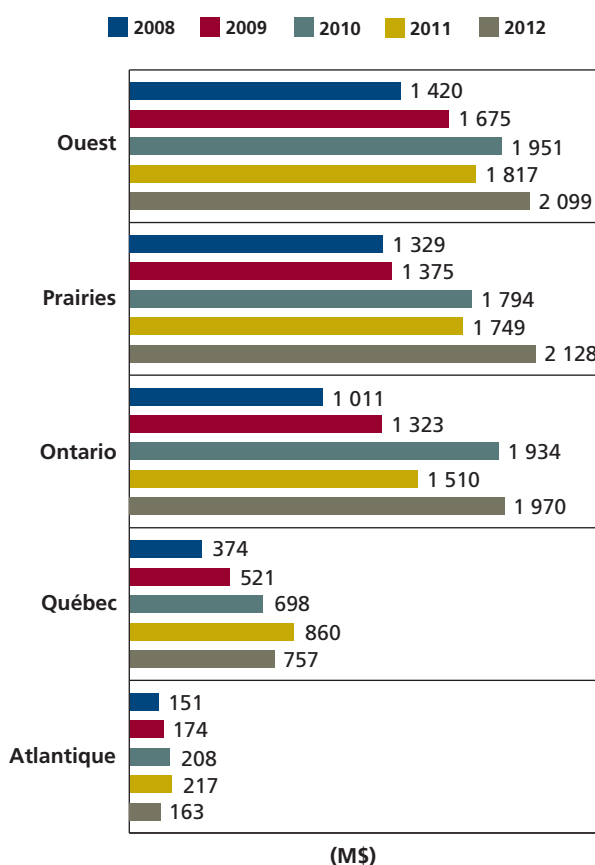
Le secteur de l'Ouest a été le plus grand contributeur à l'encours des prêts en 2011-2012, même si sa part a diminué de 0,5 %. La part respective du secteur de l'Ontario a augmenté de 0,4 %.

Prêts par région*



*Les prêts excluent les commissions sur prêt reportées.
 *Les prêts de 2008 à 2010 ont été redressés à la suite d'ajustements sur exercices antérieurs.

Décaissements nets par région



Champs d'activité

FAC fournit du financement, de l'assurance, des logiciels de gestion, de l'information et des produits et services d'apprentissage à environ 100 000 clients aux quatre coins du pays par l'intermédiaire de ses divers champs d'activité :

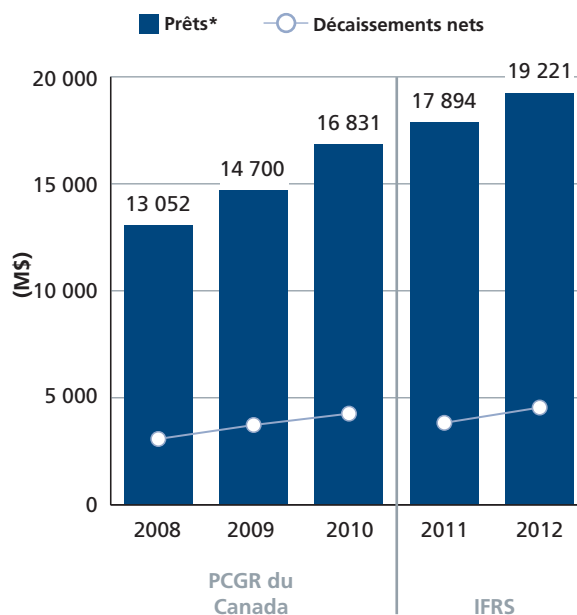
- Financement de la production primaire
- Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire
- Financement au point de vente des Alliances FAC
- Investissement FAC
- Assurances FAC
- Apprentissage FAC
- Logiciels de gestion FAC

Tous les produits offerts par l'intermédiaire de ces champs d'activité sont conçus sur mesure pour répondre aux besoins de l'agriculture canadienne. Les produits de financement standards comprennent les prêts à taux d'intérêt variable ou fixe et sont assortis de diverses options sur le plan du terme, de l'amortissement et de la fréquence des paiements. Les autres produits de financement offerts comprennent des prêts qui présentent des caractéristiques comme le report des paiements de capital ou d'intérêt, des prêts renouvelables garantis et non garantis qui peuvent être remboursés progressivement et faire l'objet de nouvelles avances au besoin, des prêts dont le taux d'intérêt est lié à la cote de solvabilité du client et des prêts dont le calendrier de remboursement est personnalisé en fonction des flux de trésorerie typiques des secteurs. FAC offre du financement sur garantie immobilière et mobilière, sous forme de prêts et de contrats de location-financement.

Financement de la production primaire accorde des prêts aux producteurs primaires et représente le plus important champ d'activité de FAC. Les clients de ce champ d'activité produisent des matières premières telles que les cultures céréalières, le lait, les fruits et les légumes et font l'élevage de bovins, de porcs, de volaille, de moutons et d'autres espèces de bétail. Ce champ d'activité comprend en outre, mais sans s'y limiter, le financement accordé aux vignobles, aux serres et aux exploitations forestières et aquicoles.

La production primaire représente 82,8 % du solde total des prêts de FAC en 2011-2012. Les prêts ont augmenté de 1 327 millions de dollars, portant le portefeuille de ce champ d'activité à 19 221 millions. Le taux de croissance des prêts est passé de 6,3 % au dernier exercice à 7,4 % en 2011-2012. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation de 18,7 % des décaissements nets, lesquels se sont établis à 4 543 millions de dollars.

Financement de la production primaire



*Les prêts excluent les commissions sur prêt reportées.

*Les prêts de 2008 à 2010 ont été redressés à la suite d'ajustements sur exercices antérieurs.

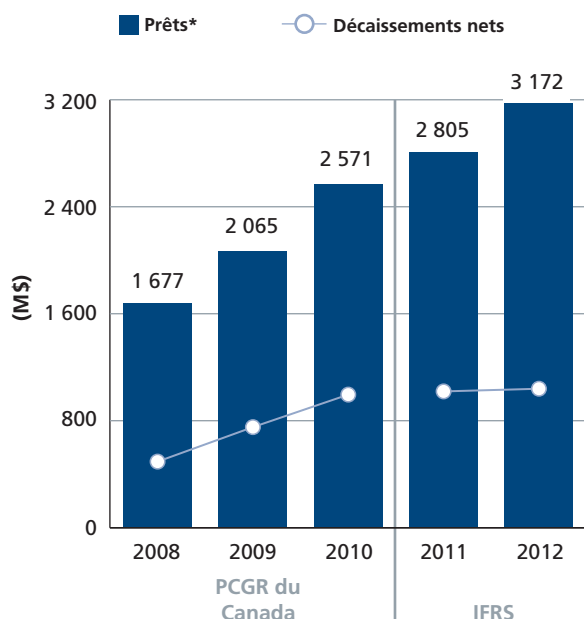
Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire accorde des prêts aux clients qui appuient les producteurs primaires. Cette clientèle se compose habituellement de fournisseurs ou de transformateurs qui vendent des produits aux producteurs primaires, leur en achètent ou leur offrent des services. Ces clients comprennent, entre autres, les fabricants et les concessionnaires d'équipement, les fournisseurs d'intrants, les grossistes, les entreprises de commercialisation et les transformateurs.

Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire a enregistré une croissance de 13,1 % portant le montant des prêts à 3 172 millions de dollars en 2011-2012. Les décaissements nets ont augmenté de 5,8 % pour s'établir à 1 078 millions de dollars.

Alliances FAC est le principal contributeur de FAC au champ d'activité du financement au point de vente, qui comprend notamment le financement d'équipement, le financement d'intrants de culture et le financement de bétail. La division des Alliances permet à FAC de prêter à des clients de l'industrie agricole par l'intermédiaire d'un réseau de partenaires agricoles et financiers externes, notamment des concessionnaires d'équipement, des détaillants d'intrants de culture, des négociants d'animaux et des fabricants. Grâce à ce réseau, FAC est en mesure de fournir des produits et des services à ses clients de façon efficace et efficiente.

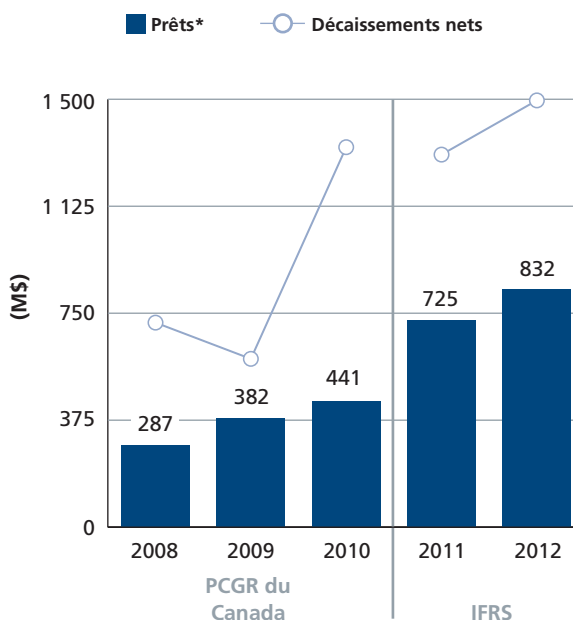
Le champ d'activité des Alliances FAC a connu une croissance de 14,8 % portant les prêts à 832 millions de dollars en 2011-2012. Les décaissements nets ont augmenté de 14,5 % pour s'établir à 1 496 millions de dollars. Les décaissements en cours d'exercice ont dépassé les prêts en fin d'exercice en raison de la nature à court terme des produits de financement dans ce secteur.

Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire



*Les prêts excluent les commissions sur prêt reportées.
 *Les prêts de 2008 à 2010 ont été redressés à la suite d'ajustements sur exercices antérieurs.

Alliances FAC



*Les prêts excluent les commissions sur prêt reportées.
 *Les prêts de 2008 à 2010 ont été redressés à la suite d'ajustements sur exercices antérieurs.

Investissement FAC est le champ d'activité de FAC qui offre du financement par capital-risque. Son objectif est de répondre au besoin de l'industrie agricole pour de nouvelles sources de financement.

Le portefeuille de capital-risque comprend les placements directs détenus par FAC (Fonds FAC) et les placements détenus par deux fonds de société en commandite gérés par Avrio Ventures (Fonds Avrio I et Fonds Avrio II). Le Fonds FAC est fermé et diminue progressivement alors qu'on procède à la liquidation des placements.

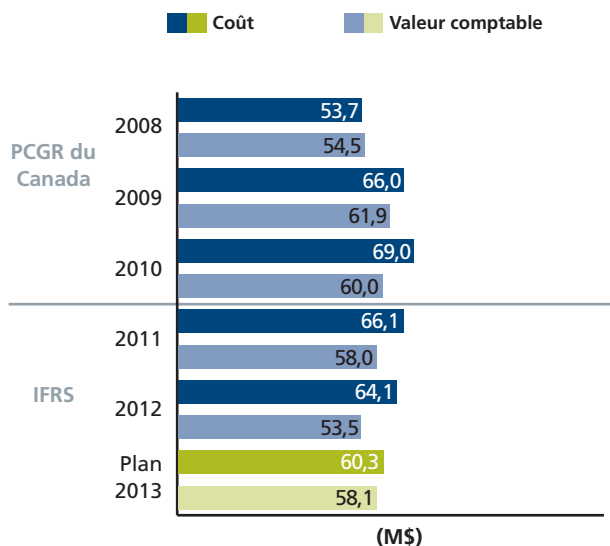
Les Fonds Avrio ont pour objectif d'investir dans des entreprises, de l'étape de commercialisation à celle de croissance, ou dans la restructuration du capital des entreprises au stade de maturité dans les secteurs des bioproduits industriels, de la technologie alimentaire et agricole et des ingrédients nutraceutiques. Le Fonds Avrio I est maintenant fermé, les nouveaux placements étant limités à des fonds complémentaires dont les entités bénéficiaires des investissements existants pourraient avoir besoin. De nouveaux placements seront effectués par l'intermédiaire du Fonds Avrio II. Ce fonds a été mis sur pied en avril 2011 avec un engagement de capital de FAC de 50 millions de dollars. Des capitaux supplémentaires

provenant d'autres investisseurs devraient être engagés dans ce fonds au début du prochain exercice.

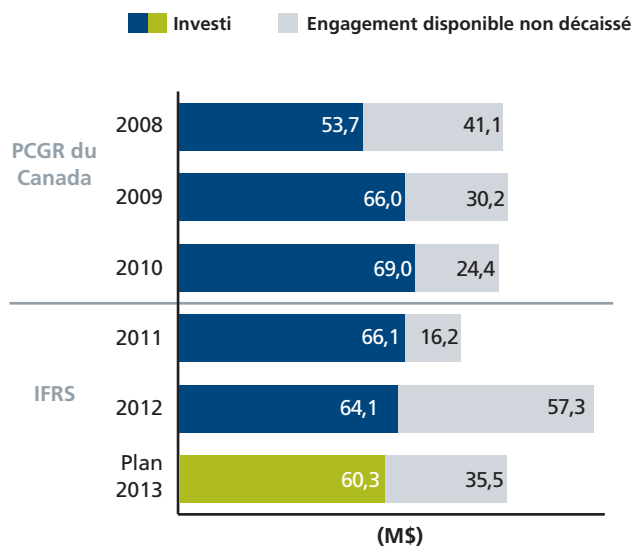
En 2011-2012, Investissement FAC a réalisé un bénéfice de 33,1 millions de dollars, provenant principalement d'un gain de placement enregistré lors de la vente d'une entité bénéficiaire d'investissement détenue dans le Fonds FAC. Au cours de l'exercice 2011-2012, 8,5 millions de dollars ont été investis, ce qui porte le financement total à l'industrie agricole à 118,3 millions depuis la création d'Investissement FAC. En outre, les coinvestisseurs ont effectué des placements supplémentaires dans l'industrie se chiffrant à 173,6 millions de dollars depuis la création du Fonds. La valeur comptable des montants de placement est abordée de façon plus détaillée dans les notes complémentaires n^{os} 9 et 19 des états financiers consolidés.

Selon les prévisions, le portefeuille de capital-risque diminuera légèrement au prochain exercice puisque les échéances et les désinvestissements des placements existants devraient surpasser les nouveaux placements. Investissement FAC est à la recherche d'occasions de placement dans d'autres fonds en 2012-2013 afin d'accroître son offre de financement par capital-risque à l'industrie.

Placements de capital-risque



Engagements de capital-risque





Encours des placements de capital-risque à la juste valeur

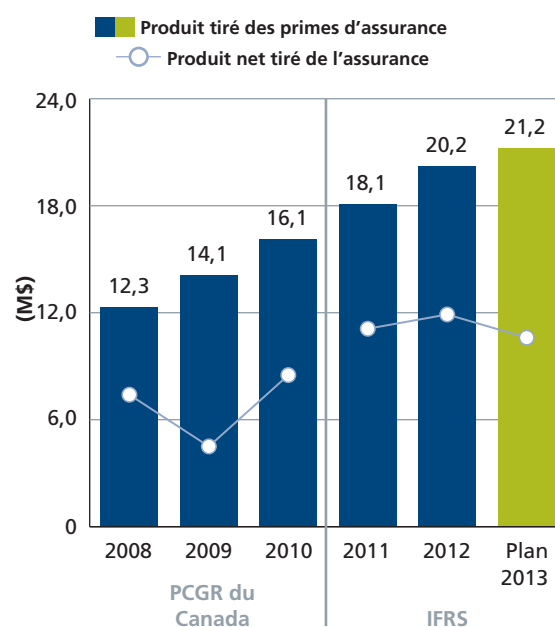
(millions de dollars)	Fonds FAC	Fonds Avrio I	Fonds Avrio II	Total
Solde au 31 mars 2011	18,7 \$	39,3 \$	0,0 \$	58,0 \$
Placements	0,0 \$	5,0 \$	3,5 \$	8,5 \$
Remboursements et désinvestissements	(10,6 \$)	0,0 \$	0,0 \$	(10,6 \$)
Variation des ajustements de juste valeur	(5,3 \$)	2,7 \$	0,0 \$	(2,6 \$)
Variation des intérêts courus	(0,4 \$)	0,4 \$	0,2 \$	0,2 \$
Solde au 31 mars 2012	2,4 \$	47,4 \$	3,7 \$	53,5 \$

Assurances FAC offre des produits d'assurance-vie et d'assurance-accidents du créancier qui protègent ses clients, leur entreprise et leur famille. La Compagnie d'assurance Sun Life du Canada administre les programmes d'assurance de FAC.

Les primes d'assurance-vie, après déduction des demandes d'indemnité, contribuent directement au bénéfice net de FAC. Une augmentation constante du produit tiré des primes d'assurance a été observée au cours des derniers exercices en raison de la croissance du portefeuille de FAC, mais aussi parce qu'une importance particulière est accordée à la protection d'assurance dans l'offre d'une solution de financement complète au client. Le produit tiré des primes d'assurance a augmenté pour s'établir à 20,2 millions de dollars en 2011-2012 (18,1 millions en 2010-2011). Le produit net tiré de l'assurance varie d'un exercice à l'autre selon les indemnités versées. En 2011-2012, le total des sinistres réalisés s'est établi à 8,3 millions de dollars, comparativement à 7,0 millions à l'exercice précédent, ce qui s'est soldé par un produit net tiré de l'assurance de 11,9 millions (11,1 millions en 2010-2011).

En 2012-2013, le produit tiré des primes d'assurance devrait progresser de 5,0 % en raison de la croissance continue du portefeuille, tandis que le produit net tiré de l'assurance devrait diminuer de 10,9 % étant donné que l'on s'attend à ce que les charges liées aux sinistres se normaliseront en 2012-2013.

Produit tiré de l'assurance



Apprentissage FAC est le programme d'information et de formation de FAC et il s'inscrit dans l'engagement de la société à continuer d'investir en agriculture. En 2011-2012, 11 457 personnes ont assisté à l'un des 172 événements de base d'Apprentissage FAC, 15 669 personnes ont participé à 93 événements dans le cadre de programmes dont FAC est un partenaire, et 55 742 visionnements vidéo ont été effectués dans le cadre du programme d'Apprentissage en ligne FAC, lequel a été lancé en juillet 2011.

FAC offre plusieurs produits d'apprentissage destinés à répondre aux besoins sans cesse croissants de connaissances spécialisées des producteurs primaires et des agroentrepreneurs. Ces solutions comprennent :

- les ateliers de gestion et les tournées d'apprentissage;
- les forums FAC;
- les programmes de partenariats avec des partenaires de l'industrie;
- le magazine bimestriel *AgriSuccès*;
- le bulletin hebdomadaire en ligne *FAC Express*;
- les vidéos d'apprentissage en ligne, les webinaires et les balados.

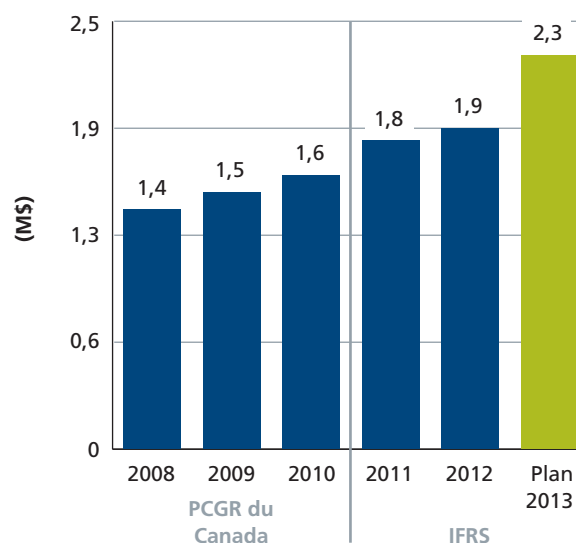
En 2012-2013, Apprentissage FAC mettra de l'avant une combinaison d'apprentissages en ligne et d'événements en personne afin de répondre aux besoins en constante évolution de l'industrie agricole en matière de gestion des affaires.

Logiciels de gestion FAC est axé sur le développement, la promotion et l'amélioration de logiciels de gestion agricole destinés à l'agriculture canadienne.

Les progiciels offerts par Logiciels de gestion FAC appuient l'agroindustrie en offrant aux agriculteurs des solutions inestimables qui contribueront à leur succès et à leur viabilité. Ces produits comprennent *Analyste AgExpert*, *Gestionnaire de champs PRO* et *Gestionnaire de champs PRO 360*. Le logiciel *Analyste AgExpert* est un logiciel de gestion financière conçu sur mesure pour les agriculteurs. Le logiciel *Gestionnaire de champs PRO* est un système de tenue de registres sur les champs pour tout type de culture. *Gestionnaire de champs PRO 360* offre tous les mêmes avantages que *Gestionnaire de champs PRO* en matière de tenue des registres, en plus de fournir de l'imagerie satellitaire et la possibilité d'importer des données sur l'utilisation de l'équipement grâce à son système d'information géographique (SIG).

En 2011-2012, le produit net tiré des ventes, y compris le soutien technique, a augmenté de 5,6 % pour s'établir à 1,9 million de dollars et, selon les prévisions, il atteindra 2,3 millions en 2012-2013 en raison de la hausse prévue des produits tirés des ventes du logiciel *Gestionnaire de champs PRO 360*.

Produit net tiré des ventes





Rentabilité

Intérêts créditeurs nets et marge d'intérêt nette

Les variations de la marge d'intérêt nette et du volume du portefeuille sont les principaux facteurs qui expliquent la hausse des intérêts créditeurs nets. La marge d'intérêt nette doit couvrir le risque de crédit et les frais d'administration et générer un bénéfice suffisant pour permettre à la société de financer sa croissance future.

Le tableau suivant présente des données historiques sur les différentiels de taux d'intérêt et la marge d'intérêt nette. Ces différentiels correspondent à la différence entre les intérêts gagnés sur l'actif productif et les intérêts payés sur le passif portant intérêt.

Marge d'intérêt nette

	IFRS				PCGR du Canada					
	2012		2011		2010		2009		2008	
(millions de dollars)	Solde moyen	Taux	Solde moyen	Taux	Solde moyen	Taux	Solde moyen	Taux	Solde moyen	Taux
Actif productif										
Solde du capital des prêts à taux fixe	7 173,4	5,52 %	6 388,1	6,01 %	6 569,4	6,27 %	7 170,2	6,50 %	6 601,5	6,63 %
Solde du capital des prêts à taux variable	14 835,5	3,96 %	13 921,7	3,72 %	11 769,9	3,09 %	8 562,1	4,89 %	7 523,8	6,84 %
Placements	1 017,6	1,05 %	995,9	0,80 %	874,4	0,27 %	711,1	2,49 %	645,5	4,44 %
Placements de capital-risque	50,0	4,81 %	50,1	3,13 %	57,8	6,06 %	57,2	6,06 %	54,4	6,44 %
Total de l'actif productif	23 076,5	4,44 %	21 355,8	4,42 %	19 271,5	4,17 %	16 500,6	5,58 %	14 825,2	6,72 %
Total du passif portant intérêt	19 907,6	1,14 %	18 653,9	1,04 %	16 918,4	1,15 %	14 440,3	2,86 %	12 879,0	4,36 %
Total du différentiel de taux d'intérêt		3,30 %		3,38 %		3,02 %		2,72 %		2,36 %
Effet des éléments ne portant pas intérêt		0,14 %		0,12 %		0,14 %		0,33 %		0,58 %
Marge d'intérêt nette		3,44 %		3,50 %		3,16 %		3,05 %		2,94 %

En 2010-2011, la Banque du Canada a rehaussé le taux de financement à un jour à plusieurs reprises, ce qui a fait augmenter les taux d'intérêt variables moyens de FAC. Puisque les augmentations de taux d'intérêt de la Banque du Canada ont été échelonnées en 2010-2011, l'impact sur l'actif productif ne s'est pas totalement fait sentir avant 2011-2012. Les taux des prêts à taux fixe ont diminué en 2011-2012 par rapport à 2010-2011 compte tenu des taux inférieurs des nouveaux prêts et des prêts renouvelés. Les taux d'intérêt fixes ont connu une baisse au cours des derniers exercices en raison de la lenteur de la reprise économique. Les taux d'intérêt sur l'actif productif total ont augmenté de 2010-2011 à 2011-2012, en raison principalement de l'effet des hausses échelonnées des taux d'intérêt variables par la Banque du Canada. Les taux d'intérêt sur la dette de FAC ont augmenté du fait des coûts d'emprunt accrus, mais cette hausse a été partiellement contrebalancée par une baisse des intérêts débiteurs découlant des rachats de dettes.

En 2011-2012, FAC a racheté un autre 59,3 millions de dollars de dettes sur les marchés financiers, ce qui a fait augmenter les charges de l'exercice en cours de 10,9 millions. Ce rachat a été plus que contrebalancé par une réduction de 19,0 millions de dollars des charges au titre de l'amortissement des gains de juste valeur découlant des rachats cumulatifs de dettes effectués au cours des exercices précédents. L'impact net de tous les rachats de dettes en 2011-2012 est une augmentation des intérêts créditeurs nets de 8,1 millions de dollars.

Le tableau suivant décrit les hausses, sur 12 mois, des intérêts créditeurs nets et les variations attribuables aux fluctuations du volume du portefeuille et de la marge d'intérêt nette.

Par rapport au dernier exercice, FAC a enregistré une croissance de ses intérêts créditeurs nets. Les intérêts créditeurs nets ont augmenté de 6,3 % pour atteindre 797,3 millions de dollars. L'actif total moyen a progressé de 8,2 % pour s'établir à 23 171,0 millions de dollars en raison de la hausse des prêts. La marge d'intérêt nette a diminué légèrement de 0,06 %. La marge d'intérêt nette devrait encore baisser pour se chiffrer à 3,41 % en 2012-2013. Cela est attribuable à la fois à une diminution prévue des marges de prêt et à une augmentation du coût des emprunts par rapport aux taux de prêt. Même si la marge de FAC a diminué légèrement en 2011-2012, les coûts d'emprunt de la société sont demeurés faibles compte tenu de la demande toujours élevée pour des emprunts gouvernementaux, ce qui a eu pour effet de maintenir les coûts d'emprunt faibles par rapport à l'actif. En 2012-2013, les taux d'intérêt et la concurrence devraient augmenter, ce qui entraînera une diminution des marges de prêt.

Intérêts créditeurs nets et marge d'intérêt nette

(millions de dollars)	IFRS			PCGR du Canada		
	Plan 2013	2012	2011	2010	2009	2008
Intérêts créditeurs nets	829,6	797,3	750,1	609,9	508,0	434,4
Actif total moyen	24 303,5	23 171,0	21 423,7	19 291,2	16 649,9	14 764,7
Marge d'intérêt nette (%)	3,41	3,44	3,50	3,16	3,05	2,94
Variation annuelle des intérêts créditeurs nets attribuables :						
à l'augmentation de volume de prêts	35,5	57,2	—*	77,3	40,0	32,8
aux variations de la marge d'intérêt nette	(3,2)	(10,0)	—	24,6	33,7	(14,1)
Variation totale des intérêts créditeurs nets	32,3	47,2	—	101,9	73,7	18,7

*Les données de 2010 et 2011 ne sont pas comparables en raison de la transition aux IFRS.

Produits autres que des produits d'intérêt

D'autres produits dont la valeur s'élève à 51,1 millions de dollars ont été générés grâce aux champs d'activité de FAC qui ne sont pas liés au financement, notamment Investissement FAC, Assurances FAC et la vente de produits et de services de soutien de Logiciels de gestion FAC. La hausse de 35,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par un gain de 34 millions de dollars sur la vente d'un placement de capital-risque. Des gains additionnels de 7,1 millions de dollars sont estimés pour les périodes futures, pourvu que certaines conditions du contrat de vente soient remplies. Selon les projections, les produits autres que des produits d'intérêt s'établiront à des niveaux habituels et atteindront 12,9 millions de dollars en 2012-2013.

Qualité du crédit

Dans le cadre de la stratégie de FAC visant à offrir une expérience client extraordinaire et à appuyer l'agriculture canadienne, la société effectue un suivi continu de son portefeuille et de l'industrie afin de cerner et d'élaborer des solutions de façon proactive qui aideront les clients à traverser des périodes difficiles. FAC a mis sur pied des programmes sur mesure pour venir en aide aux clients de secteurs qui font face à des difficultés imprévues. Elle offre également plusieurs produits assortis d'options de report de paiements qui accordent aux clients une plus grande souplesse de remboursement et les aident à surmonter les périodes difficiles ou à saisir les occasions qui se présentent.

Les ajustements aux calendriers de remboursement sont apportés afin d'aider les clients. Toutefois, les programmes de soutien à la clientèle et les options de report de

paiements peuvent donner lieu à une sous-estimation de l'impact de la conjoncture économique sur le volume de prêts douteux. Les solutions offertes aux clients leur donnent plus de souplesse sur le plan du remboursement de leur emprunt, et ce, de différentes façons, notamment en leur permettant de modifier leur calendrier de remboursement. Le nombre de clients qui utilisent les programmes de soutien et les options de report de paiements fait l'objet d'un suivi rigoureux afin d'évaluer la santé globale du portefeuille et de s'assurer que des pratiques de gestion du risque adéquates sont en place.

FAC a mis en place de solides pratiques d'affaires dans le but d'analyser la qualité du crédit et de faire un suivi constant des prêts douteux et en souffrance. À partir de cette analyse, FAC peut estimer avec plus de précision le montant requis de sa provision pour pertes sur prêts et déterminer si le risque se situe à l'intérieur de seuils de tolérance acceptables. Outre sa provision pour pertes sur prêts, FAC a la capacité de soutenir des pertes supplémentaires étant donné sa solide situation sur le plan des capitaux propres.

La section suivante porte sur la mesure relative aux prêts douteux qui permet de cerner les prêts qui ont été en souffrance durant plus de 90 jours et dont la garantie n'est pas suffisante pour couvrir le solde impayé sur le prêt.

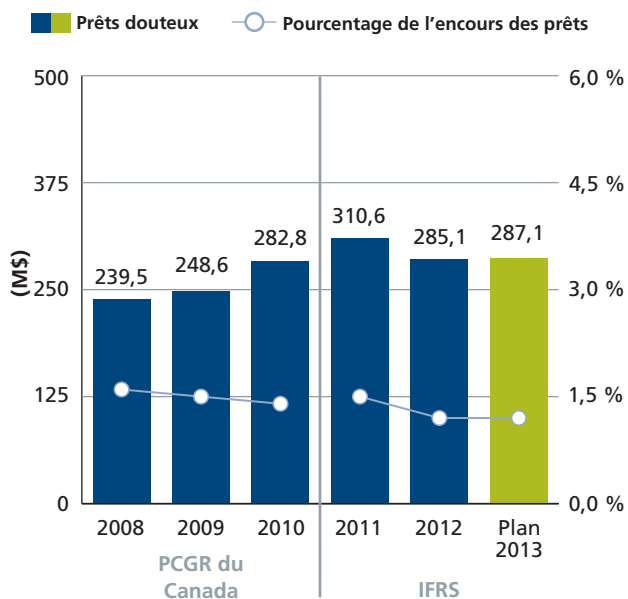
Prêts douteux

En 2011-2012, les prêts douteux ont diminué de 25,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 285,1 millions. Les prêts douteux exprimés en pourcentage des prêts ont enregistré une baisse de 0,3 % pour s'établir à 1,2 %. En 2012-2013, les prêts douteux devraient augmenter de 2,0 millions de dollars, passant à 287,1 millions, en raison de la croissance des prêts.

À l'échelle sectorielle, les secteurs des cultures commerciales et de la valeur ajoutée ont affiché la plus forte baisse des prêts douteux sur 12 mois (28,5 et 26,9 millions de dollars respectivement). Pour sa part, le secteur porcin a connu la hausse la plus marquée des prêts douteux sur 12 mois (42,1 millions de dollars), ce qui a eu pour effet d'augmenter la valeur de ces prêts à 104,9 millions de dollars.

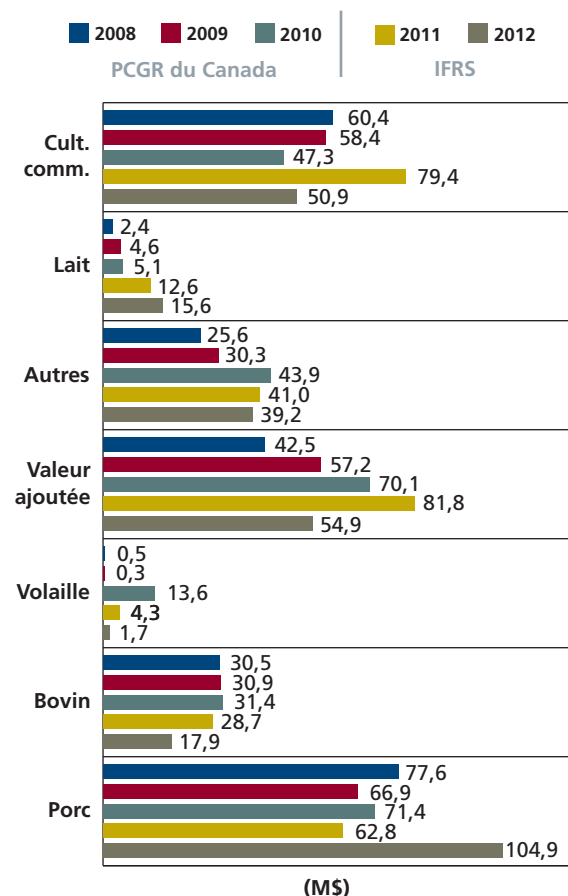
Les programmes de soutien à la clientèle de FAC, dont il est question dans la section sur la qualité du crédit, donnent à FAC la possibilité d'offrir proactivement du soutien aux clients et aux secteurs qui éprouvent des difficultés financières. En 2011-2012, FAC a effectué 1 684 ajustements aux calendriers de remboursement des clients. De ce nombre, 241 ajustements ont été apportés dans le cadre de programmes de soutien à des secteurs particuliers. Les ajustements aux calendriers de remboursement en pourcentage des prêts totaux ont augmenté légèrement pour atteindre 3,4 % en 2011-2012.

Prêts douteux*



*Les prêts douteux de 2008 à 2010 ont été redressés à la suite d'ajustements sur exercices antérieurs.

Prêts douteux par secteur*



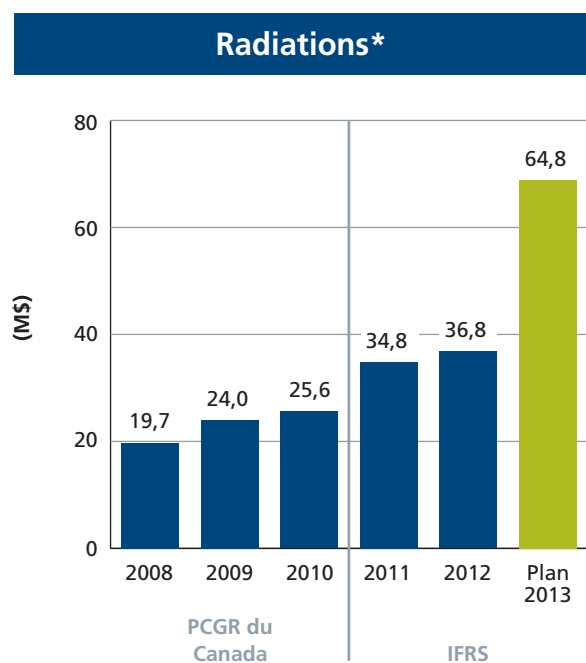
*Les prêts douteux de 2008 à 2010 ont été redressés à la suite d'ajustements sur exercices antérieurs.

Radiations

Les montants de prêt jugés irrécouvrables par la direction sont considérés comme des montants en défaut et peuvent donner lieu à une radiation totale ou partielle, selon le niveau et la valeur de la garantie.

En 2011-2012, le montant des radiations, déduction faite des sommes recouvrées, a augmenté légèrement pour s'établir à 36,8 millions de dollars. Cependant, les radiations exprimées en pourcentage des prêts sont demeurées faibles à 0,2 %.

En 2012-2013, les radiations devraient augmenter de 28,0 millions de dollars pour s'établir à 64,8 millions en raison de la croissance prévue des prêts. Les radiations exprimées en pourcentage des prêts devraient augmenter à 0,3 %. Des pertes supplémentaires pourraient être subies à cause des conditions économiques actuelles.

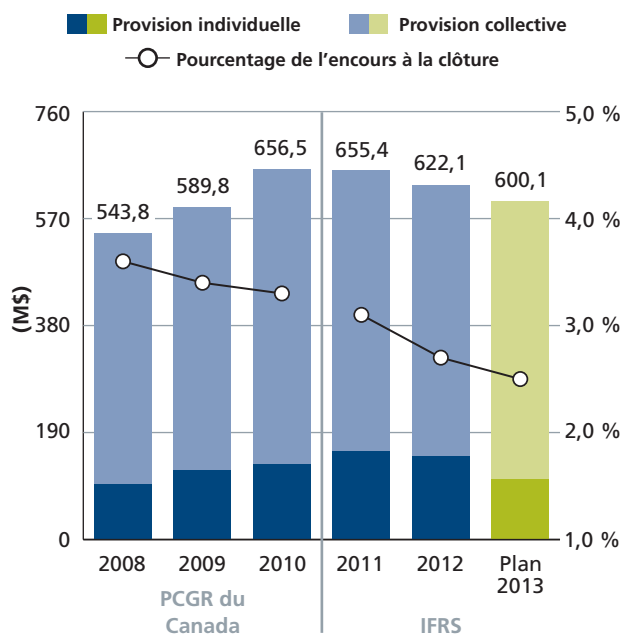


*Nettes des sommes recouvrées.
 *Les radiations de 2008 à 2010 ont été redressées à la suite d'ajustements sur exercices antérieurs.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts est une estimation utilisée pour rajuster le montant des prêts en fonction de la valeur estimative de réalisation. Outre l'utilisation d'indicateurs comme les prêts en souffrance et les prêts douteux, la direction doit se fier à des estimations et faire preuve de jugement pour déterminer la valeur de réalisation appropriée. Ces facteurs, combinés au caractère évolutif du contexte d'exploitation externe, peuvent faire en sorte que les pertes sur créances réalisées diffèrent considérablement des estimations actuelles et, par conséquent, obligent la société à augmenter ou à diminuer la charge pour pertes sur prêts.

Provision pour pertes sur prêts*



*La provision pour pertes sur créances de 2008 à 2010 a été redressée à la suite d'ajustements sur exercices antérieurs.

Pour déterminer la provision pour pertes sur prêts, la direction subdivise les pertes sur créances en deux composantes : la provision individuelle et la provision collective. La provision individuelle permet d'évaluer le risque fondé sur un examen de chaque prêt ou contrat de location-financement du portefeuille. La provision collective permet d'évaluer globalement le risque en regroupant les prêts et les contrats de location-financement qui présentent les mêmes caractéristiques de risque de crédit. Le processus de calcul de la provision et ses composantes sont abordés de façon plus détaillée dans les notes complémentaires n^{os} 2 et 8 des états financiers consolidés.

En 2011-2012, la provision pour pertes sur prêts a diminué à 622,1 millions de dollars, soit 33,3 millions de moins qu'à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur prêts exprimée en pourcentage des prêts à la clôture a enregistré une baisse de 3,1 % à 2,7 %. Cette diminution de la provision est attribuable à un changement d'estimation en raison de la révision des hypothèses sous-jacentes utilisées pour calculer la provision, laquelle a été contrebalancée par des exigences accrues en matière de provision liées à la croissance des prêts. La provision devrait diminuer de 3,5 % pour s'établir à 600,1 millions de dollars en 2012-2013.

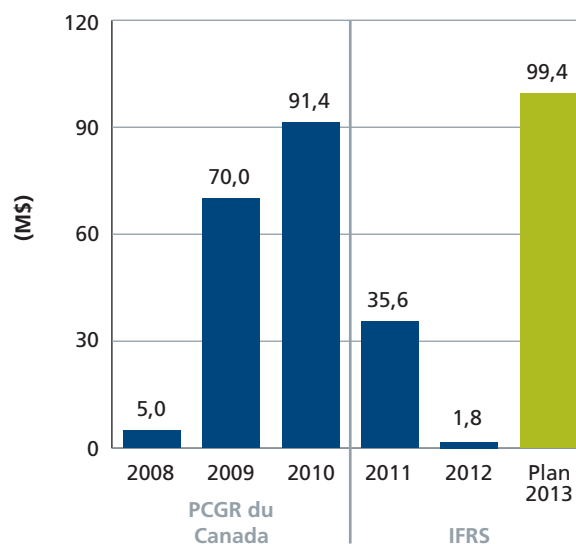
Charge pour pertes sur prêts

Une fois que la direction a établi la provision pour pertes sur prêts et les radiations, la charge pour pertes sur prêts est imputée au bénéfice net selon le montant requis pour ramener la provision pour pertes sur prêts au niveau approprié.

Pour rétablir la provision au niveau approprié de 622,1 millions de dollars, la charge pour pertes sur prêts a été diminuée à 1,8 million en 2011-2012.

En 2012-2013, la charge pour pertes sur prêts exprimée en pourcentage des prêts à la clôture devrait augmenter pour s'établir à 0,4 %.

Charge pour pertes sur prêts



Efficienc

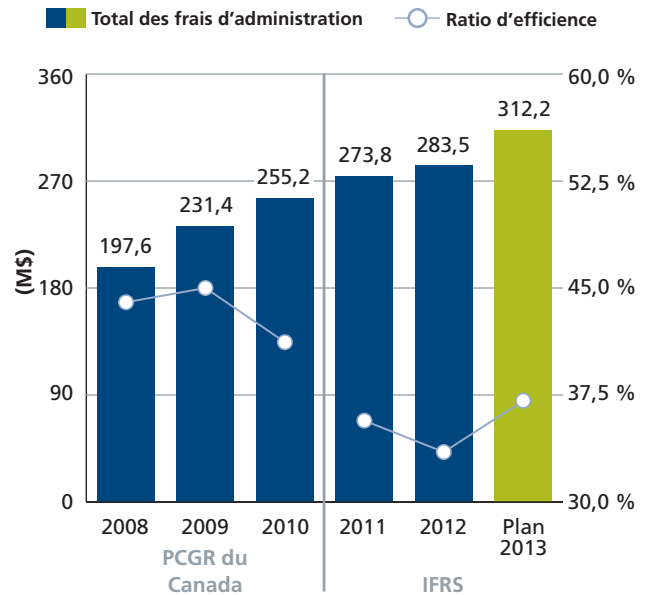
Le ratio d'efficac mesure le pourcentage des produits gagnés qui est affecté à l'exploitac de la société. Un faible ratio d'efficac indique une utilisac effice de des ressources de la société.

Les frais d'administrac de FAC comprennent les coûts associés aux activac quotidiennes et les coûts relatifs à des projets particuliers entrepris par FAC afin d'appuyer les opérac et d'atteindre des objectifs stratégiques. Bien que, dans l'ensemble, les frais d'administrac aient augmenté en 2011-2012, le ratio d'efficac s'est amélioré de 35,7 à 33,4 % en raison d'une hausse des intérêts créditeurs nets et des produits autres que des produits d'intérêt.

FAC prévoit que l'ensemble des frais d'administrac augmenteront à 312,2 millions de dollars en 2012-2013 et que le ratio d'efficac s'établira à 37,1 %. La hausse du ratio d'efficac de 3,7 % est principalement attribuable à la diminuc prévue de la marge d'intérêt nette et des produits autres que d'intérêt en 2012-2013. En excluant le gain non récurrent sur la vente du placement de capital-risque, l'augmentac sur douze mois du ratio d'efficac serait de 2,3 %.

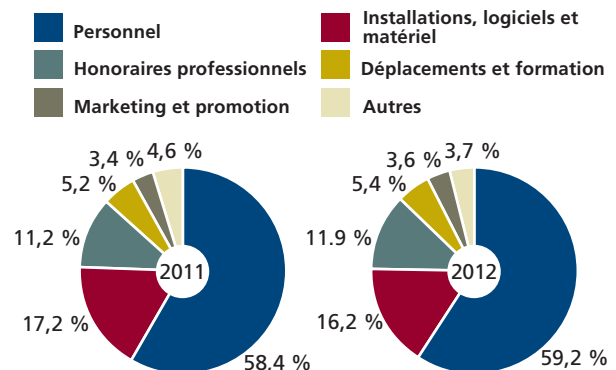
Les frais d'administrac augmenteront en 2012-2013 afin de soutenir la croissac du portefeuille grâce à une capacité accrue, des pressions inflationnistes normales et des charges d'amortissement supplémentaires découlant des projets de capitalisac en cours. Certains frais liés à des projets seront également reportés à l'exercice 2012-2013, ce qui contribuera à une hausse sur 12 mois. FAC continuera de mener ses activac en tenant compte du climat actuel de restrictac budgétaire.

Ratio d'efficac



En 2011-2012, la plus importante hausse au titre des frais d'administrac a été enregistrée au titre des charges liées au personnel. Cette hausse a découlé principalement des besoins accrus en ressources pour soutenir la croissac des activac et les initiatives stratégiques. Les charges liées au personnel continuent de représenter la plus importante proportion (59,2 %) des frais d'administrac en 2011-2012.

Frais d'administrac par catégorie



Financement et liquidités

Activité de financement

Le 21 avril 2008, FAC a commencé à emprunter directement du gouvernement fédéral grâce au Programme d'emprunt des sociétés d'État. Elle a encore une dette sur les marchés financiers qu'elle a contractée avant cette date.

Au cours de l'exercice 2011-2012, FAC a effectué des emprunts à court et à long terme par l'intermédiaire des programmes suivants :

- Programme de papier commercial canadien (pour les fonds en dollars américains seulement)
- Programme d'emprunt des sociétés d'État

Financement à court terme

Le financement à court terme est constitué d'emprunts dont la durée à l'échéance est d'un an ou moins. Ces emprunts sont effectués dans le cadre du Programme de papier commercial canadien et du Programme d'emprunt des sociétés d'État. Au 31 mars 2012, l'encours des emprunts à court terme s'élevait à 9,6 milliards de dollars (8,0 milliards au 31 mars 2011). Une proportion de 9,2 milliards de l'encours total des emprunts à court terme provient du Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Financement à long terme

Le financement à long terme est constitué d'emprunts dont la durée à l'échéance est supérieure à un an, ce qui comprend les emprunts à taux fixe et les billets à taux variable. Les billets à taux variable se caractérisent par une échéance supérieure à un an et un taux d'intérêt variable qui est rajusté en fonction du taux des bons du Trésor à un mois ou à trois mois. En 2011-2012, FAC a emprunté un total de 3,6 milliards de dollars sous forme d'emprunts à long terme, soit une baisse par rapport aux 5,8 milliards empruntés à l'exercice précédent. En 2011-2012, tous les emprunts à long terme ont été effectués au moyen du Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Dans l'ensemble, la croissance totale des emprunts à long terme durant l'exercice 2011-2012 a représenté une hausse de 0,2 milliard de dollars ou de 1,5 %. Cette croissance est conforme à la croissance générale du portefeuille de prêts de 1,8 milliard de dollars ou de 8,4 % pour la même période.

Cotes de crédit

Les nouveaux titres de créances et les titres de créances en circulation émis par FAC sur le marché financier constituent des obligations directes et inconditionnelles du gouvernement du Canada. En 2011-2012, Moody's Investors Service et Standard & Poor's n'ont pas modifié la cote de crédit de FAC. Les cotes de crédit de FAC au 31 mars 2012 sont exposées en détail ci-dessous.

	Long terme	Court terme
Moody's Investors Service	Aaa	P-1
Standard & Poor's	AAA	A-1+

Instruments financiers

Le bilan de FAC est principalement constitué d'instruments financiers qui comprennent des éléments comme la trésorerie, les prêts et les placements. L'utilisation d'instruments financiers expose FAC aux fluctuations des taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, à celles du taux de change. Dans le cadre de sa gestion globale du passif, FAC utilise des instruments dérivés pour couvrir les risques et réduire la volatilité des produits afin de protéger sa rentabilité à long terme. La gestion du risque lié aux instruments dérivés est abordée plus à fond à la note complémentaire 24 des états financiers consolidés. L'évaluation des instruments financiers de FAC fondée sur la juste valeur est décrite à la note complémentaire 19 des états financiers consolidés.

Trésorerie

La trésorerie a augmenté de 302,4 millions de dollars pour s'établir à 904,2 millions au 31 mars 2012 (601,8 millions au 31 mars 2011). En 2011-2012, des montants de trésorerie de 212,0 millions de dollars et de 1,4 milliard ont été dégagés des activités de placement et des activités de financement respectivement, et un montant de 1,3 milliard a été affecté aux activités d'exploitation.



Gestion du capital

Capital investi

L'actif brut de FAC se chiffre à 24 451,1 millions de dollars, dont une somme de 3 730,3 millions représente les capitaux propres et la provision pour pertes sur prêts. Compte tenu de ce niveau de capital investi, 15,3 % de l'actif n'a pas besoin d'être financé au moyen de fonds d'emprunt. FAC prévoit que cette proportion augmentera pour s'établir à 16,5 % en 2012-2013, en raison d'une croissance du portefeuille inférieure à celle des bénéficiaires non répartis.

(millions de dollars)	IFRS			PCGR du Canada		
	Plan 2013	2012	2011	2010	2009	2008
Provision pour pertes sur prêts	600,1	622,1	655,4	656,5	589,8	543,8
Surplus d'apport	547,7	547,7	547,7	547,7	547,7	547,7
Bénéfices non répartis	2 836,6	2 340,8	1 938,5	1 584,3	1 321,0	1 132,0
Cumul des autres éléments du résultat étendu	174,2	203,5	181,8	203,6	407,2	97,1
Participation minoritaire dans l'entité ad hoc	14,4	16,2	13,4	9,5	7,6	0,2
Total du capital investi	4 173,0	3 730,3	3 336,8	3 001,6	2 873,3	2 320,8
Actif brut	25 275,4	24 451,1	22 526,2	20 942,8	18 392,5	16 013,9
Capital investi, exprimé en pourcentage de l'actif brut (%)	16,5	15,3	14,8	14,3	15,6	14,5

Ratio de levier

FAC utilise le ratio de levier comme principale mesure de la suffisance du capital. Sur le plan de la gestion financière, elle l'utilise aussi pour évaluer sa capacité à financer sa croissance future et à remplir ses obligations à long terme. La surveillance du ratio de levier aide la société à s'assurer qu'elle demeure financièrement autonome et viable.

Pour son ratio de levier, FAC demeure sous la limite de 12:1 qui lui est imposée par la loi.

De 2010-2011 à 2011-2012, le ratio de levier de FAC s'est amélioré, passant de 7,7:1 à 7,1:1. Cependant, FAC n'a pas atteint l'objectif qu'elle s'était fixé pour 2011-2012,

soit un ratio de levier de 6,9:1. Des emprunts plus élevés pour soutenir des décaissements supérieurs et une perte non prévue au titre des passifs de retraite imputée aux capitaux propres ont eu pour effet d'accroître le ratio de levier. En 2012-2013, selon les prévisions, ce ratio s'améliorera davantage pour s'établir à 6,2:1. Un élément qui contribue à cette amélioration est le lien entre la croissance du portefeuille et des capitaux propres. Lorsque les capitaux propres affichent une croissance supérieure à celle du portefeuille, le ratio de levier diminue étant donné le besoin réduit d'emprunter des fonds. En 2011-2012, la croissance des capitaux propres a été de 16,0 %, ce qui a dépassé la croissance du portefeuille de 8,4 %.

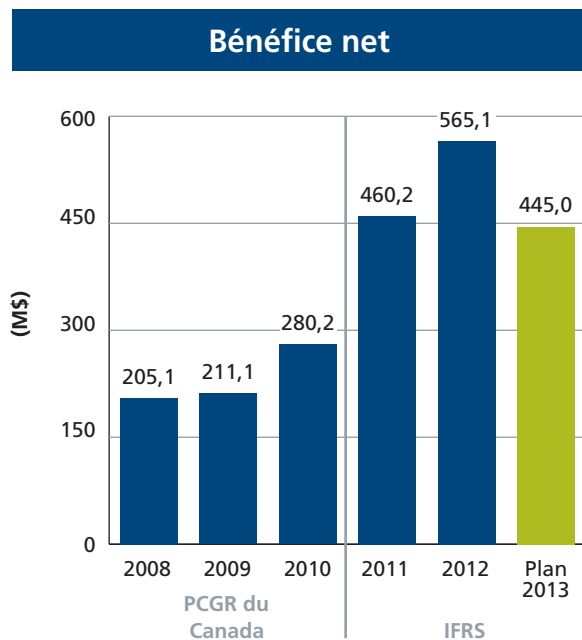
Gains réalisés par l'actionnaire

Pour évaluer sa réussite globale sur le plan de la solidité financière, FAC utilise trois mesures financières clés : le bénéfice net, le rendement des capitaux propres et le ratio de levier. Comme il en est question dans la section précédente, le ratio de levier s'est amélioré, passant de 7,7:1 en 2010-2011 à 7,1:1 en 2011-2012. Cette amélioration est attribuable à une croissance des capitaux propres supérieure à la croissance du portefeuille.

Bénéfice net

Dans le cadre de son engagement envers l'agriculture, FAC réinvestit ses bénéfices en finançant la croissance de son portefeuille et en développant de nouveaux produits et services commerciaux qui appuient l'industrie.

En 2011-2012, le bénéfice net a augmenté de 104,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse des intérêts créditeurs nets et des produits autres que des produits d'intérêt et à la baisse de la charge pour pertes sur prêts. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par une augmentation des frais d'administration. Le bénéfice net devrait diminuer de 21,3 % en 2012-2013 en raison principalement d'une charge pour pertes sur prêts plus élevée, de produits autres que des produits d'intérêt inférieurs et de frais d'administration accrus.

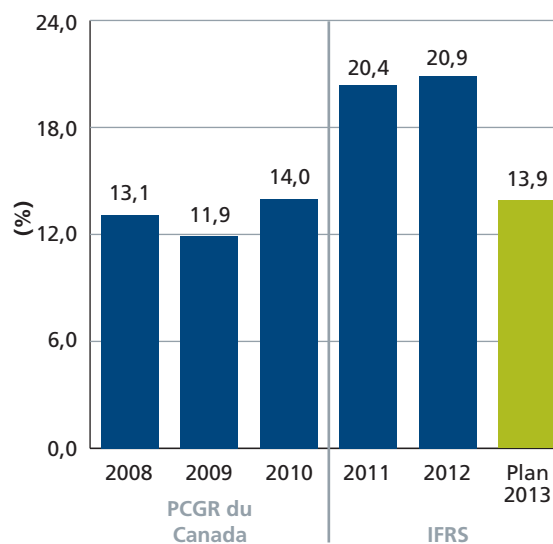


Rendement des capitaux propres

Mesure de l'efficacité avec laquelle FAC utilise ses capitaux propres pour réaliser des bénéfices, ce rapport sert à évaluer le rendement financier, la viabilité et la capacité de la société de financer sa croissance future et ses initiatives stratégiques.

Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 20,9 % en 2011-2012, en hausse par rapport à 20,4 % en 2010-2011. Le rendement des capitaux propres devrait diminuer pour s'établir à 13,9 % en 2012-2013 en raison principalement d'une charge pour pertes sur prêts plus élevée, de produits autres que des produits d'intérêt inférieurs et de frais d'administration accrus.

Rendement des capitaux propres





Gestion du risque d'entreprise

Gérer les risques afin de protéger FAC et de créer de la valeur

À titre d'institution financière, FAC comprend que ses décisions comportent pratiquement toutes une part de risque. Lorsqu'il est question de prêter à des clients, d'établir les priorités organisationnelles ou de décider des secteurs dans lesquels investir, les risques possibles sont toujours pris en considération.

FAC fait preuve de diligence à l'égard de la gestion du risque d'entreprise (GRE) et l'intègre à la planification stratégique de l'ensemble de ses champs d'activité et de ses initiatives d'entreprise. La société est axée sur l'amélioration continue de son approche de la GRE, notamment par la mise en application continue d'un cadre de GRE et l'établissement d'une mesure de la maturité à cet effet.

Gouvernance du risque

Le Conseil d'administration surveille le cadre de gouvernance du risque de FAC, qui s'appuie sur des politiques et des comités qui guident le processus décisionnel de la société.

Les risques potentiels sont cernés et analysés de différentes façons, notamment au moyen d'analyses de l'environnement externe et de consultations avec des experts internes en la matière. Les membres du Conseil d'administration discutent des principaux risques d'entreprise dans le cadre de leur participation au cycle de planification stratégique. Les membres de l'Équipe des cadres dirigeants (ÉCD) sont responsables des plans d'atténuation des risques, surveillent les progrès et font rapport tous les trimestres au Conseil d'administration au moyen de l'indicateur de performance global.

Divers comités internes sont responsables d'élaborer et de surveiller différents aspects des politiques, des pratiques et des processus généraux de FAC en matière de gestion du risque. Ces comités rendent compte régulièrement au président-directeur général et à l'ÉCD, selon le cas, ou au Conseil d'administration.

Conseil d'administration de FAC et comités qui se penchent sur les risques

Le Conseil d'administration de FAC surveille la gestion du risque et veille à ce que des politiques, des systèmes et des pratiques de contrôle soient établis afin de gérer les principaux risques commerciaux et financiers. Trois comités aident le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance du risque.

Le **Comité de gouvernance d'entreprise** fait des recommandations au Conseil d'administration sur toutes

les questions de gouvernance d'entreprise à FAC, notamment la planification stratégique et les programmes et processus de GRE, le Code de déontologie de la société, la responsabilité sociale d'entreprise et la politique sur le risque lié à la réputation.

Le **Comité de vérification** surveille l'intégrité des rapports financiers, l'efficacité des contrôles internes, la conformité aux règlements, l'éthique et le rendement des fonctions de vérification interne et externe de FAC.

Le **Comité des ressources humaines** est chargé de conseiller le Conseil d'administration à l'égard de toutes les questions concernant le président-directeur général, notamment les qualités et compétences essentielles du poste, les objectifs et l'évaluation du rendement du titulaire. Le Comité est aussi responsable d'examiner la structure de rémunération et les plans de relève de la société en ce qui concerne les employés clés et les cadres supérieurs.

Comités de gestion du risque de FAC

Le **président-directeur général** et l'**Équipe des cadres dirigeants** sont responsables de la prise de décisions d'entreprise, notamment de la gestion des principaux risques d'entreprise. Il leur incombe aussi de prendre des décisions quant aux stratégies liées au risque qui leur sont transmises par les comités suivants :

Le **Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP)** dirige la fonction de gestion de l'actif-passif de FAC, ce qui comprend :

- l'établissement et la tenue à jour de politiques et de processus en matière de gestion du risque du portefeuille;
- les politiques sur les taux d'intérêt qui figurent au bilan;
- la tarification des prêts;
- l'intégration aux stratégies d'entreprise;
- l'atteinte des cibles de rendement du portefeuille.

Le **Comité de crédit** approuve les transactions de prêt élevé et les demandes de crédit préautorisé conformément aux politiques de crédit de FAC. Le Comité veille à ce que les transactions de prêt approuvées respectent un seuil de tolérance au risque approprié.

Le **Comité de la politique de crédit** veille à ce que FAC tienne compte des pratiques exemplaires de l'industrie et respecte les lois et les règlements fédéraux, provinciaux et régionaux lorsqu'elle établit ses politiques de crédit et son niveau de tolérance au risque.

Le **Comité directeur de la GRE** examine le cadre, les politiques et les stratégies de gestion du risque d'entreprise de FAC ainsi que les améliorations qui leur sont apportées et fait des recommandations à cet effet à l'ÉCD. Il approuve aussi les plans d'action annuels de la société visant à atténuer les risques importants.

Le **Comité directeur de la réputation** sert de point central pour la coordination des questions de réputation. Le comité :

- offre une démarche d'entreprise et une perspective à l'échelle de l'industrie au sujet de la réputation de FAC;
- fournit des conseils et des recommandations sur les risques liés à la réputation;
- surveille les enjeux et en fait rapport au PDG, à l'ÉCD ainsi qu'au Conseil.

Principaux risques de FAC

Le risque a trait à la possibilité qu'un événement, qu'une mesure ou que l'absence d'une mesure menace la capacité de FAC de réaliser son mandat opérationnel et d'atteindre ses objectifs d'affaires. FAC a recensé cinq risques principaux : le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque stratégique et le risque lié à la réputation.

Risque de crédit

Le risque de crédit a trait à la possibilité que FAC subisse une perte financière parce qu'un emprunteur ou une autre contrepartie n'a pas remboursé un prêt ou honoré ses obligations financières à son égard. Il s'agit du plus important risque auquel est exposée la société.

Le Conseil de FAC a la responsabilité d'approuver le niveau de tolérance au risque de crédit de la société et s'en remet à différents comités, divisions et unités d'affaires pour gérer efficacement les risques de crédit.

Le Conseil et l'Équipe des cadres dirigeants approuvent chaque année un plan de diversification du portefeuille et des mesures de risque clés. Tirant parti des pratiques exemplaires de l'industrie financière, FAC a élaboré un modèle de capital de crédit et est en voie de mettre en œuvre un cadre global de gestion du capital.

L'évaluation du risque de crédit a pour point de départ les transactions individuelles. Le personnel de prêt et de risque de crédit de FAC évalue et gère le risque de crédit en s'assurant que chaque prêt est conforme aux politiques et aux lignes directrices définies. L'unité d'affaires de l'Évaluation compte des évaluateurs accrédités qui veillent à l'exactitude des estimations de la valeur des garanties et au respect par FAC des exigences auxquelles elle est assujettie en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

En plus de gérer le risque de crédit au niveau des transactions, la division Portefeuille et risque de crédit évalue le risque de crédit à l'échelle globale en fournissant des outils et des modèles qui permettent de quantifier les

risques, d'établir la provision pour pertes sur prêts et sur contrats de location-financement requise et de surveiller la suffisance du capital. La division utilise des politiques, des processus, des systèmes, des contrôles internes et des stratégies pour gérer le risque de crédit lié au portefeuille. FAC surveille aussi étroitement le contexte d'exploitation de l'agriculture et de l'agroentreprise afin de s'assurer que ses politiques, ses activités et ses pratiques de prêt sont appropriées et pertinentes.

La division de la Trésorerie évalue le risque de crédit associé au risque de contrepartie lié aux instruments dérivés et aux activités d'investissement. La société a recours à des politiques, des processus, des systèmes et des stratégies pour gérer le risque de crédit lié aux activités de la Trésorerie.

La note complémentaire 24 des états financiers consolidés renferme de plus amples renseignements sur la façon dont FAC gère le risque de crédit.

Risque de marché

Le risque de marché correspond à la possibilité que la société essuie une perte en raison de variations négatives de facteurs de marché sous-jacents, comme les taux d'intérêt et les taux de change.

Les politiques liées au risque de marché sont examinées régulièrement par le CGAP et approuvées par le Conseil d'administration. La Trésorerie a la responsabilité de mettre en œuvre les directives de gestion du risque de marché. Elle rend compte de ses activités et des positions de l'actif-passif régulièrement au CGAP et au Conseil.

La société s'est donné des politiques et des limites en matière de risque de marché afin de s'assurer de cerner, d'évaluer et de gérer les risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change et d'en faire rapport au bon moment. La gestion du risque de marché à FAC englobe également le risque lié à la juste valeur des instruments dérivés et le risque de liquidité. Les politiques liées au risque de marché comprennent des limites relatives à la variabilité des intérêts créditeurs nets et de la valeur marchande des capitaux propres au portefeuille par rapport aux variations des taux d'intérêt.

FAC atténue le risque de liquidité au moyen d'un portefeuille de placements liquides, de l'accès à du financement au moyen du Programme d'emprunt des sociétés d'État et de l'accès à une marge de crédit d'exploitation.

La note complémentaire 24 des états financiers consolidés renferme de plus amples renseignements sur la façon dont FAC gère le risque de marché.



Risque opérationnel

Le risque opérationnel a trait à la possibilité de perte directe ou indirecte découlant de processus internes, de ressources ou de systèmes inadéquats ou non fonctionnels, d'événements externes, de l'inaptitude de la société à se conformer ou à s'adapter aux exigences réglementaires ou prévues par la loi, ou encore d'un litige.

FAC a adopté une approche d'équipe afin de gérer le risque opérationnel de façon proactive. Tous les gestionnaires ont la responsabilité de veiller à ce que des politiques et des processus adéquats soient en place dans leurs unités d'affaires respectives et de s'assurer que les contrôles internes fonctionnent de façon efficace.

FAC est en voie d'officialiser son cadre de contrôle interne afin de faire progresser la culture fondée sur le risque à FAC. Le cadre de contrôle interne donnera un caractère officiel aux exigences relatives à la conception, à la mise en œuvre, au fonctionnement et à la surveillance des contrôles internes au sein de la société.

Dans le cadre de son programme de vérification des opérations, FAC examine les activités de prêt et offre des possibilités d'amélioration continue dans les domaines de l'évaluation et de l'atténuation des risques, de la conformité aux politiques de prêt et de l'intégrité des données.

Les cas de fraude sont susceptibles d'influer sur la perception qu'entretiennent les clients et le public à l'égard de FAC, ainsi que sur le désir des clients existants et potentiels de faire affaire avec la société. FAC réduit son exposition au risque de fraude grâce à une politique de gestion du risque de fraude approuvée par le Conseil d'administration, et par une formation sur la sensibilisation à la fraude offerte à ses employés.

Afin de s'assurer que la société puisse continuer de fonctionner en cas d'interruption de ses activités, FAC met activement à jour et à l'épreuve son plan de continuité des activités.

La société gère la sécurité d'entreprise par l'intermédiaire d'une équipe formée de professionnels hautement qualifiés et dévoués des divisions et services de la Technologie de l'information (TI), d'Installations et administration et des Ressources humaines qui fournit des contrôles de sécurité afin de protéger la disponibilité, la confidentialité et l'intégrité des biens de FAC. Dans l'ensemble, une équipe interdivisionnelle de coordination de la sécurité gère la gouvernance de la sécurité d'entreprise.

FAC entreprend actuellement les étapes finales d'un renouvellement majeur de ses systèmes de TI, ce qui

simplifiera et automatisera de nombreux processus d'affaires afin de s'assurer que l'infrastructure de TI peut continuer de soutenir les activités à l'avenir. Les risques liés à ce programme sont atténués par une gouvernance approfondie du risque et la présentation de rapports exhaustifs, par des examens continus menés par la Vérification interne et un consultant externe, ainsi que par des activités de formation et de gestion du changement.

Risque stratégique

Le risque stratégique désigne les risques liés à l'environnement externe. Il englobe les concurrents ainsi que la capacité de FAC d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies d'affaires efficaces.

L'ÉCD élabore chaque année la stratégie d'entreprise et fait état des priorités stratégiques clés dans le plan d'entreprise quinquennal, sous la surveillance du Conseil d'administration. L'établissement de rapports trimestriels à l'intention des cadres dirigeants et des membres du Conseil d'administration permet d'assurer un suivi des progrès accomplis à l'égard du plan. Le contexte externe, y compris le marché financier canadien et l'industrie agricole, fait l'objet d'un examen continu afin de déterminer si des changements stratégiques doivent être apportés pour gérer les risques émergents. FAC communique régulièrement avec son actionnaire, le gouvernement du Canada, afin de veiller à ce que les activités de la société soient alignées sur les priorités du gouvernement.

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation désigne le risque que des intervenants clés et d'autres publics développent une perception négative de FAC, ce qui porterait atteinte à sa réputation et nuirait à sa capacité à recruter et à fidéliser des clients, des employés et des partenaires d'affaires.

En tant que société d'État fédérale, FAC doit rendre compte à tous les Canadiens. Afin d'éviter toute atteinte à sa réputation, qu'elle soit réelle ou perçue, FAC a mis en place une solide structure de gouvernance qui comprend des politiques et des processus pour guider les employés dans leurs interactions avec leurs collègues, les clients, les partenaires de l'industrie, les fournisseurs, les médias et le grand public.

Dans le cadre de son processus de financement, FAC tient compte de l'intégrité des clients et de l'impact possible de faire affaire avec eux sur sa réputation. Lorsqu'ils présentent une demande de prêt, les clients signent une déclaration indiquant qu'à leur connaissance, ils ne voient aucune raison pour laquelle FAC devrait avoir des réserves concernant le financement de leur entreprise.

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers consolidés

Le Conseil d'administration de FAC a examiné et approuvé les présents états financiers consolidés et le Rapport annuel, et la direction se porte garante de toute l'information qui y est donnée. Certains chiffres présentés dans les états financiers consolidés sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et décisions de la direction, notamment la provision pour pertes sur prêts, le passif au titre des prestations constituées, la réserve pour sinistres et la juste valeur des instruments financiers.

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière. L'information financière présentée ailleurs dans le Rapport annuel concorde avec l'information contenue dans les états financiers consolidés.

La direction, dont la responsabilité est de veiller à l'intégrité et à la fidélité des états financiers consolidés, maintient des systèmes et des pratiques de contrôle financier et de gestion conçus pour offrir une assurance raisonnable que les opérations sont adéquatement autorisées et enregistrées, que les actifs sont protégés, que les passifs sont passés en charge, que les documents comptables sont tenus selon les règles et que la société respecte les lois et les règles relatives aux conflits d'intérêts pertinentes. Au système de contrôle interne s'ajoute un service de vérification interne, qui examine périodiquement les différents aspects de l'exploitation de la société.

Le Conseil d'administration de FAC veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités de présentation de rapports financiers et de contrôle interne par l'intermédiaire de son Comité de vérification. Ce comité est composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la société. Le Comité de vérification se réunit régulièrement avec les membres de la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes. Enfin, les vérificateurs internes et externes ont libre accès au Comité de vérification.

La responsabilité de vérifier les opérations et les états financiers consolidés de la société et de faire rapport de ses constatations incombe au vérificateur général du Canada, qui agit à titre indépendant.



Le président-directeur général,
Greg Stewart, P.Ag., C. Dir



Le vice-président exécutif
et principal dirigeant financier,
Rick Hoffman, CMA, MBA

Regina, Canada
Le 30 mai 2012



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Financement agricole Canada, qui comprennent les bilans consolidés au 31 mars 2012, au 31 mars 2011 et au 1^{er} avril 2010, et les états consolidés des résultats d'exploitation, les états consolidés du résultat étendu, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2012 et le 31 mars 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mes audits. J'ai effectué mes audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également

l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mes audits sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Financement agricole Canada au 31 mars 2012, au 31 mars 2011 et au 1^{er} avril 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2012 et le 31 mars 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétrospective de l'adoption des nouvelles normes expliquée à la note 3 afférente aux états financiers consolidés, les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de Financement agricole Canada dont j'ai eu connaissance au cours de mes audits des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur Financement agricole Canada*, aux règlements administratifs de Financement agricole Canada ainsi qu'aux instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le vérificateur général du Canada,

Michael Ferguson, FCA

Le 30 mai 2012
Ottawa, Canada

Bilan consolidé

31 mars (milliers de dollars canadiens)	2012	2011	2010
Actif			
Trésorerie	904 217 \$	601 840 \$	628 023 \$
Placements temporaires (note 4)	83 813	284 162	199 818
Créances	16 356	12 676	32 818
Actifs financiers dérivés (note 5)	67 898	47 407	66 945
	1 072 284	946 085	927 604
Prêts nets (notes 6 et 8)	22 580 309	20 745 891	19 157 211
Contrats de location-financement nets (notes 7 et 8)	9 541	4 912	2 827
Placements de capital-risque (note 9)	53 527	58 024	59 987
	22 643 377	20 808 827	19 220 025
Matériel et améliorations locatives (note 10)	26 655	29 314	31 513
Logiciels (note 11)	40 091	42 124	42 814
Matériel sous contrat de location-exploitation (note 12)	28 331	19 077	14 867
Autres actifs (note 13)	18 307	25 284	14 459
	113 384	115 799	103 653
Total de l'actif	23 829 045 \$	21 870 711 \$	20 251 282 \$
Passif			
Créditeurs et charges à payer	59 675 \$	52 153 \$	49 864 \$
Passifs financiers dérivés (note 5)	84	4 724	6 843
	59 759	56 877	56 707
Emprunts (note 14)			
Dette à court terme	9 568 666	8 029 920	8 810 407
Dette à long terme	10 772 729	10 921 999	8 948 764
	20 341 395	18 951 919	17 759 171
Passifs des prêts Transfert	84 108	84 245	83 182
Passifs au titre des prestations constituées (note 15)	224 060	86 275	130 772
Autres passifs (note 16)	11 550	10 024	8 333
	319 718	180 544	222 287
Capitaux propres			
Surplus d'apport	547 725	547 725	547 725
Bénéfices non répartis	2 340 813	1 938 466	1 452 328
Cumul des autres éléments du résultat étendu	203 477	181 804	203 603
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de l'entité mère	3 092 015	2 667 995	2 203 656
Participation minoritaire dans l'entité ad hoc	16 158	13 376	9 461
	3 108 173	2 681 371	2 213 117
Total du passif et des capitaux propres	23 829 045 \$	21 870 711 \$	20 251 282 \$

Engagements, cautionnements et éventualités (note 21).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration de FAC le 30 mai 2012 et ont été signés en son nom par :



Le président-directeur général,
Greg Stewart, P.Ag., C. Dir



Le président du Comité de vérification,
John Klippenstein, FCMA

État consolidé des résultats d'exploitation

31 mars (milliers de dollars canadiens)	2012	2011
Intérêts créditeurs	1 060 359 \$	988 482 \$
Intérêts débiteurs	263 098	238 382
Intérêts créditeurs nets (note 17)	797 261	750 100
Charge pour pertes sur prêts (note 8)	1 781	35 600
Intérêts créditeurs nets après la charge pour pertes sur prêts	795 480	714 500
Produit net tiré de l'assurance	11 907	11 130
Autres produits (note 9)	39 168	4 857
Intérêts créditeurs nets et produits autres que d'intérêt	846 555	730 487
Frais d'administration		
Charge salariale	127 649	122 640
Charge au titre des prestations constituées	40 045	37 135
Honoraires professionnels	33 822	30 541
Charge au titre des installations, des logiciels et du matériel	23 656	20 952
Charge d'amortissement	22 391	26 101
Charge au titre des déplacements et de la formation	15 292	14 306
Charge au titre du marketing et de la promotion	10 093	9 461
Autres charges	10 530	12 617
Total des frais d'administration	283 478	273 753
Bénéfice net avant l'ajustement de juste valeur	563 077	456 734
Ajustement de juste valeur (note 18)	1 997	3 446
Bénéfice net	565 074 \$	460 180 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable à :		
l'actionnaire de l'entité mère	564 341 \$	460 944 \$
la participation minoritaire dans l'entité ad hoc	733	(764)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat étendu

31 mars (milliers de dollars canadiens)	2012	2011
Bénéfice net	565 074 \$	460 180 \$
Autres éléments du résultat étendu		
Gains nets sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	39 178	498
Virement au bénéfice net des gains nets réalisés sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(18 430)	(21 060)
Variation des gains nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	20 748	(20 562)
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	(144 494)	1 939
Variation du passif attribuable à l'effet de l'exigence minimale de capitalisation sur le test de plafond d'actif	–	41 755
Gains nets non réalisés (pertes nettes non réalisées) sur les actifs financiers disponibles à la vente	925	(1 237)
Total des autres éléments du résultat étendu	(122 821) \$	21 895 \$
Total du résultat étendu	442 253 \$	482 075 \$
Total du résultat étendu (perte) attribuable à :		
l'actionnaire de l'entité mère	441 520 \$	482 839 \$
la participation minoritaire dans entité ad hoc	733	(764)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

(milliers de dollars canadiens)	Solde, 1 ^{er} avril 2011	Bénéfice net	Autres éléments du résultat étendu	Dividende versé	Distributions à la participation minoritaire	Solde, 31 mars 2012
Surplus d'apport	547 725 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	547 725 \$
Bénéfices non répartis	1 938 466	564 341	(144 494)	(17 500)	–	2 340 813
Gains nets sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	183 297	–	20 748	–	–	204 045
(Pertes nettes non réalisées) gains nets non réalisés sur actifs financiers disponibles à la vente	(1 493)	–	925	–	–	(568)
Total du cumul des autres éléments du résultat étendu	181 804	–	21 673	–	–	203 477
Total des capitaux propres attribuables à l'entité mère	2 667 995	564 341	(122 821)	(17 500)	–	3 092 015
Participation minoritaire dans l'entité ad hoc	13 376	733	–	–	2 049	16 158
Total	2 681 371 \$	565 074 \$	(122 821) \$	(17 500) \$	2 049 \$	3 108 173 \$

(milliers de dollars canadiens)	Solde, 1 ^{er} avril 2010	Bénéfice net	Autres éléments du résultat étendu	Dividende versé	Distributions à la participation minoritaire	Solde, 31 mars 2011
Surplus d'apport	547 725 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	547 725 \$
Bénéfices non répartis	1 452 328	460 944	43 694	(18 500)	–	1 938 466
Gains nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	203 859	–	(20 562)	–	–	183 297
Pertes nettes non réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente	(256)	–	(1 237)	–	–	(1 493)
Total du cumul des autres éléments du résultat étendu (perte)	203 603	–	(21 799)	–	–	181 804
Total des capitaux propres attribuables à l'entité mère	2 203 656	460 944	21 895	(18 500)	–	2 667 995
Participation minoritaire dans l'entité ad hoc	9 461	(764)	–	–	4 679	13 376
Total	2 213 117 \$	460 180 \$	21 895 \$	(18 500) \$	4 679 \$	2 681 371 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

31 mars (milliers de dollars canadiens)	2012	2011
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	564 341 \$	460 944 \$
Ajustements pour déterminer les rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation		
Intérêts créditeurs nets	(797 261)	(750 100)
Désactualisations	535	(1 197)
Charge pour pertes sur prêts	1 781	35 600
Ajustement de juste valeur	(1 997)	(3 446)
Gain sur la vente du placement de capital-risque dans la société affiliée	(34 048)	–
Amortissement (1)	(4 160)	(9 040)
Autres	(864)	(2 547)
Sorties de fonds nettes liées aux prêts	(1 836 732)	(1 588 701)
Sorties de fonds nettes liées aux contrats de location-financement	(4 258)	(2 020)
Variation nette des autres actifs et passifs d'exploitation	20 462	1 375
Intérêts reçus	1 059 128	929 673
Intérêts payés	(250 846)	(186 631)
Sorties de fonds liées aux activités d'exploitation	(1 283 919) \$	(1 116 090) \$
Activités de placement		
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux placements temporaires	200 442 \$	(84 314) \$
Acquisition de placements de capital-risque	(9 511)	(12 000)
Produit à la cession et au remboursement de placements de capital-risque	50 452	15 582
Achat de matériel et améliorations locatives	(8 142)	(8 649)
Achat de logiciels	(9 588)	(14 563)
Achat de matériel sous contrat de location-exploitation	(13 983)	(7 862)
Cession de propriétés immobilières disponibles à la vente	2 292	2 068
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de placement	211 962 \$	(109 738) \$
Activités de financement		
Dette à long terme émise	3 575 666 \$	5 775 881 \$
Dette à long terme remboursée	(3 481 967)	(3 486 289)
Dette à court terme émise	32 373 724	42 093 003
Dette à court terme remboursée	(31 074 904)	(43 164 403)
Dividende versé	(17 500)	(18 500)
Rentrées de fonds liées aux activités de financement	1 375 019 \$	1 199 692 \$
Variation de la trésorerie	303 062 \$	(26 136) \$
Trésorerie au début de l'exercice	601 840	628 023
Effets des variations du taux de change sur le solde des sommes détenues en devises	(685)	(47)
Trésorerie à la fin de l'exercice	904 217 \$	601 840 \$
La trésorerie comprend :		
Liquidités	107 576 \$	18 106 \$
Placements à court terme	796 641	583 734

(1) Comprend l'amortissement du matériel et des améliorations locatives, du matériel sous contrat de location-exploitation et des logiciels. Comprend aussi l'amortissement du cumul des autres éléments du résultat étendu, la prime/l'escompte de l'émission d'obligations, les commissions et produits reportés et les coûts de location-financement directs initiaux reportés.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

1. La société

Pouvoirs et objectifs

Financement agricole Canada (la société) a été constituée en 1959, en vertu de la *Loi sur le crédit agricole*, afin de succéder à la Commission du prêt agricole canadien. Elle est une société d'État mandataire classée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le siège social de la société est au Canada et son bureau enregistré se situe au 1800, rue Hamilton, Regina, Saskatchewan, Canada. La société appartient à cent pour cent au gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le 2 avril 1993, la *Loi sur la Société du crédit agricole* est entrée en vigueur en remplacement de la *Loi sur le crédit agricole* et de la *Loi sur le crédit aux groupements agricoles* qui ont été toutes deux abrogées. La *Loi* révisée permettait à la société d'exercer ses activités d'exploitation en vertu d'un mandat élargi qui comprenait des pouvoirs plus étendus en matière de financement et d'administration.

Le 14 juin 2001, la *Loi sur Financement agricole Canada* a reçu la sanction royale, mettant à jour la *Loi sur la Société du crédit agricole*. Cette *Loi* permettait à la société d'offrir une gamme élargie de services aux producteurs et aux agroentrepreneurs.

En septembre 2008, la société et quelques autres sociétés d'État ont reçu une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, exigeant de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de ceux et celles qu'elles financent ou à qui elles offrent des avantages. Au cours de l'exercice 2011-2012, la société a continué de veiller à la mise en application des exigences du paragraphe 89(6) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La société a pour mission de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles – notamment les fermes familiales – et aux entreprises – notamment les petites et moyennes entreprises – de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture. Les activités de la société visent principalement les exploitations agricoles, notamment les fermes familiales.

2. Principales conventions comptables

Règles de présentation

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) émises par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI). Les présents états financiers annuels de la société sont les premiers dressés conformément aux IFRS. L'impact de la transition aux IFRS sur la société est expliqué à la note 3.

Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers consolidés sont résumées dans les pages qui suivent. Les principales conventions comptables ont été mises en application de façon uniforme pour toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés ainsi que pour dresser le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS au 1^{er} avril 2010 aux fins de la transition aux IFRS.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollar canadien, qui est la monnaie de fonctionnement de la société. Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans les Notes complémentaires aux états financiers consolidés sont exprimés en milliers de dollars canadiens.

2. Principales conventions comptables (suite)

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société, des sociétés en commandite Avrio Ventures Limited Partnership (Fonds Avrio I) et Avrio Ventures Limited Partnership II (Fonds Avrio II). Le Fonds Avrio I et le Fonds Avrio II sont des sociétés en commandite de financement de capital-risque, desquelles la société est un commanditaire détenant une participation majoritaire. La société consolide les résultats du Fonds Avrio I et du Fonds Avrio II parce qu'il s'agit d'entités ad hoc dans lesquelles elle détient des droits à la majorité des profits et est exposée à la majorité des risques découlant de leurs activités. Un ajustement a été apporté pour toutes les opérations importantes effectuées entre la fin des exercices du Fonds Avrio I et du Fonds Avrio II (31 décembre) et la fin de l'exercice de la société. Tous les soldes et toutes les opérations interentreprises importantes ont été éliminés. La participation minoritaire, qui représente les capitaux propres dans le Fonds Avrio I et le Fonds Avrio II qui ne sont pas attribuables à la société, a été déclarée dans le bilan consolidé, l'état consolidé des résultats d'exploitation, l'état consolidé du résultat étendu et l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Classement et désignation des instruments financiers

Les actifs financiers sont classés ou désignés comme prêts et créances, constatés à leur juste valeur comme profits ou pertes ou comme actifs financiers disponibles à la vente. Les passifs financiers sont classés ou désignés comme passifs financiers, constatés à leur juste valeur comme profits ou pertes ou autres passifs financiers.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés dont les paiements fixes ou déterminables ne sont pas cotés dans un marché actif. Les instruments financiers constatés à leur juste valeur comme profits ou pertes sont des actifs et des passifs financiers dérivés, qui sont classés comme détenus à des fins de transaction, et les actifs et passifs financiers non dérivés qui satisfont à certaines conditions sont désignés à leur juste valeur au poste des profits ou des pertes, au moment de leur constatation initiale. Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne satisfont pas aux conditions requises pour faire partie de l'une des autres catégories d'actifs financiers.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à leur juste valeur et par la suite comptabilisés selon leur classement.

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme hautement liquides qui sont facilement convertibles en espèces et dont la date d'échéance est de 90 jours ou moins de leur date d'acquisition. L'intérêt gagné sur la trésorerie est compris dans les intérêts créditeurs.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont des placements dont les dates d'échéance se situent entre 91 et 365 jours à compter de leur date d'acquisition. Ils sont acquis principalement à des fins de liquidité et sont désignés comme actifs financiers disponibles à la vente. Les placements temporaires sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de règlement selon une technique d'évaluation décrite dans la section Incertitude relative aux estimations. Les gains et pertes constatés à leur juste valeur et non réalisés sont compris dans le cumul des autres éléments du revenu étendu. Les intérêts gagnés sur les placements temporaires sont compris dans les intérêts créditeurs.

2. Principales conventions comptables (suite)

Instruments dérivés

Les instruments financiers dérivés créent des droits et des obligations destinés à atténuer un ou plusieurs des risques financiers inhérents à un instrument financier principal sous-jacent. La société utilise les instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change en fonction des limites approuvées par le Conseil d'administration de FAC (Conseil). Ces limites reposent sur les lignes directrices établies par le ministère des Finances. La société n'utilise aucun instrument dérivé pour spéculer.

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture dans le cadre de relations de couverture efficaces sont classés comme éléments détenus à des fins de transaction. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont constatés à leur juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation décrite dans la section Incertitude relative aux estimations, alors que les gains et pertes sont constatés dans l'ajustement de juste valeur. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés comme actifs lorsque leur juste valeur est positive et comme passifs lorsque leur juste valeur est négative. Les intérêts gagnés et les intérêts à payer sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont compris dans les intérêts débiteurs.

Couvertures de flux de trésorerie

Les instruments dérivés qui sont désignés comme des éléments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur. La partie efficace d'une variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est constatée dans les autres éléments du résultat étendu, alors que la partie inefficace d'une variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée dans l'ajustement de juste valeur. Les instruments dérivés qui sont désignés comme des éléments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés comme des actifs lorsque leur juste valeur est positive et comme des passifs lorsque leur juste valeur est négative. Les intérêts créditeurs ou débiteurs associés aux instruments dérivés désignés comme des éléments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés de la même manière que l'élément couvert, soit à titre d'ajustements aux intérêts créditeurs ou aux intérêts débiteurs respectivement.

La comptabilité de couverture de flux de trésorerie est prospectivement abandonnée lorsque l'instrument dérivé est liquidé, arrive à échéance ou n'est plus admissible comme un élément de couverture de flux de trésorerie efficace. Lorsqu'une relation de couverture de flux de trésorerie est abandonnée, tous les gains ou pertes cumulatifs comptabilisés antérieurement à titre d'autres éléments du résultat étendu sont transférés au poste des intérêts créditeurs nets pendant le reste du terme de l'instrument de couverture initial en tenant compte de l'incidence, sur ces intérêts créditeurs nets, de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. Dans le cas des instruments dérivés qui demeurent en cours après la date d'abandon de la relation de couverture, tous les gains ou pertes de juste valeur ultérieurs sont comptabilisés immédiatement à titre d'ajustement de juste valeur.

Prêts

Les prêts sont classés comme prêts ou créances. Les prêts sont inscrits à leur valeur nette après déduction de la provision pour pertes sur prêts et des commissions sur prêts reportées, et sont évalués à leur coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce que le prêt soit classé douteux. Une fois qu'un prêt est classé douteux, la désactualisation de la valeur actualisée de la garantie est comptabilisée à titre d'intérêts créditeurs au taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les commissions liées à l'établissement des prêts, notamment les commissions d'engagement et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement réalisé sur les prêts et sont comptabilisées à titre d'intérêts créditeurs sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En outre, certains coûts différentiels directs liés à l'établissement des prêts sont reportés et déduits des commissions afférentes.

Un prêt est classé douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité sur le plan du crédit s'est détériorée au point où il n'existe plus de certitude raisonnable de percevoir dans un délai acceptable le plein montant de capital et d'intérêts. De plus, tout prêt affichant un montant en souffrance supérieur à 500 \$ pendant 90 jours est classé douteux, sauf s'il est suffisamment garanti. Lorsqu'un prêt est classé douteux, la valeur comptable est ramenée à la valeur estimative de réalisation au moyen d'un ajustement de la provision individuelle pour pertes sur prêts. Si la valeur estimative de réalisation change après l'estimation initiale du prêt douteux, l'écart donnera lieu à un ajustement de la provision pour pertes sur prêts.

2. Principales conventions comptables (suite)

Les intérêts créditeurs cessent d'être comptabilisés lorsqu'un prêt est classé douteux. Tout versement reçu en remboursement d'un prêt douteux est porté au crédit de l'investissement comptabilisé pour le prêt en question. Le prêt douteux est réinscrit comme prêt productif lorsqu'il existe une assurance raisonnable, de l'avis de la direction, que le capital et les intérêts seront ultimement perçus. Lorsqu'un prêt douteux redevient productif, la provision pour pertes sur prêts est réduite par l'ajustement pour désactualisation qui correspond au montant des intérêts créditeurs maintenant constatés.

Les prêts et leur provision pour pertes sur prêts associée sont radiés lorsque tous les efforts de perception ont été épuisés et qu'il n'existe pas une assurance raisonnable de recouvrement futur.

Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement sont classés comme prêts ou créances. Ils sont inscrits à leur valeur nette après déduction de la provision pour pertes sur prêts et sont constatés en fonction du montant total des paiements futurs minimums prévus au contrat de location-financement, auquel s'ajoutent les valeurs résiduelles estimées moins le revenu financier non gagné. Le produit tiré des contrats de location-financement est constaté de façon à produire un taux de rendement constant sur le contrat de location-financement.

Provision pour pertes sur prêts

La société constate une provision pour pertes sur prêts, qui correspond à la meilleure estimation par la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts et de contrats de location-financement en date du bilan. Le montant de la provision augmente ou diminue en fonction de la charge pour pertes sur prêts, de la subvention gouvernementale au titre du Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc (PRPPIC), comme il est décrit dans la section Aide de l'État, de l'ajustement pour désactualisation, comme il est décrit dans la section Provision individuelle, des radiations et des recouvrements.

En date de chaque bilan, la société détermine s'il existe des éléments probants indiquant qu'un prêt ou un contrat de location-financement a subi une perte de valeur. Si des éléments probants indiquent que le prêt ou le contrat de location-financement a subi une baisse de valeur, la valeur comptable du prêt ou du contrat de location-financement est diminuée à la provision pour pertes sur prêts, et le montant de la perte de valeur est constaté au moyen de la charge pour pertes sur prêts. Si, dans un exercice ultérieur, le montant de la dépréciation augmente ou diminue et que l'augmentation ou la diminution peut être objectivement liée à un événement qui s'est produit après la comptabilisation de la dépréciation, la dépréciation constatée antérieurement est ajustée au moyen de la provision pour pertes sur prêts et de la charge pour pertes sur prêts. Pour déterminer la provision pour pertes sur prêts, la direction regroupe les pertes sur prêts en deux provisions : une provision individuelle et une provision collective.

Provision individuelle – La société détermine d'abord s'il existe des éléments probants d'une dépréciation en effectuant un examen de chaque prêt ou contrat de location-financement du portefeuille. Cet examen sert à établir l'existence d'une perte qui permettrait de conclure à la dépréciation d'un prêt ou d'un contrat de location-financement particulier. L'examen permet, en outre, à la société de déterminer si la qualité de crédit s'est détériorée au point qu'elle ne peut raisonnablement croire en la possibilité de recouvrer éventuellement la totalité du capital et des intérêts. De plus, la société considère qu'un montant de plus de 500 \$ en souffrance pendant au moins 90 jours consécutifs est un événement générateur de perte. Lorsqu'un événement générateur de perte se produit, une dépréciation correspondant à la différence entre la valeur comptable du prêt ou du contrat de location-financement et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs est constatée soit au taux d'intérêt effectif original du prêt ou du contrat de location-financement dans le cas des prêts ou des contrats de location-financement à taux fixe, soit au taux d'intérêt effectif au moment où s'est produite la dépréciation dans le cas des prêts ou des contrats de location-financement à taux variable. L'estimation des flux de trésorerie futurs prévus est fondée sur la juste valeur de la garantie sous-jacente ainsi que sur la période requise pour sa réalisation et les coûts que celle-ci entraînera. Au cours des exercices ultérieurs, toute variation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus attribuable à la période écoulée entraîne un ajustement de la provision pour pertes sur prêts par la désactualisation de la valeur actualisée. L'ajustement de désactualisation est porté aux intérêts créditeurs.

2. Principales conventions comptables (suite)

Provision collective – Si la société détermine qu'un prêt ou un contrat de location-financement en particulier ne présente aucun élément probant objectif de dépréciation, celui-ci est alors examiné dans le cadre d'une évaluation collective. En effectuant cette évaluation collective de la dépréciation, la direction regroupe les prêts et les contrats de location-financement dans des portefeuilles qui présentent des caractéristiques de risque de crédit semblables. Les flux de trésorerie futurs de ces portefeuilles sont estimés en fonction de la valeur des garanties sous-jacentes et de l'historique des pertes sur prêts. L'évaluation collective des dépréciations de prêt est répartie en trois composantes : groupe de prêts avec facteur de déclenchement, pertes subies, mais non déclarées et modèle.

- **Groupe de prêts avec facteur de déclenchement** – Les prêts sont inclus dans ce groupe si l'un ou l'autre des événements de perte suivants se sont produits :
 1. Tous les prêts des clients dont l'un des prêts est en souffrance d'un montant d'au moins 500 \$;
 2. Tous les prêts des clients dont l'un des prêts a fait l'objet d'une prolongation de l'amortissement au calendrier de remboursement au cours des 12 derniers mois;
 3. Tout prêt dont le pointage du Système de pointage et de tarification du risque (SPTR) a diminué de 15 points par rapport au pointage SPTR calculé 12 mois auparavant.
- **Pertes subies, mais non déclarées** – Cette évaluation tient compte des pertes sur prêts constatées, mais qui n'ont pas encore été associées aux prêts assujettis aux évaluations individuelles. Cette évaluation est fondée sur l'historique du mouvement des prêts entre le statut de prêt productif au groupe des prêts avec facteur de déclenchement ou à celui des prêts individuels douteux.
- **Modèle** – La société utilise le modèle pour ajuster aux conditions du marché actuelles l'historique des pertes sur prêts de la catégorie des prêts avec facteur de déclenchement et de celle des pertes subies, mais non déclarées de l'évaluation collective.

Pour une certaine partie du portefeuille de la société, le processus décrit ci-dessus est adapté afin de tenir compte des caractéristiques uniques des prêts, ce qui permet de cerner et de mesurer plus précisément la dépréciation. Dans le cas de la provision individuelle, on considère que l'événement générateur de perte pour ces prêts est un retard de 165 jours. Pour ce qui est de la provision collective, la société tient compte de l'historique des prêts qui passent du statut de prêt productif au statut de prêt douteux et du calcul des flux de trésorerie futurs prévus, dont l'estimation repose sur les probabilités historiques de défaut et de pertes en cas de défaut.

Placements de capital-risque

Les placements de capital-risque comprennent les placements qui sont détenus directement par la société et les placements détenus par le Fonds Avrio I et par le Fonds Avrio II.

La société a désigné ses placements de capital-risque, à l'exception d'un placement de capital-risque dans une société affiliée qui a été vendu au cours de l'exercice, à leur juste valeur au poste des profits ou des pertes étant donné que ces placements sont gérés et que leur rendement est évalué à leur juste valeur, conformément à une stratégie de placement documentée. Un placement dans une société affiliée est un placement dans une entité sur laquelle la société est en mesure d'exercer une influence considérable.

Les placements de capital-risque désignés à leur juste valeur au poste des profits ou des pertes sont comptabilisés à leur juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation décrite dans la rubrique Incertitude relative aux estimations, et les gains et pertes sont comptabilisés dans l'ajustement de juste valeur. Les intérêts sur la dette, qui sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés au moment où ils sont exigibles et sont compris dans les intérêts créditeurs. Les dividendes sur les actions privilégiées et les actions ordinaires sont comptabilisés au moment où ils sont exigibles et déclarés, respectivement, et sont compris dans les intérêts créditeurs. Les produits tirés des redevances et des commissions sont également comptabilisés au moment où ils sont exigibles et sont compris dans les intérêts créditeurs.

Le placement de capital-risque dans la société affiliée a été comptabilisé initialement au coût et, par la suite, selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. En vertu de cette méthode, la quote-part, au prorata, des gains réalisés après la prise de participation est comprise dans les autres produits et ajuste la valeur comptable du placement. Les dividendes reçus ou à recevoir réduisent la valeur comptable du placement. Le bénéfice sur la vente du placement de capital-risque dans la société affiliée est constaté dans les autres produits.

2. Principales conventions comptables (suite)

Matériel et améliorations locatives

Le matériel et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût d'origine moins l'amortissement cumulé. Les coûts comprennent les charges qui sont directement attribuables à l'acquisition du matériel ou aux améliorations locatives. Les charges subséquentes, y compris les éléments remplacés, sont comprises dans la valeur comptable du matériel ou des améliorations locatives ou sont constatées en tant qu'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que la société bénéficiera des avantages économiques associés à l'élément et que le coût de l'élément peut être mesuré de façon fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est sortie du bilan. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont passés en charges pendant l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

L'amortissement débute au moment où la société peut utiliser le matériel ou l'amélioration locative. L'amortissement est calculé au moyen de la méthode d'amortissement linéaire afin de répartir le coût moins la valeur résiduelle estimée de l'actif sur les périodes suivantes :

	Durée
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ou 5 ans
Améliorations locatives	La durée la plus courte entre le terme du bail ou la durée économique utile de l'actif

Les valeurs résiduelles et durées économiques utiles sont examinées annuellement et ajustées au besoin. Le matériel et les améliorations locatives font l'objet d'un examen annuel permettant de déterminer leur dépréciation et lorsque des événements ou des changements permettent de croire que la valeur comptable ne pourra pas être recouvrée. Une dépréciation est constatée afin de réduire la valeur comptable au montant recouvrable si la valeur comptable est supérieure au montant recouvrable estimatif. Le montant recouvrable est le plus élevé entre la juste valeur moins les frais associés à la vente et la valeur d'utilité.

Les gains et pertes sur vente sont déterminés par la comparaison des produits et de la valeur comptable et sont compris dans le poste des frais liés aux installations, aux logiciels et au matériel.

Logiciels

Les logiciels informatiques sont comptabilisés au coût d'origine moins l'amortissement cumulé. Les charges liées aux logiciels conçus à l'interne sont constatées comme des actifs lorsque la société peut prouver son intention et sa capacité de poursuivre le développement et l'utilisation des logiciels d'une façon qui produira des avantages économiques futurs, et qu'elle peut en toute fiabilité mesurer les coûts nécessaires pour mener le développement à terme. Les coûts capitalisés des logiciels créés à l'interne comprennent tous les coûts directement attribuables à leur développement.

Ils sont amortis dès que les logiciels sont utilisés par la société. L'amortissement est comptabilisé sur une durée économique utile estimative de trois ou cinq ans selon la méthode linéaire.

Les logiciels font l'objet d'un examen annuel qui sert à déceler toute dépréciation ou tout changement dans les estimations des avantages économiques futurs. Si tel est le cas, la valeur comptable fait l'objet d'une analyse qui sert à déterminer si elle est entièrement recouvrable. Une dépréciation est constatée afin de réduire la valeur comptable au montant recouvrable si la valeur comptable est supérieure au montant recouvrable estimatif.

Matériel sous contrat de location-exploitation

Le matériel sous contrat de location-exploitation est comptabilisé au coût d'origine moins l'amortissement cumulé. Le matériel est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur le terme du contrat et est compris dans les intérêts débiteurs. Le produit des contrats de location-exploitation est constaté selon la méthode de l'amortissement linéaire sur le terme du contrat et est compris dans les intérêts créditeurs. Les coûts directs initiaux engagés dans la négociation et l'établissement du contrat de location-exploitation sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et sont constatés selon la méthode de l'amortissement linéaire sur le terme du contrat.

2. Principales conventions comptables (suite)

Prestations postérieures à l'emploi

La société offre au personnel un régime enregistré de retraite à prestations déterminées, trois régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées, un régime de retraite à cotisations déterminées, un régime supplémentaire de retraite à cotisations déterminées et d'autres régimes de prestations déterminées, qui offrent des avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi à la majorité de ses employés. Les régimes de retraite à prestations déterminées reposent sur le nombre d'années de service des employés et sur la moyenne de leurs rémunérations les plus élevées durant cinq années de service consécutives. Ils sont aussi assortis d'une protection contre l'inflation. Les régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont offerts aux employés dont le revenu d'emploi est supérieur aux gains ouvrant droit à pension.

Les régimes de prestations de retraite comprennent des régimes contributifs de soins de santé, dont les cotisations salariales sont rajustées annuellement, et un régime non contributif d'assurance-vie. Des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent des prestations d'invalidité à court terme, des indemnités de cessation d'emploi ainsi que des avantages de soins de santé aux employés en congé d'invalidité de longue durée.

Les obligations au titre des prestations constituées de retraite et des autres régimes de prestations déterminées sont calculées selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services, qui tient compte de la meilleure estimation de la direction des niveaux futurs de salaires, de l'augmentation des autres coûts, de l'âge auquel les employés prennent leur retraite et d'autres facteurs actuariels.

Les actifs sont évalués à leur juste valeur, pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes.

Les gains ou les pertes actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement réel à long terme des actifs des régimes pour l'exercice et le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes pour l'exercice ou des variations des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. Les gains et les pertes actuariels sont constatés à titre d'autres éléments du résultat étendu et sont compris dans les bénéfices non répartis au bilan consolidé.

Les coûts des services passés découlant des modifications aux régimes sont constatés immédiatement au poste des charges au titre des prestations constituées dans la mesure où les prestations sont déjà acquises, sans quoi ils doivent être constatés selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle de service, jusqu'à ce que les prestations soient acquises.

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées, rajustée pour tenir compte des coûts des services passés non constatés et réduite de la juste valeur des actifs du régime. La valeur de l'actif sous forme de prestations déterminées est limitée à la valeur déterminée par un test fondé sur le principe de plafonnement de l'actif. La valeur de l'actif est limitée à la somme de toute perte actuarielle non constatée et de tout coût des services passés non constaté, plus la valeur actualisée des avantages économiques existants sous la forme de tout remboursement futur du régime ou de toute réduction des cotisations futures au régime. Aux fins de calcul de la valeur actualisée des avantages économiques, la société tient compte de toute exigence minimale de capitalisation applicable au régime.

Les cotisations au régime à cotisations déterminées sont constatées à titre de charges lorsque les employés ont fourni le service donnant droit aux cotisations. Les cotisations non payées sont constatées à titre de passif.

Assurance

La société vend de l'assurance-vie et accidents collective du créancier à ses clients dans le cadre d'un programme d'assurances qui est administré par une grande société d'assurance. Les primes d'assurance sont déterminées par une analyse actuarielle et sont comptabilisées lorsqu'elles deviennent exigibles et comprises dans le produit net tiré de l'assurance.

Les charges liées aux indemnités d'assurance, qui sont incluses dans le produit net tiré de l'assurance, comprennent les règlements de sinistre qui sont constatés au cours de l'exercice, une charge pour les sinistres à payer à la fin de l'exercice et qui avaient été subis en date du bilan et les ajustements à la réserve pour sinistres. La réserve pour sinistres représente le passif qui, ajouté aux primes futures estimatives et au produit de placement net sur les actifs de la réserve d'assurance, permettra de couvrir les sinistres impayés, les avantages futurs estimatifs, les taxes (autres que les impôts sur le revenu) et les charges. La réserve pour sinistres est comptabilisée à la juste valeur au poste des autres passifs. La réserve est calculée selon la méthode actuarielle à l'aide de la Méthode canadienne axée sur le bilan et est préparée sur une base de permanence en tenant compte du niveau approprié de risque inhérent à l'obligation, tel qu'il est décrit à la note 24. Les variations par rapport aux estimations sont constatées lorsqu'elles se produisent et sont comprises dans le produit net tiré de l'assurance.

2. Significant accounting policies (continued)

La société maintient un actif au titre de la réserve d'assurance avec l'assureur afin de financer le paiement des demandes d'indemnité futures. Cet actif est compris dans les autres passifs. L'assureur paie des intérêts annuels sur cet actif de réserve, qui sont constatés au poste des autres produits.

Les frais liés à l'administration du programme d'assurance sont constatés au titre des autres charges. La charge à payer au titre des sinistres exigibles est classée comme autre passif financier, évaluée au coût après amortissement et compris dans les créditeurs et charges à payer.

Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers et mesurés au coût après amortissement.

Emprunts

La société contracte des emprunts avec l'autorisation du ministre des Finances. Ces emprunts constituent des obligations directes pour la société, de sorte qu'ils équivalent à des emprunts contractés au nom de Sa Majesté du chef du Canada et sont, à ce titre, pleinement garantis par le gouvernement du Canada.

Les billets structurés font partie du programme de financement de la société. Les billets structurés sont des valeurs mobilières hybrides qui combinent des produits à revenu fixe et des instruments financiers dérivés. La société a désigné les billets structurés à leur juste valeur au poste des profits ou des pertes afin de les comptabiliser d'une façon compatible à celle utilisée pour comptabiliser les variations de juste valeur de leurs instruments dérivés associés. Les emprunts désignés à leur juste valeur au poste des profits ou des pertes sont comptabilisés à leur juste valeur, au moyen d'une technique d'évaluation décrite dans la rubrique Incertitude relative aux estimations, et les gains et les pertes sont constatés dans l'ajustement de juste valeur.

Les autres emprunts de la société sont classés comme autres passifs financiers et évalués au coût après amortissement.

Les intérêts à payer sur tous les emprunts sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice et sont constatés au poste des intérêts débiteurs selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passif des prêts Transfert

La société constate un passif de prêt Transfert qui représente les sommes dues à des tiers à la signature d'un contrat en vertu duquel elle doit verser des montants conformément à un calendrier de décaissement relatif aux prêts Transfert non décaissés, lesquels sont compris dans les prêts. Au moment où les paiements sont versés conformément au calendrier de décaissement associé au prêt Transfert, le montant applicable du passif de ce prêt est réduit en conséquence. Les passifs des prêts Transfert sont comptabilisés au coût après amortissement.

2. Significant accounting policies (continued)

Aide de l'État

La société est l'une des institutions financières qui participent au PRPPIP. En vertu du PRPPIP, le gouvernement du Canada a établi un fonds de réserve pour pertes sur prêts visant à répartir les pertes sur prêts nettes de prêts admissibles accordés à des exploitations d'élevage de porcs entre certaines institutions financières. La société est responsable de toutes les pertes de crédit qui dépassent le fonds de réserve pour pertes sur prêts et doit satisfaire à certaines exigences d'admissibilité pour accéder au fonds de réserve. Le montant de fonds de la réserve auquel la société a accès pour tout prêt non productif admissible est de 90 %, 80 % et 70 % des pertes sur prêts nettes de la 1^{re} à la 3^e année, de la 4^e à la 6^e année et de la 7^e à la 15^e année, respectivement. Les montants détenus par la société, mais auxquels elle n'a pas droit, sont remboursés au gouvernement du Canada à la fin du programme. Le délai à l'intérieur duquel la société devait décaisser les prêts admissibles au programme est passé, et aucun autre versement au titre de la réserve pour pertes sur prêts n'est attendu du gouvernement du Canada.

La direction fait une estimation du montant du fonds de réserve pour pertes sur prêts auquel la société a droit au titre du PRPPIP, et cette estimation est comptabilisée sous forme de réduction de sa charge pour pertes sur prêts. Le reste du fonds de réserve pour pertes sur prêts, auquel la société n'a pas droit, est comptabilisé comme dette à long terme. L'intérêt sur cette dette à long terme est comptabilisé dans les intérêts débiteurs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont des coûts différentiels qui sont directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un actif ou d'un passif financier. Les coûts de transaction liés aux prêts, aux créances et aux emprunts classés comme autres passifs sont reportés et amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés à tous les autres instruments financiers sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Paiements au titre des contrats de location-exploitation

Les paiements effectués au titre des contrats de location-exploitation sont constatés en tant que charges selon la méthode de l'amortissement linéaire sur le terme du bail. Les coûts associés sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis selon la moyenne mensuelle des taux de change qui ont eu cours pendant l'exercice. Les gains et pertes de change sur les prêts et les créances sont compris dans les intérêts créditeurs, tandis que les gains et pertes de change sur les emprunts sont compris dans les intérêts débiteurs.

Informations sectorielles

La société est organisée et gérée comme une entreprise qui œuvre dans un seul secteur, soit le financement agricole. Tous les produits de la société sont gagnés exclusivement au Canada.

Jugements importants de la direction sur l'application des conventions comptables

Ce qui suit sont des jugements importants de la direction sur l'application des conventions comptables de la société.

- **Périmètre de consolidation**

La direction de la société a exercé son jugement pour déterminer que le Fonds Avrio I et le Fonds Avrio II satisfont aux critères d'entités ad hoc et que l'essence de la relation entre la société et les Fonds Avrio I et Avrio II indique que la société contrôle le Fonds Avrio I et le Fonds Avrio II, conformément à la norme SIC-12 – Consolidation – Entités ad hoc.

2. Principales conventions comptables (suite)

• Contrats de location-financement

En effectuant la classification des contrats de location-financement aux termes de la norme IAS 17 – Contrats de location, la direction considère que ses contrats de location-financement d'équipement agricole constituent des contrats de location-financement ou de location-exploitation. Dans certains cas, le contrat de location n'est pas concluant, et la direction utilise son jugement pour déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement qui transfère considérablement tous les risques et avantages inhérents à la propriété.

• Logiciels

Une partie importante des charges de la société sont rattachées à la conception de logiciels qui font partie des infrastructures internes et, dans une moindre mesure, à l'achat de logiciels directement auprès de fournisseurs. La direction a recours à un processus pour effectuer un suivi de la progression des projets internes de recherche et de développement. La distinction entre les phases de recherche et les phases de développement est en grande partie une question de jugement. Les coûts de recherche sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, tandis que les coûts de développement sont constatés en tant qu'actifs lorsque tous les critères sont satisfaits. La direction effectue un contrôle pour voir à ce que les exigences rattachées à la constatation des coûts de développement soient toujours respectées. Ce contrôle est nécessaire puisque la réussite financière de tout produit est incertaine et peut être compromise par des problèmes techniques survenant après la constatation.

Incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers consolidés de la société selon les IFRS exige, de la direction, des jugements, des estimations et des hypothèses concernant l'avenir qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Ces jugements, estimations et hypothèses font l'objet d'une évaluation continue et sont fondés sur des données historiques et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'endroit d'événements futurs jugés plausibles dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Les estimations, hypothèses et jugements importants qui sont essentiels à la constatation et à la mesure des actifs, des passifs, du bénéfice net et des charges sont abordés ci-dessous.

• Provision pour pertes sur prêts

La société examine son portefeuille de prêts et de contrats de location pour déterminer les créances douteuses et exerce son jugement pour déterminer si un événement générateur de perte est survenu ainsi que pour formuler des estimations et des hypothèses pour mesurer toute dépréciation qui pourrait en résulter. Pour estimer les flux de trésorerie prévus de la société, la direction utilise ses meilleures estimations fondées sur l'historique des pertes pour les prêts et les contrats de location qui présentent des caractéristiques de risque de crédit et des éléments probants et objectifs permettant de conclure à une dépréciation similaire aux caractéristiques et éléments probants des prêts et contrats de location qui se trouvent dans le portefeuille. La méthodologie et les hypothèses qui servent à estimer le montant et le moment des flux de trésorerie prévus font l'objet d'un examen régulier qui permet de diminuer l'écart entre les pertes estimées et les pertes réelles.

• Passif au titre des prestations constituées

L'estimation du passif au titre des prestations constituées dans le cas des prestations de retraite et des prestations complémentaires de retraite non liées à la pension est effectuée selon la méthode actuarielle et tient compte de la meilleure estimation, par la direction, des niveaux futurs des salaires, de l'augmentation des autres coûts, de l'âge de retraite des employés et d'autres hypothèses actuarielles. L'un des facteurs les plus importants est le taux d'actualisation. La direction détermine le taux d'actualisation adéquat à la fin de chaque exercice. Il s'agit du taux d'intérêt qui détermine la valeur actualisée des sorties de fonds futures qui, selon les estimations, devront être effectuées pour remplir les obligations au titre du régime de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation adéquat, la direction se fonde sur les taux d'intérêt des obligations de société de grande qualité dont l'échéance correspond approximativement à l'échéance du passif connexe au titre du régime de retraite. Toute variation de ces hypothèses aura une incidence sur les valeurs comptables des passifs au titre des prestations constituées.

• Réserve pour sinistres

La réserve pour sinistres est fondée sur certaines hypothèses et estimations, y compris les coûts prévus rattachés au taux de mortalité et aux taux d'intérêt. L'augmentation du taux de mortalité et des taux d'intérêt serait désavantageuse financièrement pour la société. Les statistiques de mortalité de la société ont été combinées aux données de l'industrie, puisqu'elles ne sont pas suffisamment exhaustives pour être crédibles d'un point de vue statistique.

2. Principales conventions comptables (suite)

• **Durée de vie des actifs amortissables**

Lorsque la société achète du nouvel équipement et des logiciels et procède à des améliorations locatives, et lors du processus de conception de logiciels, la direction doit exercer son jugement et estimer la période pendant laquelle elle tirera avantage de ces actifs et sur laquelle elle amortira leurs coûts capitalisés. La direction examine la durée de vie des actifs amortissables à la date de chaque bilan. Toutefois, les résultats réels peuvent varier en raison de la désuétude des technologies, en particulier dans le cas des logiciels et du matériel informatique, en raison de l'évolution rapide de la technologie et de l'incertitude inhérente au processus de conception de logiciels.

• **Dépréciation des actifs**

La société détermine la dépréciation des actifs en comparant le montant recouvrable d'un actif à sa valeur comptabilisée. La détermination du montant recouvrable repose grandement sur le jugement, les estimations et les hypothèses de la direction. La société effectue son test de dépréciation annuellement, conformément aux conventions décrites dans la note sur les principales conventions comptables.

• **Juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur des instruments financiers est déterminée à l'aide des cours du marché publiés ou de techniques d'évaluation lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles. Les estimations de la juste valeur sont des évaluations ponctuelles qui peuvent varier sensiblement au cours des exercices ultérieurs en raison de l'évolution de la conjoncture. Les techniques d'évaluation de la juste valeur utilisent des modèles et des hypothèses au sujet d'événements futurs qui reposent sur des données observables ou non observables du marché. Les justes valeurs sont donc des estimations sujettes à des incertitudes et peuvent être sensiblement différentes si elles sont comparées aux valeurs d'autres institutions financières pour des contrats semblables. Les méthodes utilisées pour évaluer les instruments financiers de la société à leur juste valeur sont les suivantes :

- La juste valeur estimative des placements temporaires est le produit de l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt qui ont cours en date de leur déclaration pour des titres équivalents.
- La juste valeur estimative des actifs et des passifs dérivés est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation standards de la valeur du marché. Dans les cas où il existe des options de remboursement anticipé ou de prolongation, la valeur de ces options est déterminée à l'aide des mesures en cours sur le marché s'appliquant aux taux d'intérêt et aux taux de change et en tenant compte des niveaux de volatilité et d'une estimation d'autres facteurs de tarification en fonction du marché. Les différentiels de taux observés sur le marché, le cas échéant, constituent un facteur clé dans l'établissement des ajustements de valeur selon l'exposition de la société au risque de crédit de contrepartie. Dans le cas d'une contrepartie qui ne présente pas un différentiel de taux observable, une valeur approximative qui reflète le profil de crédit de la contrepartie est utilisée.
- Les placements de capital-risque sous forme d'actions échangées à la bourse sont évalués en fonction des cours acheteurs à leur date de déclaration. Les placements de capital-risque sous forme d'actions dans des sociétés fermées sont évalués en fonction des lignes directrices émises par l'industrie du capital de risque et établies à l'aide de méthodes d'évaluation fondées sur le marché. La juste valeur estimative des placements dans des titres de créances de capital-risque est calculée en actualisant les flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt qui ont cours à la date de leur déclaration pour des termes à l'échéance équivalents.
- La juste valeur estimative des billets structurés est calculée en actualisant les flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt en vigueur à la date de leur déclaration pour des termes à l'échéance équivalents ou en utilisant les cours du marché lorsqu'ils sont connus. Elle est obtenue au moyen des taux de change, des différentiels de taux, des courbes des taux et des niveaux de volatilité. Lorsque des options intégrées existent (clauses de remboursement anticipé), les justes valeurs sont dérivées à l'aide de modèles et de techniques d'évaluation standards du marché. La valeur de ces options est déterminée à l'aide des mesures en cours sur le marché s'appliquant aux taux d'intérêt et aux taux de change et en tenant compte des niveaux de volatilité et d'une estimation d'autres facteurs de tarification en fonction du marché.

2. Principales conventions comptables (suite)

Normes comptables émises mais non encore en vigueur

La société a passé en revue les nouvelles normes et modifications qui ont été émises mais qui ne sont pas encore en vigueur, et a déterminé que celles énumérées ci-dessous pourraient avoir une incidence sur la présentation de ses résultats. La direction est en train d'examiner l'incidence de ces normes et modifications sur les états financiers et les conventions comptables de la société.

Norme	Détails	Entrée en vigueur à la date de l'exercice indiqué ou après
IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir	La norme modifiée a été émise en même temps que la norme modifiée IAS 32 – Instruments financiers : Présentation afin de décrire davantage les informations à fournir à propos de la compensation des actifs et des passifs financiers.	1 ^{er} janvier 2015
IFRS 9 – Instruments financiers	La nouvelle norme porte sur les exigences de classification et d'évaluation des actifs et des passifs financiers. Il s'agit de la première des trois phases d'un projet entrepris par le Conseil des normes comptables internationales qui consiste à remplacer l'ensemble de la norme IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. On prévoit que cette norme entraînera un changement du classement des placements temporaires de la société de disponibles à la vente à la juste valeur au poste des profits et pertes.	1 ^{er} janvier 2015
IFRS 10 – États financiers consolidés	La nouvelle norme remplace le périmètre de consolidation prévu dans les normes IAS 27 – États financiers consolidés et individuels et SIC-12 – Consolidation – Entités ad hoc. Elle établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés dans le cas d'une entité qui contrôle une ou plusieurs autres entités. Aucun changement découlant de cette norme n'est prévu.	1 ^{er} janvier 2013
IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	La nouvelle norme a trait aux obligations d'informations à fournir pour toute forme de participation dans d'autres entités, notamment des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. Il est prévu que cette norme aura pour effet d'accroître l'information à fournir sur les placements de capital-risque.	1 ^{er} janvier 2013
IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur	La nouvelle norme établit les nouvelles directives concernant l'évaluation à la juste valeur et les informations à fournir. Il est prévu que cette norme aura pour effet d'accroître l'information à fournir sur l'évaluation à la juste valeur.	1 ^{er} janvier 2013
IAS 19 – Avantages du personnel	La norme a été modifiée afin d'améliorer la constatation, la présentation et les informations à fournir sur les régimes de retraite à prestations déterminées. Les modifications modifient le calcul des charges financières qui sont comprises dans le bénéfice net. Il est prévu que les charges financières augmenteront, mais qu'elles seront compensées par une augmentation au titre des autres éléments du résultat étendu.	1 ^{er} janvier 2013
IAS 28 – Participations dans des entreprises associées	Cette norme a été reprise sous le nom de Participation dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises en raison des nouvelles normes IFRS 10 – États financiers consolidés, IFRS 11 – Partenariats et IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. Aucun changement important découlant de cette norme n'est prévu.	1 ^{er} janvier 2013
IAS 32 – Instruments financiers : Présentation	La norme modifiée a été émise en même temps que la norme modifiée IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir afin de clarifier les directives concernant la compensation des actifs et des passifs financiers.	1 ^{er} janvier 2014

3. Transition aux IFRS

Comme mentionné à la note 2, il s'agit des premiers états financiers consolidés annuels dressés par la société selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). En vertu de la norme IFRS 1 – Première adoption des Normes internationales d'information financière, une information financière comparative doit être fournie. Pour cette raison, la première date à laquelle la société a appliqué les IFRS est le 1^{er} avril 2010 (la « date de transition »).

Dans la préparation de son premier bilan consolidé conformément aux IFRS, la société a ajusté des montants déclarés dans ses états financiers précédents dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les tableaux qui suivent et les notes qui les accompagnent expliquent l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur la situation financière et les résultats financiers de la société.

Rapprochement des capitaux propres

(milliers de dollars)	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Total des capitaux propres selon les PCGR du Canada	2 768 630 \$	2 345 055 \$
Écarts faisant (diminuer) augmenter les bénéfices non répartis		
Avantages du personnel (note a)	(84 716)	(129 209)
Coûts d'acquisition de prêts (note b)	(9 791)	(6 038)
Commissions imposées après l'acquisition d'un prêt (note c)	7 248	3 309
Total des capitaux propres selon les IFRS	2 681 371 \$	2 213 117 \$

Rapprochement du résultat étendu

(milliers de dollars)	31 mars 2011
Total du résultat étendu selon les PCGR du Canada	437 396 \$
Écarts faisant augmenter (diminuer) le bénéfice net	
Avantages du personnel (note a)	799
Coûts d'acquisition de prêts (note b)	(3 753)
Commissions imposées après l'acquisition d'un prêt (note c)	3 939
Écart faisant augmenter les autres éléments du résultat étendu	
Avantages du personnel (note a)	43 694
Total du résultat étendu selon les IFRS	482 075 \$

3. Transition aux IFRS (suite)

Rapprochement du bilan consolidé au 1^{er} avril 2010

(milliers de dollars)

Comptes selon les PCGR du Canada	PCGR du Canada	Ajustements attribuables aux IFRS	Reclassements	IFRS	Comptes selon les IFRS
Actif					
Trésorerie	628 023 \$	– \$	– \$	628 023 \$	Trésorerie
Placements temporaires	199 818	–	–	199 818	Placements temporaires
Créances	32 818	–	–	32 818	Créances
Actifs financiers dérivés	66 945	–	–	66 945	Actifs financiers dérivés
	927 604	–	–	927 604	
Prêts nets	19 159 940	(2 729)	–	19 157 211	Prêts nets
Contrats de location-financement nets	2 827	–	–	2 827	Contrats de location-financement nets
Placements de capital-risque	59 987	–	–	59 987	Placements de capital-risque
	19 222 754	(2 729)	–	19 220 025	
Matériel et améliorations locatives	31 513	–	–	31 513	Matériel et améliorations locatives
Logiciels	42 814	–	–	42 814	Logiciels
Contrats de location-exploitation	14 867	–	–	14 867	Contrats de location-exploitation
Autres actifs	46 791	(32 332)	–	14 459	Autres actifs
	135 985	(32 332)	–	103 653	
Total de l'actif	20 286 343 \$	(35 061) \$	– \$	20 251 282 \$	Total de l'actif
Passif					
Créditeurs et charges à payer	48 635 \$	1 229 \$	– \$	49 864 \$	Créditeurs et charges à payer
Passifs financiers dérivés	6 843	–	–	6 843	Passifs financiers dérivés
	55 478	1 229	–	56 707	
Emprunts					
Dette à court terme	8 810 407	–	–	8 810 407	Dette à court terme
Dette à long terme	8 948 764	–	–	8 948 764	Dette à long terme
	17 759 171	–	–	17 759 171	
Passifs des prêts Transfert	–	–	83 182	83 182	Passifs des prêts Transfert
Passifs au titre des prestations à la retraite	–	–	130 772	130 772	Passifs au titre des prestations à la retraite
Autres passifs	126 639	95 648	(213 954)	8 333	Autres passifs
	126 639	95 648	–	222 287	
Capitaux propres					
Surplus d'apport	547 725	–	–	547 725	Surplus d'apport
Bénéfices non répartis	1 584 266	(131 938)	–	1 452 328	Bénéfices non répartis
Cumul des autres éléments du résultat étendu	203 603	–	–	203 603	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de l'entité mère					
Participation minoritaire dans l'entité à détenteurs de droits variables	2 335 594	(131 938)	–	2 203 656	Participation minoritaire dans l'entité ad hoc
	9 461	–	–	9 461	
	2 345 055	(131 938)	–	2 213 117	
Total du passif et des capitaux propres	20 286 343 \$	(35 061) \$	– \$	20 251 282 \$	Total du passif et des capitaux propres

3. Transition aux IFRS (suite)

Rapprochement du bilan consolidé au 31 mars 2011

(milliers de dollars)

Comptes selon les PCGR du Canada	PCGR du Canada	Ajustements attribuables aux IFRS	Reclassements	IFRS	Comptes selon les IFRS
Actif					
Trésorerie	601 840 \$	– \$	– \$	601 840 \$	Trésorerie
Placements temporaires	284 162	–	–	284 162	Placements temporaires
Créances	12 676	–	–	12 676	Créances
Actifs financiers dérivés	47 407	–	–	47 407	Actifs financiers dérivés
	946 085	–	–	946 085	
Prêts nets	20 748 432	(2 541)	–	20 745 891	Prêts nets
Contrats de location-financement nets	4 912	–	–	4 912	Contrats de location-financement nets
Placements de capital-risque	58 024	–	–	58 024	Placements de capital-risque
	20 811 368	(2 541)	–	20 808 827	
Matériel et améliorations locatives	29 314	–	–	29 314	Matériel et améliorations locatives
Logiciels	42 124	–	–	42 124	Logiciels
Contrats de location-exploitation de matériel	19 077	–	–	19 077	Contrats de location-exploitation de matériel
Autres actifs	62 089	(36 805)	–	25 284	Autres actifs
	152 604	(36 805)	–	115 799	
Total de l'actif	21 910 057 \$	(39 346) \$	– \$	21 870 711 \$	Total de l'actif
Passif					
Créditeurs et charges à payer	50 656 \$	1 497 \$	– \$	52 153 \$	Créditeurs et charges à payer
Passifs financiers dérivés	4 724	–	–	4 724	Passifs financiers dérivés
	55 380	1 497	–	56 877	
Emprunts					
Dettes à court terme	8 029 920	–	–	8 029 920	Dettes à court terme
Dettes à long terme	10 921 999	–	–	10 921 999	Dettes à long terme
	18 951 919	–	–	18 951 919	
Passifs des prêts Transfert	–	–	84 245	84 245	Passifs des prêts Transfert
Passifs au titre des prestations	–	–	86 275	86 275	Passifs au titre des prestations
Autres passifs	134 128	46 416	(170 520)	10 024	Autres passifs
	134 128	46 416	–	180 544	
Capitaux propres					
Surplus d'apport	547 725	–	–	547 725	Surplus d'apport
Bénéfices non répartis	2 025 725	(87 259)	–	1 938 466	Bénéfices non répartis
Cumul des autres éléments du résultat étendu	181 804	–	–	181 804	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de l'entité mère					
Participation minoritaire dans l'entité à détenteurs de droits variables	13 376	–	–	13 376	Participation minoritaire dans l'entité ad hoc
	2 768 630	(87 259)	–	2 681 371	
Total du passif et des capitaux propres	21 910 057 \$	(39 346) \$	– \$	21 870 711 \$	Total du passif et des capitaux propres

3. Transition aux IFRS (suite)

Notes afférentes aux rapprochements

(a) Avantages du personnel

(i) En vertu des IFRS, la convention comptable de la société consiste à constater les gains et les pertes actuariels dans les autres éléments du résultat étendu au 31 mars de chaque année. La société a choisi de comptabiliser tous les gains et toutes les pertes actuariels accumulés pour ses régimes à prestations déterminées à la date de transition. L'ajustement transitoire sur les bénéfices non répartis en rapport avec ce poste s'est traduit par une diminution de 63,5 millions de dollars. De plus, la société a choisi de se prévaloir de l'exemption de ne pas divulguer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées, la juste valeur des actifs du régime, le surplus ou déficit du régime à prestations déterminées et l'historique des ajustements avant la date de transition. L'incidence de ce choix pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 a été une augmentation du bénéfice net et des autres éléments du résultat étendu de 2,8 millions et de 1,9 million de dollars, respectivement.

(ii) En vertu des IFRS, la société comptabilisera immédiatement un passif pour tous les coûts des services passés découlant de modifications au régime, pourvu que les prestations soient déjà acquises. Si elles ne le sont pas, la société comptabilisera ces coûts selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne, et ce, jusqu'à ce que les prestations soient acquises. En vertu des PCGR du Canada, tous les coûts des services passés, découlant des modifications au régime, étaient amortis sur la durée moyenne résiduelle de service des salariés actifs au moment où la modification était comptabilisée. À la date de la transition, la société a comptabilisé tous les coûts des prestations acquises au titre des services passés, ce qui a eu pour effet de diminuer les bénéfices non répartis de 1,2 million de dollars. L'incidence de cette comptabilisation pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 a été une augmentation du bénéfice net de 0,1 million de dollars.

(iii) En vertu des IFRS, si la société détient un actif net du régime pour son obligation au titre des prestations constituées, il doit se limiter au total des coûts des services passés non comptabilisés et de la valeur actualisée des avantages économiques existants sous forme de tout remboursement futur du régime ou de toute réduction des cotisations futures au régime. Aux fins de calcul de la valeur actualisée des avantages économiques, la société tient compte de toute exigence minimale de capitalisation applicable à l'un ou l'autre de ses régimes. La société dispose d'un avantage économique si l'avantage est réalisable pendant la durée du régime ou au moment du règlement de ses obligations à cet égard. Ce n'est pas ainsi que les PCGR du Canada calculaient le plafond de l'actif. Au moment de la transition, la société a comptabilisé un passif additionnel, ce qui a eu pour effet de diminuer les bénéfices non répartis de 41,8 millions de dollars. L'incidence de cette diminution sur les autres éléments du résultat étendu pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 a été une augmentation de 41,8 millions de dollars.

(iv) En vertu des IFRS, la date de mesure de l'obligation au titre des prestations constituées et des actifs du régime doit en être une à laquelle les montants comptabilisés aux états financiers ne diffèrent pas considérablement des montants qui seraient établis à la fin de la période de déclaration. Selon les PCGR canadiens, les actifs du régime et l'obligation au titre des prestations constituées étaient mesurés trois mois avant la date de clôture des états financiers annuels. Au moment de la transition, la société a comptabilisé une diminution des bénéfices non répartis de 21,5 millions de dollars, découlant du changement de la date de mesure. L'incidence de cette comptabilisation pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 a été une diminution du bénéfice net de 1,8 million de dollars.

(v) En vertu des IFRS, la société doit comptabiliser un passif pour les absences accumulées et rémunérées à court terme qui n'ont pas été acquises. La charge est comptabilisée lorsque l'employé rend des services qui augmentent son droit à des absences rémunérées futures qui ne sont pas acquises. En vertu des PCGR du Canada, il n'était pas obligatoire de comptabiliser un passif pour ce type d'avantage à court terme des employés. L'ajustement transitoire visant à comptabiliser cette obligation a occasionné une diminution de 1,2 million de dollars des bénéfices non répartis. Son incidence sur le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 mars 2011 a été une diminution de 0,3 million de dollars.

(b) Coût d'acquisition de prêts

En vertu des IFRS, les coûts d'acquisition de prêts doivent être marginaux et directement attribuables à l'acquisition de prêts. Ils doivent être reportés et constatés sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque les états financiers étaient dressés selon les PCGR du Canada, une partie des frais d'administration étaient reportés et comptabilisés sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif, puisque ces frais étaient considérés comme des coûts directs découlant de la négociation et de l'exécution des conventions de prêt. Ces coûts ne remplissent pas les critères des coûts d'acquisition de prêts selon les IFRS, et le solde reporté a été comptabilisé au moment de la transition. L'incidence de la transition sur les bénéfices non répartis a été une diminution de 6,0 millions de dollars. Son incidence sur le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 mars 2011 a été une diminution de 3,8 millions de dollars.

3. Transition aux IFRS (suite)

(c) Commissions imposées après l'acquisition d'un prêt

Selon les IFRS, les commissions imposées après l'acquisition d'un prêt sont comptabilisées immédiatement comme produit. Il s'agit notamment des commissions liées aux conversions, à un nouvel amortissement, aux conversions à un prêt à réduction de capital et aux modifications apportées au calendrier de remboursement qui, en vertu des PCGR du Canada, étaient reportées et comptabilisées sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le solde reporté a été comptabilisé à la date de la transition. L'incidence de la transition sur les bénéfices non répartis a été une diminution de 3,3 millions de dollars. Son incidence sur le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 mars 2011 a été une augmentation de 3,9 millions de dollars.

(d) Désactualisation

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, la valeur comptable est réduite à la valeur estimative de réalisation au moyen d'un ajustement de la provision pour pertes sur prêts. La dépréciation est comptabilisée et correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Au cours des exercices ultérieurs, toute variation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus attribuable à la période écoulée entraîne un ajustement de la provision pour pertes sur prêts par la désactualisation de la valeur actualisée. Le montant de l'ajustement est comptabilisé à titre de produit. Aux termes des IFRS, ce produit est comptabilisé au poste des intérêts créditeurs, alors qu'aux termes des PCGR du Canada, ce produit était constaté à titre de réduction de la charge pour pertes sur prêts. Cette comptabilisation n'a pas d'incidence sur le total du résultat étendu pour l'exercice terminé le 31 mars 2011.

Autres IFRS choisies à la transition

Regroupements d'entreprises

La société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises aux regroupements effectués avant la date de transition aux IFRS. Par conséquent, les regroupements d'entreprises antérieurs n'ont pas été retraités. L'application de cette exemption n'a aucun effet sur les états financiers de la société au moment de la transition.

Contrats de location-acquisition

Pour les accords qui ont été évalués selon les PCGR du Canada, la société prévoit exercer son droit, en vertu d'IFRS 1, de ne pas déterminer à nouveau si un accord comprend un contrat de location-acquisition aux termes d'IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location. Les accords conclus avant la date d'entrée en vigueur de CPN-150 – Déterminer si un accord contient un contrat de location et qui n'ont pas été évalués subséquemment en vertu de CPN-150 ont été évalués en vertu d'IFRIC 4. Aucun autre contrat de location-acquisition n'a été désigné. Ce choix n'a aucune incidence sur les états financiers au moment de la transition.

Coûts d'emprunt

Lorsqu'elle dressait ses états financiers selon les PCGR du Canada, la société comptabilisait ses coûts d'emprunt à mesure qu'ils étaient engagés. À la date de transition, la société a choisi de capitaliser ses coûts d'emprunt seulement dans le but de qualifier les actifs pour lesquels la date d'inscription à l'actif était la même que la date de transition ou postérieure à celle-ci. Ce choix n'a aucune incidence sur les états financiers au moment de la transition.

Reclassements

Certains chiffres ont été reclassés de sorte qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Au 1^{er} avril 2010, 83,1 millions de dollars et 130,8 millions de dollars ont été reclassés respectivement des autres passifs aux passifs des prêts Transfert et aux passifs au titre des prestations constituées. Au 31 mars 2011, 84,2 millions de dollars et 86,3 millions de dollars ont été reclassés respectivement des autres passifs aux passifs des prêts Transfert et aux passifs au titre des prestations constituées. Au 31 mars 2011, 26,5 millions de dollars des intérêts nets sur les actifs et passifs financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ont été reclassés des intérêts débiteurs aux intérêts créditeurs. Au 31 mars 2011, un montant de 3,7 millions de dollars de l'amortissement sur le matériel sous contrat de location-exploitation a été reclassé des intérêts créditeurs aux intérêts débiteurs.

4. Placements temporaires

(milliers de dollars)	31 mars 2012		31 mars 2011		1 ^{er} avril 2010	
	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement
Placements à court terme	83 813 \$	1,09 %	284 162 \$	\$1,12 %	199 818 \$	0,32 %

Les instruments à court terme sont des billets de dépôt, des acceptations bancaires et des bons du Trésor émis par des institutions dont la cote de crédit est de R-1M ou plus (R-1M ou supérieure en 2011; R-1M ou supérieure en 2010), telle qu'il est établi par le Dominion Bond Rating Service (DBRS). Au 31 mars 2012, le placement total le plus élevé avec une institution était de 63,9 millions de dollars (123,6 millions en 2011; 89,9 millions en 2010).

Tous les placements temporaires ont un terme à l'échéance initial de 91 à 365 jours et arrivent à échéance dans les trois mois suivant la date du bilan.

5. Instruments financiers dérivés

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Actifs financiers dérivés			
Instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	67 408 \$	46 310 \$	65 023 \$
Instruments dérivés classés comme éléments détenus à des fins de transaction	490	1 097	1 922
	67 898 \$	47 407 \$	66 945 \$
Passifs financiers dérivés			
Instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	– \$	4 475 \$	3 819 \$
Instruments dérivés classés comme éléments détenus à des fins de transaction	84	249	3 024
	84 \$	4 724 \$	6 843 \$

Types de contrats dérivés

Les swaps de taux d'intérêt sont des opérations par lesquelles deux parties s'échangent, à des dates prédéterminées, leurs séries respectives de versements d'intérêt sur la base d'un montant nominal de référence pour une période déterminée, en fonction de taux d'intérêt fixes ou variables convenus à l'avance. Le montant nominal sur lequel les intérêts payés et encaissés sont fondés n'est pas échangé. Les swaps de devises sont des opérations par lesquelles deux parties s'échangent un montant nominal en monnaies différentes au taux de change initial et à l'échéance, ainsi que leurs séries respectives de versements d'intérêt sur le montant échangé, à des dates prédéterminées, pour une période déterminée en fonction de taux d'intérêt fixes ou variables convenus à l'avance.

Les instruments dérivés conclus par la société sont des instruments négociés hors cote.

Couvertures de flux de trésorerie

Les instruments de couverture de flux de trésorerie sont constitués de swaps de taux d'intérêt. La société est exposée à la variabilité des flux de trésorerie futurs liés aux intérêts sur des actifs non destinés à la vente qui portent intérêt à des taux variables. Les montants et l'échelonnement des flux de trésorerie futurs, représentant à la fois les flux de capital et d'intérêts, sont évalués pour les actifs en fonction de leurs modalités contractuelles et d'autres facteurs pertinents. Les flux de trésorerie provenant des soldes de capital et des intérêts au fil du temps servent à déterminer la portion effective des gains et des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour les opérations prévues.

Au 31 mars 2012, le montant estimatif des gains nets actuels déclarés au poste du cumul des autres éléments du résultat étendu, dont le reclassement au poste du bénéfice net est prévu au cours des 12 prochains mois, est de 22,6 millions de dollars.

La durée maximale pendant laquelle la société couvre son exposition à la variabilité des flux de trésorerie futurs à l'égard d'opérations prévues est de 10 ans.

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Montants de capital théorique et terme à l'échéance

		31 mars 2012			
(milliers de dollars)		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt					
À recevoir	À payer				
Taux fixe	Taux variable	5 000 \$	94 675 \$	237 994 \$	337 669 \$
Swaps de devises	Taux fixe	3 365	–	–	3 365
		8 365 \$	94 675 \$	237 994 \$	341 034 \$
		31 mars 2011			
(milliers de dollars)		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt					
À recevoir	À payer				
Taux fixe	Taux variable	350 000 \$	449 675 \$	297 300 \$	1 096 975 \$
Swaps de devises	Taux fixe	–	3 397	–	3 397
		350 000 \$	453 072 \$	297 300 \$	1 100 372 \$
		1 ^{er} avril 2010			
(milliers de dollars)		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt					
À recevoir	À payer				
Taux fixe	Taux variable	– \$	555 189 \$	601 675 \$	1 156 864 \$
Swaps de devises	Taux variable	–	–	22 704	22 704
Swaps de devises	Taux fixe	–	3 679	–	3 679
		– \$	558 865 \$	624 379 \$	1 183 247 \$

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Risque de crédit de contrepartie

Les instruments dérivés dont la juste valeur est positive sont soumis au risque de contrepartie parce que la juste valeur positive révèle qu'au fil du temps, la société peut s'attendre à recevoir un flux de trésorerie des contreparties selon les modalités du contrat et la conjoncture en cours.

Le tableau suivant présente les justes valeurs nettes des instruments dérivés.

(milliers de dollars)	31 mars 2012		
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
Swaps de taux d'intérêt	67 898 \$	– \$	67 898 \$
Swaps croisés de devises et de taux d'intérêt	–	84	(84)
Juste valeur	67 898	84	67 814
Effet des accords généraux de compensation	(57)	(57)	–
	67 841 \$	27 \$	67 814 \$

(milliers de dollars)	31 mars 2011		
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
Swaps de taux d'intérêt	47 407 \$	4 475 \$	42 932 \$
Swaps croisés de devises et de taux d'intérêt	–	249	(249)
Juste valeur	47 407	4 724	42 683
Effet des accords généraux de compensation	(4 694)	(4 694)	–
	42 713 \$	30 \$	42 683 \$

(milliers de dollars)	1 ^{er} avril 2010		
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
Swaps de taux d'intérêt	66 945 \$	6 474 \$	60 471 \$
Swaps croisés de devises et de taux d'intérêt	–	369	(369)
Juste valeur	66 945	6 843	60 102
Effet des accords généraux de compensation	(6 810)	(6 810)	–
	60 135 \$	33 \$	60 102 \$

La société ne prévoit pas un manquement grave des contreparties à leurs obligations parce qu'elles ont une cote de crédit de Aa2 ou supérieure, selon les critères de l'agence Moody's Investors Service (Moody's). Le montant nominal cumulé le plus important souscrit auprès d'une institution financière par contrat était, au 31 mars 2012, de 139,3 millions de dollars (350,0 millions en 2011; 450 millions en 2010), et la juste valeur nette la plus élevée des contrats passés avec une institution financière était, au 31 mars 2012, de 23,8 millions de dollars (13,6 millions en 2011; 17,5 millions en 2010). La société atténue le risque de crédit relatif à ses multiples opérations sur dérivés en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties, tel que décrit à la note 24. Ces accords créent un droit légal de compensation du risque en cas de défaut.

Le recours à d'autres hypothèses raisonnables possibles pour évaluer les dérivés n'aurait pas d'effet important sur la situation financière ou le bénéfice de la société. Afin de déterminer d'autres hypothèses raisonnablement possibles, la société a ajusté les principales variables non observables du modèle. Ces ajustements consistaient, entre autres, à décorréler les taux d'intérêt et à modifier considérablement les paramètres.

6. Prêts nets

Le tableau suivant présente un résumé des échéances contractuelles et des taux d'intérêt effectifs des prêts productifs au 31 mars 2012. Les rendements sont calculés en fonction d'une moyenne pondérée selon le montant et le terme. Les prêts à taux variable sont liés au taux préférentiel bancaire et ils sont retarifés en fonction des variations de ce taux.

(milliers de dollars)	31 mars 2012			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Taux variable	1 241 440 \$	12 789 350 \$	779 763 \$	14 810 553 \$
Rendement	3,89 %	3,98 %	3,79 %	3,96 %
Taux fixe	1 089 958	5 348 495	1 691 161	8 129 614
Rendement	5,20 %	4,85 %	5,67 %	5,07 %
Prêts productifs				22 940 167
Prêts douteux				285 118
Commissions sur prêts reportées				(23 026)
Prêts bruts				23 202 259
Provision pour pertes sur prêts				(621 950)
Prêts nets				22 580 309 \$

(milliers de dollars)	31 mars 2011			
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Taux variable	1 007 473 \$	12 762 603 \$	836 183 \$	14 606 259 \$
Rendement	4,33 %	3,93 %	3,85 %	3,95 %
Taux fixe	901 801	4 058 505	1 547 054	6 507 360
Rendement	5,73 %	5,64 %	6,14 %	5,77 %
Prêts productifs				21 113 619
Prêts douteux (redressés)				310 636
Commissions sur prêts reportées				(22 986)
Prêts bruts (redressés)				21 401 269
Provision pour pertes sur prêts (redressée)				(655 378)
Prêts nets				20 745 891 \$

(milliers de dollars)	1 ^{er} avril 2010			
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Taux variable	1 118 906 \$	11 164 296 \$	845 227 \$	13 128 429 \$
Rendement	4,32 %	3,08 %	3,24 %	3,20 %
Taux fixe	830 128	3 860 899	1 741 155	6 432 182
Rendement	5,95 %	5,92 %	6,21 %	6,00 %
Prêts productifs				19 560 611
Prêts douteux (redressés)				282 769
Commissions sur prêts reportées				(29 706)
Prêts bruts (redressés)				19 813 674
Provision pour pertes sur prêts (redressée)				(656 463)
Prêts nets				19 157 211 \$

La direction estime qu'au cours des trois prochains exercices, environ 6,3 % (environ 6,5 % en 2011; environ 6,5 % en 2010) du solde de capital actuel sera remboursé à tous les exercices avant la date d'échéance des obligations contractuelles.

Au 31 mars 2012, 97,3 millions de dollars (57,5 millions en 2011; 64,9 millions en 2010) des prêts étaient libellés en dollars américains.

6. Prêts nets (suite)

L'information comparative a été ajustée afin qu'elle soit conforme aux conventions comptables de la société et afin de nous assurer que les prêts totalement douteux ne soient radiés qu'au moment où tous les efforts de perception ont été épuisés. Les ajustements consistent en une augmentation aux prêts douteux et à la provision pour pertes sur prêts de 69,3 millions de dollars au 31 mars 2011 et de 46,1 millions de dollars au 1^{er} avril 2010. Ces ajustements n'ont aucun effet sur le bilan consolidé ou sur l'état des résultats d'exploitation.

Concentration du risque de crédit

Les tableaux suivants présentent la concentration des prêts productifs et des prêts douteux par champ d'activité et par région géographique.

Répartition par secteur

(milliers de dollars)	Prêts productifs			Prêts douteux		
	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010	31 mars 2012	31 mars 2011 Redressés	1 ^{er} avril 2010 Redressés
Cultures commerciales	8 458 662 \$	7 568 906 \$	6 973 079 \$	50 828 \$	79 381 \$	47 284 \$
Lait	4 800 021	4 564 786	4 374 364	15 625	12 572	5 108
Autre	3 325 268	2 459 874	2 312 794	39 221	41 059	43 876
Valeur ajoutée	2 400 461	2 422 799	1 865 483	54 898	81 806	70 141
Volaille	1 581 851	1 472 401	1 372 485	1 725	4 341	13 550
Bovin	1 330 738	1 545 068	1 522 184	17 897	28 687	31 389
Porcs	1 043 166	1 079 785	1 140 222	104 924	62 790	71 421
Total	22 940 167 \$	21 113 619 \$	19 560 611 \$	285 118 \$	310 636 \$	282 769 \$

Répartition géographique

(milliers de dollars)	Prêts productifs			Prêts douteux		
	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010	31 mars 2012	31 mars 2011 redressés	1 ^{er} avril 2010 redressés
Ouest	6 917 923 \$	6 429 437 \$	5 940 816 \$	78 664 \$	109 413 \$	94 440 \$
Prairies	5 385 652	4 936 189	4 527 475	107 593	85 177	77 761
Ontario	6 996 890	6 357 975	6 038 210	21 772	24 936	50 747
Québec	2 700 004	2 446 594	2 191 470	41 499	41 855	29 902
Atlantique	939 698	943 424	862 640	35 590	49 255	29 919
Total	22 940 167 \$	21 113 619 \$	19 560 611 \$	285 118 \$	310 636 \$	282 769 \$

7. Contrats de location-financement nets

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Total des paiements minimums de location-financement			
Moins d'un an	3 846 \$	2 105 \$	1 351 \$
De un à cinq ans	6 628	3 332	1 856
Contrats de location-financement bruts	10 474	5 437	3 207
Produits financiers non acquis	(789)	(441)	(325)
Provision pour pertes sur prêts	(144)	(84)	(55)
Contrats de location-financement nets	9 541 \$	4 912 \$	2 827 \$

La société garde en garantie une sûreté sur le matériel qui fait l'objet d'un contrat de location-financement. Le terme maximal d'un contrat de location-financement est de cinq ans.

8. Provision pour pertes sur prêts

(milliers de dollars)	31 mars 2012			31 mars 2011		
	Prêts	Contrats de location-financement	Total	Prêts redressés	Contrats de location-financement	Total redressé
Provision individuelle, début de l'exercice (redressée)	157 734 \$	– \$	157 734 \$	134 118 \$	– \$	134 118 \$
Charge pour pertes sur prêts	13 099	–	13 099	52 406	–	52 406
Pertes couvertes par le PRPPIP	2 623	–	2 623	(2 960)	–	(2 960)
Désactualisation	535	–	535	(1 197)	–	(1 197)
Radiations	(36 074)	–	(36 074)	(25 106)	–	(25 106)
Sommes recouvrées	2 883	–	2 883	473	–	473
Provision individuelle, fin de l'exercice	140 800 \$	– \$	140 800 \$	157 734 \$	– \$	157 734 \$
Provision collective, début de l'exercice	497 644 \$	84 \$	497 728 \$	522 345 \$	55 \$	522 400 \$
Charge pour pertes sur prêts	(11 378)	60	(11 318)	(16 836)	29	(16 807)
Pertes couvertes par le PRPPIP	(1 682)	–	(1 682)	2 329	–	2 329
Radiations	(3 608)	–	(3 608)	(10 433)	–	(10 433)
Sommes recouvrées	174	–	174	239	–	239
Provision collective, fin de l'exercice	481 150 \$	144 \$	481 294 \$	497 644 \$	84 \$	497 728 \$
Provision totale	621 950 \$	144 \$	622 094 \$	655 378 \$	84 \$	655 462 \$

Les estimations de la période visée par le rapport ont dû être modifiées pour tenir compte de la précision accrue des hypothèses sous-jacentes utilisées pour calculer la provision collective pour pertes sur prêts en raison de l'expérience acquise. Au moment du changement, la portée de l'impact a été une augmentation de la provision pour pertes sur prêts et de la charge pour pertes sur prêts de 51,7 millions de dollars au 31 mars 2012.

9. Placements de capital-risque

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Placements désignés à leur juste valeur au poste des profits ou des pertes	53 527 \$	48 438 \$	54 414 \$
Placement dans une entreprise associée	–	9 586	5 573
	53 527 \$	58 024 \$	59 987 \$

Le placement dans une entreprise associée a été vendu en janvier 2012 et a donné lieu à un gain réalisé de 34,0 millions de dollars qui est compris dans les autres produits. On prévoit que des gains supplémentaires d'environ 7,1 millions seront réalisés au cours d'exercices futurs, sous réserve de la réalisation de certaines des conditions du contrat de vente.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, le montant total des gains nets réalisés sur la cession de placements de capital-risque désignés à leur juste valeur au poste des profits ou pertes et constaté à l'ajustement de juste valeur s'élève à 2,1 millions de dollars (2,2 millions en 2011).

Valeur comptable par type de placements

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Actions privilégiées	29 954 \$	25 641 \$	20 766 \$
Titres de créance	14 003	14 293	13 500
Actions ordinaires	9 570	18 090	25 721
	53 527 \$	58 024 \$	59 987 \$

Au 31 mars 2012, un montant de 0,1 million de dollars (0,4 million en 2011; 3,0 millions en 2010) en placement de capital-risque de la société sera exigible d'ici un an et un montant de 13,9 millions (13,9 millions en 2011; 10,5 millions en 2010) sera exigible d'ici un à cinq ans.

Concentrations des placements de capital-risque, par secteur

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Fabrication et transformation de produits alimentaires	19 051 \$	20 122 \$	26 828 \$
Carburants et produits chimiques d'origine biologique	18 938	18 519	14 106
Biotechnologie agricole	15 538	19 383	19 053
	53 527 \$	58 024 \$	59 987 \$

Le montant total des commissions, intérêts et dividendes comptabilisés au poste des intérêts créditeurs pour les placements de capital-risque désignés à leur juste valeur au poste des profits ou des pertes s'est chiffré, pour cet exercice, à 2,4 millions de dollars (1,4 million en 2011). Le bénéfice total constaté au poste des autres produits pour les placements de capital-risque dans la société affiliée a été de 0,7 million de dollars au cours de l'exercice (3,0 millions en 2011), excluant le gain sur la vente du placement dans la société affiliée.

En plus des placements ci-dessus, la société détient des prêts accordés à des entreprises bénéficiaires de placements de capital-risque d'une valeur de 27,7 millions de dollars (35,8 millions en 2011; 47,3 millions en 2010), ainsi que des cautionnements d'entreprises bénéficiaires de placements de capital-risque d'une valeur nulle (7,7 millions en 2011; 12,7 millions en 2010).

Le portefeuille de placements de capital-risque expose la société à un risque de crédit. Les placements de capital-risque sont généralement garantis par des contrats de sûreté générale, la cession de l'indemnité d'assurance-vie et des cautionnements personnels. Au 31 mars 2012, aucun des montants bruts de placements de capital-risque n'était en souffrance (0,1 million en 2011; 5,5 millions en 2010).

Le recours à d'autres hypothèses raisonnables possibles pour évaluer les placements de capital-risque qui sont évalués à leur juste valeur n'aurait pas d'effet important sur la situation financière ou le bénéfice de la société.

10. Matériel et améliorations locatives

(milliers de dollars)	Améliorations locatives	Matériel et mobilier de bureau	Matériel informatique	Total
Coût				
Solde au 1 ^{er} avril 2010	37 570 \$	26 759 \$	12 069 \$	76 398 \$
Ajouts	5 684	1 676	1 605	8 965
Cessions	(2 123)	(1 660)	(2 124)	(5 907)
Solde au 31 mars 2011	41 131 \$	26 775 \$	11 550 \$	79 456 \$
Ajouts	4 480	2 120	1 548	8 148
Cessions	(542)	(391)	(1 168)	(2 101)
Solde au 31 mars 2012	45 069 \$	28 504 \$	11 930 \$	85 503 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} avril 2010	18 139 \$	18 100 \$	8 646 \$	44 885 \$
Amortissement	5 584	2 944	2 321	10 849
Cessions	(1 817)	(1 660)	(2 115)	(5 592)
Solde au 31 mars 2011	21 906 \$	19 384 \$	8 852 \$	50 142 \$
Amortissement	6 001	2 928	1 841	10 770
Cessions	(509)	(388)	(1 167)	(2 064)
Solde au 31 mars 2012	27 398 \$	21 924 \$	9 526 \$	58 848 \$
Valeur comptable				
1 ^{er} avril 2010	19 431 \$	8 659 \$	3 423 \$	31 513 \$
31 mars 2011	19 225	7 391	2 698	29 314
31 mars 2012	17 671	6 580	2 404	26 655

11. Logiciels

(milliers de dollars)		
Coût		
Solde au 1 ^{er} avril 2010		92 156 \$
Ajouts		
Développés à l'interne		12 694
Achetés		1 870
Cessions		(2 675)
Solde au 31 mars 2011		104 045 \$
Ajouts		
Développés à l'interne		8 948
Achetés		640
Cessions		–
Solde au 31 mars 2012		113 633 \$
Amortissement cumulé		
Solde au 1 ^{er} avril 2010		49 342 \$
Charge d'amortissement		15 252
Cessions		(2 673)
Solde au 31 mars 2011		61 921 \$
Charge d'amortissement		11 621
Cessions		–
Solde au 31 mars 2012		73 542
Valeur comptable :		
1 ^{er} avril 2010		42 814 \$
31 mars 2011		42 124
31 mars 2012		40 091

11. Logiciels (suite)

Au 31 mars 2012, un montant de 22,0 millions de dollars (23,3 millions en 2011; 22,1 millions en 2010) a été compris dans la valeur comptable. Ce montant a trait aux logiciels conçus à l'interne dans le cadre du programme de transformation des processus et de la technologie (BK) dont la mise en œuvre permettra d'accroître la vitesse, de réduire le volume de travail manuel et de donner à la société la capacité de rehausser son agilité dans le domaine de la technologie. Comme certaines composantes de BK n'étaient pas terminées et n'avaient pas été mises en service au 31 mars 2012, leur amortissement n'a pas encore débuté. Dans le cas des composantes de BK qui ont été terminées et mises en service, leur période d'amortissement restante est de deux à cinq ans.

Des coûts de recherche et de développement liés aux logiciels développés à l'interne d'un montant de 0,7 million de dollars (1,1 million en 2011) sont compris dans les charges relatives aux installations, aux logiciels et au matériel.

12. Matériel sous contrat de location-exploitation

(milliers de dollars)

Coût	
Solde au 1 ^{er} avril 2010	17 405 \$
Ajouts	10 658
Cessions	(2 767)
Solde au 31 mars 2011	25 296 \$
Ajouts	17 398
Cessions	(3 035)
Solde au 31 mars 2012	39 659 \$
Amortissement cumulé	
Solde au 1 ^{er} avril 2010	2 537 \$
Amortissement (note 17)	3 682
Solde au 31 mars 2011	6 219 \$
Amortissement (note 17)	5 109
Solde au 31 mars 2012	11 328 \$
Valeur comptable :	
1 ^{er} avril 2010	14 867 \$
31 mars 2011	19 077
31 mars 2012	28 331

13. Autres actifs

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Actifs au titre de la réserve d'assurance	17 559 \$	15 014 \$	11 985 \$
Propriétés immobilières destinées à la vente	682	859	834
Autre	66	39	57
Actif au titre des prestations constituées	–	9 372	1 583
	18 307 \$	25 284 \$	14 459 \$

14. Emprunts

Dettes à court terme

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Emprunts effectués auprès du gouvernement du Canada			
Emprunts à taux variable	6 051 606 \$	4 586 281 \$	2 403 198 \$
Emprunts à taux fixe	3 171 566	3 023 116	6 109 733
	9 223 172 \$	7 609 397 \$	8 512 931 \$
Billets au détail et institutionnels à taux fixe	238 994	363 281	232 708
Billets à taux fixe en dollars américains (1)	94 873	57 242	64 768
Garantie en espèces due aux contreparties de dérivés	6 156	–	–
Billets structurés à double coupon	5 471	–	–
	9 568 666 \$	8 029 920 \$	8 810 407 \$

(1) 95,0 millions en dollars américains (58,9 millions en 2011; 63,8 millions en 2010).

Dettes à court terme, selon la date d'échéance et le rendement

(milliers de dollars)	31 mars 2012				
	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		Total
	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement	
De 0 à 3 mois	4 478 096 \$	1,08 %	302 522 \$	2,91 %	4 780 618 \$
De 4 à 6 mois	2 055 979	0,88 %	–	–	2 055 979
De 7 à 9 mois	1 618 695	0,96 %	5 471	1,18 %	1 624 166
De 10 à 12 mois	1 070 402	0,90 %	31 345	4,03 %	1 101 747
Garantie en espèces due aux contreparties de dérivés	–	–	6 156	1,00 %	6 156
	9 223 172 \$		345 494 \$		9 568 666 \$

(milliers de dollars)	31 mars 2011				
	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		Total
	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement	
De 0 à 3 mois	5 032 054 \$	1,05 %	199 489 \$	2,84 %	5 231 543 \$
De 4 à 6 mois	731 410	0,99 %	34 848	4,56 %	766 258
De 7 à 9 mois	770 667	0,94 %	–	–	770 667
De 10 à 12 mois	1 075 266	0,92 %	186 186	4,16 %	1 261 452
	7 609 397 \$		420 523 \$		8 029 920 \$

(milliers de dollars)	1 ^{er} avril 2010				
	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		Total
	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement	
De 0 à 3 mois	6 551 436 \$	0,30 %	136 773 \$	2,19 %	6 688 209 \$
De 4 à 6 mois	600 065	0,26 %	–	–	600 065
De 7 à 9 mois	746 405	0,60 %	160 703	3,50 %	907 108
De 10 à 12 mois	615 025	0,27 %	–	–	615 025
	8 512 931 \$		297 476 \$		8 810 407 \$

La société dispose d'une ligne de crédit d'exploitation remboursable à vue qui lui assure une protection contre les découverts d'un montant de 30,0 millions de dollars (30,0 millions en 2011; 30,0 millions en 2010). L'endettement aux termes de cet accord de crédit n'est pas garanti et la facilité de crédit n'est pas assortie d'une date d'expiration. Tout prélèvement effectué sur cette facilité de crédit au cours de l'exercice est contrepassé le jour suivant. Au 31 mars 2012, aucun prélèvement n'avait été fait sur cette facilité de crédit (aucun en 2011; aucun en 2010).

14. Emprunts (suite)

Dettes à long terme

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Emprunts effectués auprès du gouvernement du Canada			
Emprunts à taux variable	8 295 816 \$	8 492 505 \$	5 561 716 \$
Emprunts à taux fixe	1 909 411	1 557 383	1 919 638
	10 205 227 \$	10 049 888 \$	7 481 354 \$
Billets structurés			
Billets indexés	222 \$	267 \$	276 \$
Billets à doubles coupons	-	5 861	6 179
Billets bimonétaires (1)	-	-	11 768
Billets à taux variable inverse (2)	-	-	8 277
	222 \$	6 128 \$	26 500 \$
Billets au détail et institutionnels à taux fixe	567 280	865 983	1 440 910
	10 772 729 \$	10 921 999 \$	8 948 764 \$

(1) 1,1 milliard de yens japonais

(2) 0,8 milliard de yens japonais

Le remboursement des billets structurés est au gré de la société. À l'émission d'un billet structuré, la société conclut simultanément un accord de swap afin de couvrir, de façon économique, le risque inhérent de taux d'intérêt et de change. En réalité, la société ne remboursera un billet structuré que si la contrepartie exerce son droit de résiliation de l'accord de swap. Ces contrats visant des instruments dérivés garantissent que la société recevra le produit du swap pour satisfaire aux exigences du service et du règlement de la dette. La société a, en substance, créé une dette à taux variable en émettant des billets à taux fixe et en concluant des accords de swap en vertu desquels elle reçoit des intérêts à un taux fixe et paie des intérêts à un taux variable et vice versa. En effectuant une opération de swap sur le billet sous-jacent émis, le risque de marché potentiel est converti en un risque de crédit. Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés est abordé plus à fond à la note 24.

Au 31 mars 2012, le montant que la société est tenue par contrat de payer sur les billets structurés à leur échéance est de 5,2 millions de dollars, ce qui représente un écart de 0,4 million par rapport à leur valeur comptable. La variation de la juste valeur des billets structurés, qui est attribuable à des variations du risque de crédit de la société, est de 0,5 million de dollars pour l'exercice en cours et de 0,7 million cumulativement, selon l'évaluation au 1^{er} avril 2007 ou à la date de la constatation initiale des billets structurés, en prenant la date la plus éloignée des deux. La variation de la juste valeur, qui est attribuable aux fluctuations du risque de crédit de la société, a été calculée à l'aide de la courbe des organismes du gouvernement du Canada comme mesure approximative du risque de crédit de la société. Le recours à d'autres hypothèses raisonnables possibles pour évaluer les billets structurés n'aurait pas d'effet important sur la situation financière ou le bénéfice de la société. Afin de déterminer d'autres hypothèses raisonnablement possibles, la société a ajusté les principales variables non observables du modèle. Ces ajustements consistaient, entre autres, à décorréliser les taux d'intérêt et à modifier considérablement les paramètres.

14. Emprunts (suite)

Dette à long terme, selon l'échéance finale et le rendement

(milliers de dollars)	31 mars 2012				
	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		Total
	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement	
De 1 à 2 ans	3 485 947 \$	1,20 %	152 361 \$	4,37 %	3 638 308 \$
De 2 à 3 ans	2 786 372	0,99 %	–	–	2 786 372
De 3 à 4 ans	2 514 257	1,04 %	108 038	4,37 %	2 622 295
De 4 à 5 ans	907 491	1,03 %	–	–	907 491
Plus de 5 ans	511 160	2,16 %	307 103	4,37 %	818 263
	10 205 227 \$		567 502 \$		10 772 729 \$

(milliers de dollars)	31 mars 2011				
	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		Total
	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement	
De 1 à 2 ans	3 370 598 \$	1,22 %	244 625 \$	4,15 %	3 615 223 \$
De 2 à 3 ans	3 180 427	1,23 %	152 273	4,37 %	3 332 700
De 3 à 4 ans	2 570 992	0,99 %	–	–	2 570 992
De 4 à 5 ans	700 936	1,39 %	107 951	4,37 %	808 887
Plus de 5 ans	226 935	2,73 %	367 262	4,35 %	594 197
	10 049 888 \$		872 111 \$		10 921 999 \$

(milliers de dollars)	1 ^{er} avril 2010				
	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		Total
	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement	
De 1 à 2 ans	3 038 961 \$	0,58 %	363 050 \$	4,07 %	3 402 011 \$
De 2 à 3 ans	3 119 473	0,65 %	243 467	3,74 %	3 362 940
De 3 à 4 ans	925 424	1,85 %	152 061	4,29 %	1 077 485
De 4 à 5 ans	75 257	2,80 %	–	–	75 257
Plus de 5 ans	322 239	3,04 %	708 832	4,26 %	1 031 071
	7 481 354 \$		1 467 410 \$		8 948 764 \$

15. Avantages postérieurs à l'emploi

Situation financière des régimes de prestations

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables au 31 mars de chaque année.

Montants constatés au bilan consolidé :

(milliers de dollars)	Régime de retraite agréé		
	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées capitalisées	(474 091) \$	(343 226) \$	(309 275) \$
Juste valeur des actifs du régime	338 641	315 593	270 942
État de capitalisation	(135 450)	(27 633)	(38 333)
Variation du passif attribuable à l'impact de l'exigence minimale de capitalisation sur le test du plafond d'actif	-	-	(41 755)
Passif net lié à l'obligation des prestations constituées (1)	(135 450) \$	(27 633) \$	(80 088) \$

(milliers de dollars)	Régimes de retraite supplémentaires		
	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées capitalisées	(41 391) \$	(24 462) \$	(23 533) \$
Juste valeur des actifs du régime	33 110	33 834	25 116
État de capitalisation	(8 281)	9 372	1 583
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées	(9 546)	(7 606)	(7 172)
Actif (passif) net lié à l'obligation au titre des prestations constituées (1)	(17 827) \$	1 766 \$	(5 589) \$

(milliers de dollars)	Autres prestations		
	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées	(70 783) \$	(51 036) \$	(43 512) \$
Passif net lié à l'obligation au titre des prestations constituées (1)	(70 783) \$	(51 036) \$	(43 512) \$

(1) Le passif total net lié aux obligations au titre des prestations constituées des trois régimes est de 224 060 \$ (86 275 \$ en 2011; 130 772 \$ en 2010). Ce montant est porté au bilan consolidé comme passifs au titre des prestations de retraite. L'actif net total lié aux obligations au titre des prestations constituées des trois régimes est nul (9 372 \$ en 2011; 1 583 \$ en 2010). Ce montant est constaté au bilan consolidé au poste des autres produits.

15. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées

(milliers de dollars)	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite supplémentaires		Autres prestations	
	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	343 226 \$	309 275 \$	32 068 \$	30 705 \$	51 036 \$	43 512 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	13 669	12 962	1 078	1 134	3 617	3 182
Frais d'intérêt	19 579	18 536	1 804	1 813	2 978	2 660
Cotisations des employés	4 048	4 052	46	51	–	–
Prestations versées	(10 007)	(7 932)	(767)	(682)	(672)	(813)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	103 576	6 333	16 708	(953)	13 824	2 495
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	474 091 \$	343 226 \$	50 937 \$	32 068 \$	70 783 \$	51 036 \$

Variations de la juste valeur des actifs des régimes

(milliers de dollars)	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite supplémentaires		Autres prestations	
	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	315 593 \$	270 942 \$	33 834 \$	25 116 \$	– \$	– \$
Rendement prévu des actifs des régimes	21 649	19 487	1 092	1 088	–	–
(Pertes actuarielles) gains actuariels	(9 006)	10 032	(1 380)	(218)	–	–
Cotisations de la société	16 364	19 012	46	8 243	672	813
Cotisations des employés	4 048	4 052	46	51	–	–
Prestations versées	(10 007)	(7 932)	(528)	(446)	(672)	(813)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	338 641 \$	315 593 \$	33 110 \$	33 834 \$	– \$	– \$

Coûts des prestations constituées constatés au bénéfice net

(milliers de dollars)	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite supplémentaires		Autres prestations	
	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011
Coût des services rendus au cours de l'exercice (1)	13 669 \$	12 962 \$	1 078 \$	1 134 \$	3 617 \$	3 182 \$
Intérêts sur l'obligation (2)	19 579	18 536	1 804	1 813	2 978	2 660
Rendement prévu des actifs du régime (3)	(21 649)	(19 487)	(1 092)	(1 088)	–	–
	11 599 \$	12 011 \$	1 790 \$	1 859 \$	6 595 \$	5 842 \$

(1) Le coût total des services rendus au cours de l'exercice de 18 364 \$ (17 278 \$ en 2011) est constaté à la charge au titre des prestations constituées.

(2) Le total des intérêts sur l'obligation de 24 361 \$ (23 009 \$ en 2011) est constaté à la charge au titre des prestations constituées.

(3) Le rendement total prévu des actifs du régime de 22 741 \$ (20 575 \$ en 2011) est déduit de la charge au titre des prestations constituées.

15. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Coûts des prestations constituées constatés dans les autres éléments du résultat étendu

(milliers de dollars)	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite supplémentaires		Autres prestations	
	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets (1)	(112 582) \$	3 699 \$	(18 088) \$	735 \$	(13 824) \$	(2 495) \$
Variation du passif attribuable à l'impact de l'exigence minimale de capitalisation sur le test du plafond d'actif (2)	-	41 755	-	-	-	-
	(112 582) \$	45 454 \$	(18 088) \$	735 \$	(13 824) \$	(2 495) \$

(1) Des pertes actuarielles de 144 494 \$ (gain de 1 939 \$ en 2011) sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu.

(2) Cette hausse au poste des autres éléments du résultat étendu au 31 mars 2011 découle de la diminution du passif en raison des règlements en matière de pension, entrés en vigueur le 1^{er} avril 2011, qui offrent aux promoteurs de régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral l'option d'avoir recours à une lettre de crédit au lieu d'effectuer les paiements de capitalisation minimale du déficit de solvabilité au titre des services passés.

Les pertes actuarielles cumulatives constatées au poste des autres éléments du résultat étendu au 31 mars 2012 se sont chiffrées à 142,6 millions de dollars (gain de 1,9 million en 2011).

Les (pertes actuarielles) gains actuariels comprennent les éléments suivants :

(milliers de dollars)	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite supplémentaires		Autres prestations	
	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011
Ajustements liés à l'expérience relative aux passifs des régimes	(2 973) \$	10 284 \$	(3 853) \$	2 439 \$	26 \$	81 \$
Ajustements liés à l'expérience relative aux actifs des régimes	(9 006)	10 032	(1 380)	(218)	-	-
Changements aux hypothèses	(100 603)	(16 617)	(12 855)	(1 486)	(13 850)	(2 576)
	(112 582) \$	3 699 \$	(18 088) \$	735 \$	(13 824) \$	(2 495) \$

Actifs des régimes

Pourcentages des actifs des régimes, par type d'actifs, selon les valeurs du marché en date de la plus récente évaluation actuarielle :

	Régime de retraite agréé			Régimes de retraite supplémentaires		
	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Titres de participation	60,0 %	66,0 %	63,0 %	99,6 %	96,0 %	95,0 %
Titres de créances	34,5 %	32,0 %	35,0 %	0,1 %	4,0 %	5,0 %
Immobilier	4,4 %	-	-	-	-	-
Liquidité	1,1 %	2,0 %	2,0 %	0,3 %	-	-
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Le rendement réel des actifs des régimes s'est chiffré à 12,4 millions de dollars (30,4 millions en 2011).

15. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Hypothèses importantes

Hypothèses importantes utilisées (moyennes pondérées) :

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite supplémentaires		Autres prestations	
	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011
Obligation au titre des prestations constituées						
Taux d'actualisation	4,25 %	5,50 %	4,25 %	5,50 %	4,25 %	5,50 %
Taux d'augmentation de la rémunération	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %
Coûts des régimes à prestations déterminées						
Taux d'actualisation	5,50 %	5,75 %	5,50 %	5,75 %	5,50 %	5,75 %
Rendement prévu des actifs des régimes	6,75 %	7,00 %	3,25 %	3,75 %	–	–
Taux d'augmentation de la rémunération	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %

Les hypothèses relatives à la mortalité future reposent sur les statistiques publiées et les tables de mortalité. Au 31 mars 2012, l'espérance de vie moyenne d'une personne qui prend sa retraite à l'âge de 65 ans est de 19 ans pour les hommes et de 22 ans pour les femmes.

Le rendement global prévu des actifs du régime agréé et des régimes supplémentaires repose sur l'ensemble de leur portefeuille respectif. Le rendement repose exclusivement sur les résultats antérieurs non rajustés.

Taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé :

	2012	2011
Hausse des coûts des soins de santé prolongés et des soins dentaires		
Taux initial	9,00 %	9,00 %
Taux ultime	5,00 %	5,00 %
Année dans laquelle le taux ultime sera atteint	2020	2020

15. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Analyse de sensibilité

Les effets découlant de la modification des principales hypothèses économiques moyennes pondérées qui sont utilisées pour déterminer les coûts des régimes de retraite et des autres prestations sont résumés ci-dessous :

(milliers de dollars)	Régime de retraite agréé	Régime de retraite supplémentaires	Autres régimes
Diminution de 1 % du taux de rendement à long terme prévu des actifs			
Coût net des prestations	3 207 \$	336 \$	– \$
Diminution de 1 % du taux d'actualisation			
Total des coûts de service et d'intérêt	4 047	274	1 250
Obligation au titre des prestations constituées	113 497	11 855	16 153
Augmentation de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future			
Total des coûts de service et d'intérêt	428	148	31
Obligation au titre des prestations constituées	4 551	2 304	255
Taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé généraux pour l'ensemble des éléments de coût de service et d'intérêt pour l'exercice			
Impact d'une : augmentation de 1 %	–	–	1 579
diminution de 1 %	–	–	(1 148)
Taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé généraux liés à l'obligation au titre des prestations constituées			
Impact d'une : augmentation de 1 %	–	–	12 875
diminution de 1 %	–	–	(9 726)

Régime à cotisations déterminées

Le coût du régime à cotisations déterminées est constaté en fonction des cotisations versées dans l'exercice et est compris dans les charges au titre des prestations constituées. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, ces frais se sont élevés à 4,1 millions de dollars (3,8 millions en 2011).

Total des versements en espèces

Le total des versements en espèces au titre des prestations postérieures à l'emploi, qui comprennent les cotisations versées par la société aux régimes de retraite capitalisés, les prestations versées directement aux prestataires au titre de ses autres régimes de prestations non capitalisés et les cotisations versées au titre du régime de retraite à cotisations déterminées, ont totalisé 21,8 millions de dollars (32,5 millions en 2011).

La société prévoit que le total de ses versements en espèces au titre des prestations postérieures à l'emploi, comme il est décrit au paragraphe précédent, s'élèvera à environ 31,3 millions de dollars en 2013.

16. Autres passifs

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Réserve pour sinistres	7 734	6 970	4 412
Produits reportés	2 926	2 212	2 201
Autre	890	842	1 720
	11 550 \$	10 024 \$	8 333 \$

17. Intérêts créditeurs nets

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011
Intérêts créditeurs		
Prêts et créances	1 007 256 \$	929 733 \$
Placements temporaires désignés comme disponibles à la vente	10 110	7 964
Virement au bénéfice net des gains réalisés sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie du poste du cumul des autres éléments du résultat étendu	18 430	21 060
Couverture des actifs et passifs financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (nets)	13 755	26 544
Placements de capital-risque désignés à leur juste valeur au poste des profits ou des pertes	2 405	1 568
Contrats de location-financement	365	199
Contrat de location-exploitation	6 085	4 393
Gains (pertes) de change sur la trésorerie et les prêts et créances	1 953	(2 979)
	1 060 359	988 482
Intérêts débiteurs		
Emprunts à court terme classés comme autres passifs	48 931	31 265
Emprunts à long terme classés comme autres passifs	204 297	206 163
Emprunts désignés à leur juste valeur au poste des profits ou des pertes	539	531
Actifs et passifs financiers dérivés classés comme détenus à des fins de transaction (nets)	(256)	(233)
Amortissement sur le matériel sous contrat de location-exploitation	5 109	3 682
Passifs des prêts Transfert classés comme autres passifs	2 183	-
Pertes (gains) de change sur la trésorerie et les emprunts à court terme classés comme autres passifs (nets)	2 295	(3 026)
	263 098	238 382
Intérêts créditeurs nets	797 261 \$	750 100 \$

Le montant total net des produits provenant des commissions qui a été constaté immédiatement à titre d'intérêts créditeurs nets découlant des actifs et passifs financiers qui ne sont pas classés comme détenus à des fins de transaction s'élève à 3,8 millions de dollars (4,7 millions en 2011). Les intérêts créditeurs comptabilisés à la suite de la désactualisation de la valeur actualisée d'actifs financiers dépréciés se sont élevés à 6,7 millions de dollars (7,7 millions en 2011).

18. Ajustement de juste valeur

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011
Placements de capital-risque désignés à leur juste valeur au poste des profits ou des pertes	1 868 \$	(1 156) \$
Dettes à long terme désignée à sa juste valeur au poste des profits ou des pertes	431	(2 408)
Couvertures de flux de trésorerie inefficaces	88	3 987
Cautionnements	9	87
Actifs et passifs financiers dérivés classés comme détenus à des fins de transaction	(399)	2 936
	1 997 \$	3 446 \$

19. Juste valeur des instruments financiers

Instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur

La société respecte une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour classer les données utilisées pour mesurer la juste valeur. Le niveau 1 est fondé sur les prix cotés sur les marchés actifs, le niveau 2 incorpore les modèles utilisant des données autres que les prix cotés et le niveau 3 incorpore les modèles qui utilisent des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. Les détails des méthodes d'évaluation appliquées et des hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont fournis à la note 2.

Hiérarchie aux fins d'évaluation

Le tableau suivant classe le niveau des données utilisées pour l'évaluation des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur :

(milliers de dollars)	31 mars 2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Placements temporaires	– \$	83 813 \$	– \$	83 813 \$
Actifs financiers dérivés	–	67 408	490	67 898
Placements de capital-risque	2 694	–	50 833	53 527
	2 694 \$	151 221 \$	51 323 \$	205 238 \$
Passif				
Passifs financiers dérivés	– \$	84 \$	– \$	84
Billets structurés	–	–	5 693	5 693
	– \$	84 \$	5 693 \$	5 777

(milliers de dollars)	31 mars 2011			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Placements temporaires	– \$	284 162 \$	– \$	284 162 \$
Actifs financiers dérivés	–	46 483	924	47 407
Placements de capital-risque	1 878	–	46 560	48 438
	1 878 \$	330 645 \$	47 484 \$	380 007 \$
Passif				
Passifs financiers dérivés	– \$	4 724 \$	– \$	4 724 \$
Billets structurés	–	–	6 128	6 128
	– \$	4 724 \$	6 128 \$	10 852 \$

(milliers de dollars)	1 ^{er} avril 2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Placements temporaires	– \$	199 818 \$	– \$	199 818 \$
Actifs financiers dérivés	–	65 585	1 360	66 945
Placements de capital-risque	2 104	–	49 910	52 014
	2 104 \$	265 403 \$	51 270 \$	318 777 \$
Passif				
Passifs financiers dérivés	– \$	4 591 \$	2 252 \$	6 843 \$
Billets structurés	–	–	26 500	26 500
	– \$	4 591 \$	28 752 \$	33 343 \$

19. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers de niveau 3

Le tableau ci-dessous résume les variations qui se sont produites au cours de l'exercice dans la hiérarchie d'évaluation de niveau 3.

(milliers de dollars)	31 mars 2012			
	Actifs et passifs financiers dérivés	Placements de capital-risque	Billets structurés	Total
Solde au début de l'exercice	924 \$	46 560 \$	(6 128) \$	41 356 \$
Total des (pertes nettes constatées) gains nets constatés à l'ajustement de juste valeur	(433)	1 719	431	1 717
Variation des intérêts à payer	(1)	196	4	199
Acquisitions	–	9 142	–	9 142
Remboursements	–	(6 784)	–	(6 784)
Solde à la fin de l'exercice	490 \$	50 833 \$	(5 693) \$	45 630 \$

(milliers de dollars)	31 mars 2011			
	Actifs et passifs financiers dérivés	Placements de capital-risque	Billets structurés	Total
Solde au début de l'exercice	(892) \$	49 910 \$	(26 500) \$	22 518 \$
Total des gains nets constatés (pertes nettes constatées) à l'ajustement de juste valeur	1 897	(932)	(2 408)	(1 443)
Variation des intérêts à payer	(81)	(273)	76	(278)
Acquisitions	–	10 936	–	10 936
Remboursements	–	(13 081)	22 704	9 623
Solde à la fin de l'exercice	924 \$	46 560 \$	(6 128) \$	41 356 \$

Les pertes et les gains nets non réalisés liés aux instruments encore détenus à la date de déclaration qui sont constatés dans l'ajustement de juste valeur correspondent à un gain de 1,7 million de dollars (perte de 2,2 millions en 2011).

19. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers non comptabilisés à leur juste valeur

Le tableau ci-dessous détaille les justes valeurs estimatives des instruments financiers de la société qui ne correspondent pas aux valeurs comptables présentées dans les états financiers, calculées selon les méthodes et les hypothèses précisées.

(milliers de dollars)	31 mars 2012		31 mars 2011		1 ^{er} avril 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Actif						
Prêts	22 580 309 \$	22 862 225 \$	20 745 891 \$	20 927 526 \$	19 157 211 \$	19 355 521 \$
Contrats de location-financement	9 541	9 678	4 912	4 942	2 827	2 852
Passif						
Dette à long terme, excluant les billets structurés	10 772 507	10 895 906	10 915 871	10 998 293	8 922 264	9 021 227

La juste valeur estimative des prêts productifs à taux fixe est calculée en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux d'intérêt qui ont cours sur le marché à la fin de l'exercice pour des termes à l'échéance équivalents. La juste valeur estimative des prêts productifs à taux variable est présumée être égale à la valeur comptable. La provision collective pour pertes sur prêts relatives aux prêts est soustraite de la juste valeur estimative des prêts productifs. La juste valeur estimative des prêts douteux est égale à leur valeur nette de réalisation, laquelle est obtenue en soustrayant la provision individuelle pour pertes sur prêts de la valeur comptable des prêts douteux.

La juste valeur estimative des contrats de location-financement est calculée en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux d'intérêt qui ont cours sur le marché à la fin de l'exercice pour des termes à l'échéance équivalents. La provision collective pour pertes sur prêts relatives aux contrats de location-financement est soustraite de la juste valeur estimative des contrats de location-financement.

La juste valeur estimative de la dette à long terme est calculée en actualisant les flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt qui ont cours à la fin de l'exercice pour des termes à l'échéance équivalents ou au moyen des cours du marché, lorsqu'ils sont connus.

Pour tous les autres instruments financiers comptabilisés à leur coût après amortissement, il est présumé que la valeur comptable correspond approximativement à la juste valeur en raison de la période relativement courte qui reste avant leur échéance. Cette méthode d'évaluation s'applique à la trésorerie, aux créances, aux créditeurs et charges à payer, aux autres actifs, à la dette à court terme excluant les billets structurés, au passif des prêts Transfert et aux autres passifs excluant la réserve pour sinistres.

20. Contrats de location-exploitation

Contrats de location-exploitation en tant que bailleur

Les contrats de location-exploitation ont trait à du matériel agricole loué à des clients en vertu de contrat de location-exploitation non résiliable. La durée initiale des contrats de location-exploitation varie de deux à cinq ans.

Paiements de location-exploitation minimaux futurs :

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011
Montants exigibles		
Moins d'un an	6 080 \$	4 164 \$
De un à cinq ans	13 007	8 173
	19 087 \$	12 337 \$

Contrats de location-exploitation en tant que preneur à bail

La société loue des locaux à bureaux en vertu de baux de location-exploitation. La durée des contrats de location est habituellement de 5 à 10 ans, avec option de renouvellement à l'échéance.

Paiements minimaux futurs à recevoir en vertu de contrats de location-exploitation non résiliables :

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011
Montants exigibles		
Moins d'un an	22 259 \$	16 111 \$
De un à cinq ans	61 514	38 250
Plus de cinq ans	62 494	5 837
	146 267 \$	60 198 \$

Des paiements de location-exploitation d'un montant de 15,3 millions de dollars (13,7 millions en 2011) sont compris dans les charges au titre des installations, logiciels et matériel.

21. Engagements, cautionnements et éventualités

Engagements de prêts et de contrats de location-financement

Au 31 mars 2012, les engagements de prêts approuvés mais non décaissés s'élevaient à 3 352,9 millions de dollars (2 821,8 millions en 2011). Ces prêts ont été approuvés à un taux d'intérêt moyen de 4,13 % (4,25 % en 2011) et ne sont pas compris dans le solde des prêts tant qu'ils ne sont pas décaissés. Puisque bon nombre de ces approbations de prêts expireront ou arriveront à échéance sans qu'il n'y ait de prélèvements, les montants contractuels ne représentent pas nécessairement des besoins de trésorerie futurs. Au 31 mars 2012, les contrats de location-financement approuvés mais non décaissés s'élevaient à 2,1 millions de dollars (2,0 millions en 2011) et les contrats de location-exploitation approuvés mais non décaissés s'élevaient à 2,3 millions de dollars (0,8 million en 2011). Ces contrats de location ne sont pas compris dans le solde des contrats de location-financement ou des contrats de financement-exploitation de matériel tant qu'ils ne sont pas décaissés. Ces engagements ne présentent aucun risque de liquidité pour la société, car elle dispose de ressources liquides suffisantes du gouvernement du Canada pour couvrir ses besoins de trésorerie futurs. Le gouvernement du Canada offre du financement à court et à long termes dans le cadre de son programme d'emprunt des sociétés d'État.

Engagements d'exploitation

Paiements minimums futurs pour les contrats de service de technologie :

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011
Montants exigibles		
Moins d'un an	9 451 \$	3 297 \$
De un à cinq ans	26 172	665
	35 623 \$	3 962 \$

Engagements de capital

Les dépenses en capital contractées pour des logiciels informatiques à la fin de l'exercice mais non encore engagées se chiffrent à 20,4 millions de dollars (4,2 millions en 2011).

Cautionnements

Dans le cours normal de ses activités, la société émet des cautionnements sous forme de lettres de crédit qui constituent des obligations d'effectuer des paiements à des tiers au nom de ses clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements nécessaires ou de respecter d'autres obligations contractuelles. Le montant maximal potentiel à payer au 31 mars 2012 se chiffre à 1,6 million de dollars (2,5 millions en 2011). Dans l'éventualité où la société serait forcée d'honorer ces lettres de crédit, elle pourrait exercer son recours sous forme de garantie contre ses clients à l'égard des paiements à verser à des tiers. Les éléments existants arriveront à échéance au cours des trois prochains exercices, habituellement sans qu'aucun prélèvement n'ait été effectué. Au 31 mars 2012, aucun montant (aucun en 2011) a été constaté pour ces lettres de crédit.

Éventualités

Diverses poursuites judiciaires relatives au cours normal des activités de la société sont en instance. La direction ne s'attend pas à ce que le résultat de ces poursuites ait un effet important sur les états financiers et c'est pourquoi aucun montant n'est compris dans les états financiers consolidés au 31 mars 2012 au titre de ces éventualités.

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut des accords généraux d'indemnisation. L'obligation d'indemnisation se produit généralement dans le cadre de contrats de prestation de services et d'accords d'alliance stratégique. Ainsi, la société indemnise, dans certaines circonstances, la contrepartie de l'accord pour les divers frais découlant de l'inexactitude de déclarations ou de l'inexécution d'engagements. La société indemnise en outre les administrateurs, les dirigeants et les employés, dans la limite prescrite par la loi et par sa loi habilitante, pour toute réclamation contre eux en raison de leur statut d'administrateur, de dirigeant ou d'employé. Comme les modalités de ces indemnisations varient, la société n'est donc pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant maximal potentiel qu'elle pourrait éventuellement être tenue de verser à des contreparties. La société n'a jamais eu, par le passé, à verser des paiements en vertu de ces indemnisations et éventualités. Aucun montant n'est compris dans les états financiers consolidés au 31 mars 2012 au titre des indemnisations et des éventualités.

22. Opérations entre apparentés

La société est apparentée à toutes les entités qui appartiennent au gouvernement du Canada, notamment les ministères, les organismes et les sociétés d'État.

La société est apparentée au Fonds Avrio I et au Fonds Avrio II. Le Fonds Avrio I et le Fonds Avrio II sont des sociétés en commandite dans lesquelles la société détient une participation de 67 % (67 % en 2011; 67 % en 2010) et de 99 % (0 % en 2011; 0 % en 2010) respectivement. Le Fonds Avrio I et le Fonds Avrio II sont des filiales de la société. Toutes les opérations entre la société et ses filiales ont été éliminées au moment de la consolidation et, à ce titre, ne sont pas déclarées à titre d'opérations entre apparentés.

Les autres parties apparentées de la société comprennent les principaux dirigeants, les proches membres de la famille des principaux dirigeants et les entités sur lesquelles les principaux dirigeants ou les proches membres de leur famille exercent un contrôle, une influence importante ou détiennent un droit de vote significatif, ainsi que les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au bénéfice des membres du personnel de la société.

Des opérations avec ces entités ont été menées dans le cadre des activités normales de la société et sont évaluées conformément aux normes IFRS pertinentes à chaque opération.

Opérations avec le gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada garantit les emprunts de la société.

La société contracte des emprunts à court et à long terme auprès du gouvernement du Canada au titre du programme d'emprunt des sociétés d'État. Au 31 mars 2012, les soldes impayés auprès du gouvernement du Canada s'élevaient à 9 223,2 millions de dollars en dette à court terme (7 609,4 millions en 2011; 8 512,9 millions en 2010) et 10 205,2 millions de dollars en dette à long terme (10 049,9 millions en 2011; 7 481,4 millions en 2010). Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, un montant de 198,3 millions de dollars (155,8 millions en 2011) a été constaté à titre d'intérêts débiteurs sur ces emprunts.

La société reçoit l'aide de l'État pour partager les pertes sur prêts relatives à certains prêts avec le gouvernement du Canada. Cette aide est constatée à titre d'augmentation ou de diminution à la charge pour pertes sur prêts. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, l'augmentation (diminution) constatée à la charge pour pertes sur prêts a été de 0,9 million de dollars [(0,6) million en 2011]. Le montant estimatif à être remis au gouvernement du Canada est compris dans les soldes d'emprunts à long terme susmentionnés.

La société verse chaque année un dividende au gouvernement du Canada, comme il est décrit à la note 23.

22. Opérations entre apparentés (suite)

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs et les membres de l'Équipe des cadres dirigeants. Les montants qui suivent tiennent compte des membres de la famille immédiate des principaux dirigeants, qui sont considérés comme des personnes apparentées.

Le tableau qui suit présente la rémunération annuelle versée aux principaux dirigeants en contrepartie des services rendus.

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011
Salaires et autres avantages sociaux à court terme	3 390 \$	3 802 \$
Prestations postérieures à l'emploi	704	727
Honoraires et indemnités journalières des membres du Conseil	213	220
Total	4 307 \$	4 749 \$

Transactions conclues avec les principaux dirigeants

Toutes les transactions conclues avec les principaux dirigeants l'ont été avec des administrateurs et des entités apparentées à ceux-ci. Les modalités des transactions conclues avec des principaux dirigeants n'étaient pas plus favorables que celles accordées aux autres clients dans le cadre de transactions similaires.

(milliers de dollars)	2012		2011		2010
	Solde maximum au cours de l'exercice	Solde au 31 mars	Solde maximum au cours de l'exercice	Solde au 31 mars	Solde au 1 ^{er} avril
Prêts	6 205 \$	5 446 \$	7 668 \$	6 824 \$	7 217 \$
Contrats de location-financement	36	24	42	36	–

Le taux d'intérêt moyen pondéré des prêts consentis aux principaux dirigeants en cours au 31 mars 2012 était de 6 % (6 % en 2011; 6 % en 2010).

Les prêts et les contrats de location-financement consentis aux principaux dirigeants sont garantis aux mêmes conditions que les transactions conclues avec d'autres clients et les principaux dirigeants qui concluent ces transactions sont soumis au même processus d'évaluation du crédit auquel sont soumis tous les clients. Aucune provision individuelle n'a été établie en 2012 pour les prêts et les contrats de location-financement consentis aux principaux dirigeants (aucune en 2011).

Les engagements de crédit avec les principaux dirigeants qui n'ont fait l'objet d'aucun prélèvement totalisaient 5,2 millions de dollars au 31 mars 2012 (0,1 million en 2011).

La société n'a reçu aucun montant en primes d'assurance au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2012 (6 600 \$ en 2011) des principaux dirigeants pour une assurance d'un montant total nul au 31 mars 2012 (0,9 million en 2011).

Opérations relatives aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Au cours de l'exercice, la société a reçu 52 600 \$ du régime de retraite à prestations déterminées (104 800 \$ en 2011), pour des services administratifs, montant qui a été constaté au poste des charges au titre des prestations constituées.

23. Gestion du capital

Les objectifs de la société, en matière de gestion du capital, sont les suivants :

- générer un taux de rendement d'exploitation suffisant pour demeurer financièrement autonome et financer sa croissance et ses initiatives stratégiques;
- disposer de ressources suffisantes pour résister aux fluctuations du marché qui caractérisent le secteur agricole, tout en continuant d'appuyer ses clients, peu importe le cycle économique;
- respecter la convention externe imposée par la *Loi sur Financement agricole Canada*, qui plafonne le total du passif direct et du passif éventuel de la société à 12 fois ses capitaux propres ou jusqu'à 15 fois ses capitaux propres sur approbation préalable.

Aucun changement n'a été apporté aux objectifs, politiques et procédures en matière de gestion du capital par rapport à l'exercice antérieur.

Le capital de la société comprend les bénéfices non répartis, le cumul des autres éléments du résultat étendu, le surplus d'apport, la provision pour pertes sur prêts et la participation minoritaire dans l'entité ad hoc. L'une des mesures que la société évalue est le pourcentage de l'actif qui n'a pas besoin d'être financé par des emprunts. Le tableau ci-dessous illustre le niveau de capital investi de la société et le pourcentage de l'actif brut ne nécessitant pas d'emprunts :

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Bénéfices non répartis	2 340 813 \$	1 938 466 \$	1 452 328 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu	203 477	181 804	203 603
Surplus d'apport	547 725	547 725	547 725
Provision pour pertes sur prêts (1)	622 094	655 462	656 518
Participation minoritaire dans l'entité ad hoc	16 158	13 376	9 461
Total du capital investi	3 730 267 \$	3 336 833 \$	2 869 635 \$
Actif brut	24 451 139 \$	22 526 174 \$	20 907 800 \$
Capital investi en pourcentage de l'actif brut	15,26 %	14,81 %	13,73 %

(1) La provision pour pertes sur prêts a été redressée au 31 mars 2011 et au 1^{er} avril 2010.

Limites d'emprunt

Au 31 mars 2012, le passif réel et le passif éventuel de la société totalisaient 7,17 fois les capitaux propres de l'actionnaire, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu (7,72 fois les capitaux propres de l'actionnaire en 2011, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu; 9,02 fois les capitaux propres de l'actionnaire en 2010, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu), ce qui est en deçà de la limite établie par la *Loi sur Financement agricole Canada*.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport de la société est constitué des sommes reçues du gouvernement du Canada, moins la réaffectation de 660,6 millions de dollars effectuée au 31 mars 1998 pour éliminer le déficit cumulatif de la société.

Au 31 mars 2012, les versements de capital reçus du gouvernement du Canada ont totalisé 1 208,3 millions de dollars (1 208,3 millions en 2011; 1 208,3 millions en 2010). La limite législative pour le même exercice était de 1 250,0 millions de dollars (1 250,0 millions en 2011; 1 250,0 millions en 2010).

Dividende

Le 5 octobre 2011, le Conseil d'administration de la société a déclaré, compte tenu des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2011, un dividende d'un montant de 17,5 millions de dollars (18,5 millions en 2011, compte tenu des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2010; 18,6 millions en 2010, compte tenu des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2009) à l'actionnaire de la société, soit le gouvernement du Canada, qui a été versé le 26 mars 2012.

24. Gestion du risque

Gouvernance du risque

La société a établi un cadre de gouvernance qui comprend un certain nombre de politiques et de comités internes pour orienter la prise de décisions d'entreprise. Le Conseil est chargé de surveiller ce cadre de gouvernance interne. Les comités du Conseil sont chargés d'élaborer et de surveiller différents aspects des politiques, des processus et des pratiques générales de la société en matière de gestion globale du risque. Les comités internes font régulièrement rapport de ces aspects au Comité de vérification du Conseil.

Le Comité de vérification aide le Conseil à s'acquitter de ses fonctions en s'assurant que la direction a cerné les principaux risques et mis en place des politiques, des systèmes de contrôle et des pratiques pour gérer ces risques. Le Comité de vérification reçoit de la direction des rapports semestriels qui présentent le niveau et les tendances de risque dans les principaux domaines, de même que les mesures correspondantes de gestion du risque qui ont été mises en œuvre, le tout, dans le but de fournir l'assurance que la société gère les risques de manière efficace.

Gestion du risque financier

Les principales catégories de risque financier auquel la société est exposée sont le risque de crédit et le risque de marché.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à la possibilité de subir une perte financière parce qu'un emprunteur ou une autre contrepartie n'a pas remboursé un prêt ou honoré ses obligations financières à l'égard de la société. Le risque de crédit sur les prêts représente le risque le plus important auquel la société est exposée.

Gestion du risque de crédit

Le Conseil a la responsabilité générale de gérer le risque de crédit et s'en remet à certaines divisions et à certains comités pour gérer efficacement le risque de crédit qui a une incidence sur la société :

- Portefeuille et risque de crédit effectue une analyse de l'industrie, de l'économie et du portefeuille et communique les résultats de cette analyse aux différents comités de gestion du risque, y compris le Comité de vérification. Diverses unités au sein de cette division participent à la gestion du risque de crédit pour la société, notamment :
 - L'Analyse du portefeuille et modélisation est responsable de la gestion, de la conception et de l'élaboration de modèles de financement et de modèles liés au risque de crédit, de cartes de pointage et d'outils de financement, et formule des recommandations au Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP) afin de s'assurer que ces modèles, cartes de pointages et outils permettent d'atteindre un juste équilibre entre l'atténuation du risque, la croissance et la rentabilité.
 - La Gestion des politiques et des processus de crédit est responsable de la gestion des politiques de crédit de la société et formule des recommandations au Comité de la politique de crédit afin de s'assurer qu'il existe un juste équilibre entre l'atténuation du risque, la rentabilité et la croissance. En outre, l'unité examine, améliore et clarifie les politiques de crédit et communique les modifications qui leur sont apportées aux employés. La Gestion des politiques et des processus de crédit fournit, de façon continue, des interprétations de politique en fonction de situations de financement générales et particulières.
 - Le Risque de crédit gère le risque des prêts plus élevés ainsi que des prêts dont le risque est supérieur aux seuils de risque établis. L'unité est responsable de la délégation des pouvoirs en matière de crédit, de la formation en crédit, de l'encadrement et de l'autorisation du crédit. Le Crédit spécial, qui fait partie de l'unité du Risque de crédit, assure la gestion et la résolution des comptes à risque élevé en difficulté en effectuant une gestion serrée des comptes, en procédant à la perception des comptes en souffrance et en prenant des mesures de recouvrement.
 - Le Crédit aux entreprises est responsable de la formation en crédit, de l'encadrement et de l'autorisation du crédit pour les demandes de prêt plus élevées, dont notamment les recommandations au Comité de crédit.
 - L'Évaluation effectue des recherches sur les ventes immobilières, tient à jour des données-repères sur la valeur des terres agricoles et estime la valeur des garanties de la société en portant une attention particulière aux entreprises spécialisées et aux agroentreprises.

24. Gestion du risque (suite)

- La division des Opérations possède des pouvoirs délégués sur le financement et est responsable de gérer le risque de crédit sur les prêts de son portefeuille. Les pouvoirs sont accordés en fonction de la formation en crédit suivie et des compétences acquises. Les décisions de crédit sont prises au niveau de pouvoir approprié et en fonction du montant et du risque de chaque prêt. Pendant toute la durée du prêt, la division surveille les résultats des clients et le rendement des prêts au moyen d'une gestion continue des comptes et d'un processus d'examen des comptes.
- La Trésorerie est responsable de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux instruments dérivés et aux activités de placement. La division passe en revue les cotes de crédit et le rendement financier des contreparties.

Les comités internes suivants participent à la gestion du risque de crédit à la société :

- Le Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP) dirige la fonction de gestion de l'actif-passif, ce qui comprend l'établissement et la tenue à jour de politiques et de procédures en matière de gestion du risque du portefeuille, l'orientation de la fixation des prix des prêts, l'intégration des stratégies d'entreprise et l'atteinte des cibles de rendement du portefeuille.
- Le Comité de la politique de crédit surveille la mise au point des politiques de financement et veille à ce qu'elles tiennent compte de la tolérance au risque de crédit de la société, correspondent aux meilleures pratiques de l'industrie et respectent les lois et les règlements fédéraux, provinciaux et régionaux.
- Le Comité de crédit examine les demandes de prêts qui dépassent les limites prescrites et prend les décisions de financement.
- Le Comité des placements de capital-risque prend des décisions relatives à des recommandations de placement et examine le rendement des placements de capital-risque détenus directement par la société.

Mesure du risque de crédit

Portefeuille et risque de crédit évalue le risque de crédit au niveau global et fournit des politiques en matière de risque ainsi que des outils et des modèles pour quantifier le risque de crédit et la provision pour pertes sur prêts. La division surveille également le contexte d'exploitation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire afin de s'assurer que les politiques de prêt, les activités et la tarification de la société sont appropriées et pertinentes.

La société a recours à des politiques, processus, systèmes et stratégies pour gérer le risque de crédit de son portefeuille. Chaque exercice, Portefeuille et risque de crédit présente au Conseil, pour approbation, une vision globale du portefeuille, qui décrit brièvement les nombreux outils, modèles et stratégies sur lesquels elle repose. Des cibles numériques associées à nombre de ces outils sont établies chaque exercice dans le but de favoriser la réalisation de la vision du portefeuille.

D'importantes activités de recherche, de modélisation, de validation et d'interprétation sont prises en compte pour déterminer les cibles pour chaque outil, notamment :

Capital économique

La société surveille l'écart entre le capital disponible et les exigences de capital économique en matière de crédit. L'utilisation de modèles de capital économique est très répandue au sein des institutions financières pour mesurer le risque inhérent à leur portefeuille de prêts et ils sont considérés comme une pratique exemplaire par l'International Association of Credit Portfolio Managers. Parmi les avantages qu'il présente, un modèle de capital économique permet notamment :

- d'évaluer le risque de transaction, de concentration et de corrélation;
- de faire des simulations de crise sur le portefeuille de prêts afin d'estimer les pertes selon un certain niveau de probabilité;
- d'évaluer les tendances au fil du temps;
- de faire des comparaisons ajustées au risque des régions géographiques et des champs d'activité.

Plan de diversification du portefeuille

Le plan de diversification du portefeuille détermine la fourchette souhaitable pour la composition du portefeuille sur cinq exercices, y compris la diversification entre les secteurs, les régions géographiques et les champs d'activité. La fourchette souhaitable est évaluée par rapport à d'autres scénarios réalistes et atteignables, compte tenu de l'impact de la croissance, du profit, du risque et de la part du marché.

De plus, la vision du portefeuille établit chaque exercice les limites de risque des clients et les pouvoirs d'approbation.

24. Gestion du risque (suite)

Système de pointage et de tarification du risque

Le système de pointage et de tarification du risque (SPTR) est utilisé pour évaluer le risque des prêts du portefeuille de la société. La mesure du risque, qui est fondée sur le client, le prêt et le secteur d'activité, permet d'obtenir un pointage se situant entre 400 et 999 points. Chaque pointage se traduit en un risque de défaut. Plus le pointage est élevé, plus la probabilité de défaut est faible. Le SPTR est aussi utilisé pour fixer le prix des prêts.

Le pointage SPTR est fondé sur des caractéristiques qui sont regroupées sous quatre thèmes principaux :

- cote de crédit et habitudes de paiement du client;
- ratios financiers du client;
- expérience du client en affaires;
- activité principale du client.

Le SPTR évalue différemment chaque caractéristique pour arriver à un pointage SPTR final. Les pondérations de chaque facteur sont fondées sur l'expérience historique de la société et sont établies de façon à maximiser la capacité du système à prévoir la probabilité de défaut de paiement.

Le pointage de risque cible pour le portefeuille de la société au chapitre des nouveaux prêts est de 770. Ce pointage est actuellement de 804 (803 en 2011), et le pointage de risque global du portefeuille est de 808 (803 en 2011).

Modèle de provision pour pertes sur prêts

Le modèle de provision pour pertes sur prêts estime les pertes au portefeuille qui découlent du risque de crédit. Ce modèle comprend deux composantes : une composante individuelle et une composante collective. Les pertes de la provision individuelle sont déterminées pour les prêts non productifs lorsque, de l'avis de la direction, la qualité sur le plan du crédit s'est détériorée au point où il n'existe plus de certitude raisonnable de percevoir dans un délai acceptable le montant du capital et des intérêts. De plus, les pertes de la provision individuelle sont déterminées pour les prêts qui répondent à chacun des critères suivants :

- un montant supérieur à 500 \$ est en souffrance pendant 90 jours ou plus;
- la garantie est insuffisante pour recouvrer complètement les montants impayés.

Les pertes de la provision collective sur les prêts du portefeuille sont déterminées en fonction de la présence d'au moins un des trois indicateurs suivants de détérioration :

- un montant égal ou supérieur à 500 \$ est en souffrance, mais non depuis plus de 90 jours;
- un ajustement a été apporté aux conditions du prêt au cours du dernier exercice;
- le pointage de risque du SPTR a baissé de 15 points ou plus au cours du dernier exercice.

La provision collective tient compte également des pertes qui ont été subies, mais qui ne se sont pas encore concrétisées. Les données historiques indiquent l'existence d'une période d'émergence allant de la constatation de la dépréciation à son effet sur le portefeuille. À compter de la période d'émergence, des taux de migration sont utilisés pour déterminer les pertes subies au portefeuille qui ne sont pas encore apparentes. Pour toutes ses composantes, le modèle de perte prend en compte la situation de garantie pour évaluer le montant requis de provision pour pertes.

Chaque mois, le Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP) reçoit un rapport illustrant les différentes mesures utilisées pour évaluer le risque de crédit du portefeuille de prêts de façon générale, selon le secteur et le champ d'activité. Le tableau ci-dessous détaille les mesures macroéconomiques incluses dans le rapport qui sont utilisées pour démontrer la santé du portefeuille.

	31 mars 2012	31 mars 2011
Ratio prêt-garantie moyen pondéré pour le portefeuille garanti	57,0 %	57,8 %
Portefeuille de prêts sans garantie en pourcentage de l'encours total	2,3 %	2,3 %
Montant en souffrance en pourcentage de l'encours total	2,1 %	2,1 %

24. Gestion du risque (suite)

Garanties

La société atténue son risque de crédit au moyen de politiques et de pratiques relatives aux exigences de garantie. La politique de crédit établit les lignes directrices et les normes relatives aux garanties. La société surveille le portefeuille en examinant le ratio prêt-garantie pour l'ensemble du portefeuille ainsi que par secteur d'activité. Après la constatation initiale d'un prêt, la juste valeur de la garantie est établie à l'aide de techniques d'évaluation couramment utilisées pour des actifs correspondants. Au cours des exercices ultérieurs, la juste valeur est ajustée en fonction du prix du marché ou d'indices pour des actifs similaires à des intervalles prescrits, conformément à la politique. La garantie obtenue est généralement constituée de biens réels, de quotas ou de matériel, selon l'objet du prêt.

Engagements de prêt

Les engagements de crédit représentent la part inutilisée des approbations de crédit sous forme de prêts, de cautionnements ou de lettres de crédit. En ce qui concerne le risque de crédit, la société est potentiellement exposée à une perte correspondant à la valeur totale des engagements inutilisés. Consultez la note 21 pour obtenir plus de détails sur les engagements de crédit de la société.

Risque de crédit maximal sans tenir compte des garanties détenues ou des autres améliorations de crédit

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Bilan			
Placements temporaires	83 813 \$	284 162 \$	199 818 \$
Créances	16 356	12 786	32 818
Actifs financiers dérivés	67 898	47 407	66 945
Prêts	22 580 309	20 745 891	19 157 211
Contrats de location-financement	9 541	4 912	2 827
Placements de capital-risque	53 527	58 024	59 987
Autres actifs	4 028	3 651	3 226
	22 815 472	21 156 833	19 522 832
Hors-bilan			
Cautionnements financiers	1 580	2 513	3 703
Engagements de prêt et de contrats de location	3 357 337	2 824 623	2 720 946
	3 358 917	2 827 136	2 724 649
Risque de crédit maximum total	26 174 389 \$	23 983 969 \$	22 247 481 \$

Le tableau précédent représente le pire des scénarios sur le plan du risque de crédit de la société à la fin de l'exercice, si l'on ne tient pas compte des garanties détenues ou des autres améliorations aux conditions de crédit. Pour ce qui est des éléments au bilan, le risque est déterminé en fonction des valeurs comptables nettes inscrites au bilan. Pour ce qui est des éléments hors bilan, le risque est déterminé en fonction du montant maximal que la société devrait payer s'ils devenaient exigibles.

24. Gestion du risque (suite)

Prêts**Prêts en souffrance mais qui ne sont pas douteux**

Un prêt est considéré en souffrance lorsqu'un client n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle et que le montant qu'il doit est supérieur à 500 \$. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 90 jours ne sont pas considérés comme douteux, sauf indication contraire. En outre, les prêts en souffrance ne sont pas considérés comme douteux si la société détient une garantie suffisante et si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les mesures de perception se traduiront par leur remboursement intégral. Plus la durée pendant laquelle le compte du client est en souffrance et que les intérêts continuent de courir est longue, plus le risque est élevé que le montant recouvrable de la valeur de la garantie sera inférieur à la valeur comptable du prêt. Le tableau ci-dessous détaille les montants bruts des prêts qui étaient en souffrance, mais qui n'étaient pas douteux.

(milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011 redressés
En souffrance mais non douteux		
Jusqu'à 30 jours	58 744 \$	75 544 \$
De 31 à 60 jours	63 978	100 430
De 61 à 89 jours	25 667	61 843
90 jours ou plus	110 290	90 375
	258 679 \$	328 192 \$

Prêts qui ne sont ni en souffrance ni douteux

La qualité de crédit des prêts qui ne sont ni en souffrance ni douteux peut être évaluée au moyen des pointages du SPTR de la société. Le tableau ci-dessous présente l'encours total de chaque catégorie de pointages du SPTR, exprimé en pourcentage de l'encours total qui n'est ni en souffrance ni douteux.

	31 mars 2012	31 mars 2011
Pointages SPTR		
400-650	0,6 %	1,1 %
651-769	16,1 %	18,7 %
770-850	63,8 %	61,6 %
851-999	19,5 %	18,6 %
	100,0 %	100,0 %

La plupart des pointages SPTR sont mis à jour chaque mois. Différents processus d'approbation et de gestion du crédit sont appliqués à certains types de prêts; ceux-ci représentent environ 2 % du portefeuille total de la société.

Propriétés immobilières acquises

Au cours de l'exercice, la société a acquis des propriétés immobilières de clients en règlement d'engagements de prêt d'une valeur comptable de 2,1 millions de dollars (2,2 millions en 2011; 2,0 millions en 2010). Les propriétés immobilières acquises sont vendues aussitôt que possible et le produit est utilisé pour réduire le solde impayé du prêt du client.

Risque de crédit de contrepartie : actifs financiers dérivés et placements temporaires

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles envers la société. Pour atténuer ce risque, la société se conforme aux lignes directrices émises par le ministre des Finances à cet égard, en ne transigeant qu'avec des institutions financières ayant une cote de crédit élevée, en fonction des cotes de crédit publiées par des agences de notation externes. Le risque de crédit de contrepartie est géré par l'application des lignes directrices sur le risque de crédit de contrepartie de la société qui ont été approuvées par le Conseil d'administration et qui précisent le risque maximal auquel la société peut s'exposer pour chaque niveau de cote de crédit.

24. Gestion du risque (suite)

Dans le cours normal de ses activités, la société obtient des garanties dans le cadre de certaines opérations afin de réduire son exposition au risque de crédit de contrepartie. La société est généralement autorisée à vendre, céder, investir ou donner en gage la garantie obtenue, conformément aux conditions habituelles et courantes en ce qui a trait aux opérations ordinaires sur dérivés.

L'obligation de la contrepartie relative à l'actif financier dérivé peut se réaliser lorsqu'une devise ou un taux d'intérêt lié au marché varie et que cette variation se traduit par des gains non réalisés pour la société. Ces gains non réalisés créent des justes valeurs positives pour ces actifs financiers dérivés. La société n'est pas exposée à un risque de crédit pour le plein montant nominal de référence de ses contrats dérivés, mais uniquement pour son coût de remplacement potentiel si la contrepartie ne respecte pas ses obligations. Par ailleurs, les mesures standards d'atténuation du risque de crédit stipulées dans les conventions-cadres de compensation de la International Swap and Derivatives Association prévoient la compensation et la liquidation simultanées des positions d'une contrepartie en cas de défaut. La société a aussi conclu des accords de gestion des garanties (Credit Support Annex ou CSA) avec la plupart de ses contreparties. Ces accords constituent des annexes à la documentation existante de l'ISDA et précisent les conditions de la prise d'une garantie par la société, au cas où le risque de crédit de contrepartie dépasse un seuil convenu. Quant aux opérations sur dérivés pour lesquelles un accord de gestion des garanties est en place, la contrepartie doit avoir une cote de crédit minimale à long terme de A- auprès d'au moins deux agences de notation externes (Standard & Poor's, Moody's ou DBRS). Consultez les notes 5 et 14 pour obtenir plus de détails sur la quantification du risque de crédit de contrepartie.

Le Comité de gestion de l'actif-passif et le Conseil ont établi une politique de placement qui fixe les cotes de crédit minimales pour les placements temporaires et qui limite la taille et la composition du portefeuille global de placements. Dans le cas de placements temporaires dont l'échéance est d'un an ou moins, les contreparties doivent avoir une cote de crédit minimale à court terme de A1+/R1-faible/P-1 auprès d'au moins deux agences de notation externes. Ces cotes de crédit détermineront la valeur nominale maximale des placements par contrepartie.

La société a mis en place des contrôles et des politiques pour se protéger et pour minimiser les pertes en cas de défaut d'une contrepartie. La Division de la trésorerie vérifie régulièrement les cotes de crédit et les résultats financiers des contreparties et recommande des modifications aux politiques au CGAP et au Conseil.

Placements de capital-risque

La société est exposée à un risque de crédit dans le cadre de ses placements de capital-risque. La société gère le risque de crédit en planifiant de façon réfléchie, en établissant des critères de placement stricts, en abordant les occasions de placement avec une diligence raisonnable adéquate et en menant ses activités dans le respect des politiques de placement. Le gestionnaire de placements surveille la situation financière des sociétés bénéficiaires de placements de capital-risque et en fait régulièrement rapport.

b) Risque de marché

Le risque de marché correspond à la possibilité que la société essuie une perte financière en raison de variations négatives des facteurs de marché sous-jacents, dont les taux d'intérêt et de change associés aux placements, et au risque de liquidité auquel est exposée la société.

FAC a mis en place des politiques et des limites en matière de risque de marché afin de s'assurer que les risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et à la liquidité soient cernés, mesurés et gérés, et qu'ils font l'objet de rapports en temps opportun. Les politiques liées au risque de marché sont revues régulièrement par le CGAP et approuvées par le Conseil. Les politiques et les processus de la société sont fondés sur les pratiques exemplaires de l'industrie et sur les Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour

les sociétés d'État. La Trésorerie a la responsabilité de mettre en œuvre les directives de gestion du risque de marché. Elle rend compte régulièrement de ses activités et de la situation de l'actif-passif au CGAP et au Conseil.

24. Gestion du risque (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque qu'une variation des taux d'intérêt ait des répercussions négatives sur les intérêts créditeurs nets et les évaluations à la juste valeur de la société. Le risque de taux d'intérêt découle de la non-concordance entre les actifs, les passifs et les options intégrées. Il y a non-concordance des taux d'intérêt en raison de différences sur le plan des dates d'échéance et de révision du taux, des actifs résiduels financés par capitaux propres et de données de référence différentes pour les taux d'intérêt de certains actifs et passifs. Les options intégrées sont des options que comportent les prêts à taux fixe avec option de report de capital, privilège de paiement par anticipation et garantie du taux d'intérêt des engagements de prêt.

Le risque de taux d'intérêt est surveillé principalement au moyen d'un modèle de gestion de l'actif-passif. Chaque mois, divers scénarios sont produits afin d'analyser la sensibilité des intérêts créditeurs nets et des justes valeurs à une variation des taux d'intérêt et des hypothèses relatives au bilan. Le modèle de gestion de l'actif-passif est contre-vérifié et validé afin de confirmer que la logique et les hypothèses sur lesquelles il repose sont raisonnables lorsqu'elles sont comparées aux résultats réels.

La gestion du risque de taux d'intérêt est régie par une politique, selon des limites définies qui sont fondées sur l'effet prévu d'une variation de 2,0 % des taux d'intérêt. Selon la limite définie pour la variabilité des intérêts créditeurs nets, ceux-ci ne devraient pas diminuer de plus de 10,0 % au cours des 12 prochains mois. Selon la deuxième limite définie, la valeur marchande des capitaux propres au portefeuille ne doit pas diminuer de plus de 10,0 % du total des capitaux propres (excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu) pour une variation immédiate et soutenue de 2,0 % du niveau des taux d'intérêt et de la structure des termes. Compte tenu de la situation financière de la société au 31 mars 2012, une variation immédiate et soutenue de 2,0 % des taux d'intérêt, quels que soient le terme et la courbe de rendement, aurait les effets suivants sur les intérêts créditeurs nets et sur la valeur marchande des capitaux propres au portefeuille au cours des 12 prochains mois :

(milliers de dollars)	2012 Effet d'une		2011 Effet d'une	
	augmentation de 2 %	diminution de 0,85 % (1)	augmentation de 2 %	diminution de 0,85 % (1)
Variabilité prévue des intérêts créditeurs nets	(3 599) \$	1 054 \$	5 919 \$	(2 674) \$
Limite	82 073	(82 073)	78 922	(78 922)
Variabilité de la valeur marchande des capitaux propres	(224 065)	91 441	(188 100)	80 600
Limite	(303 303)	303 303	(244 250)	244 250

(1) Le plus faible taux des courbes de rendement utilisé dans le modèle est de 0,85 % (0,85 % en 2011) afin d'éviter des taux négatifs.

La société a défini une troisième limite qui porte sur son risque d'engagement, qui consiste en le risque que les taux d'intérêt augmentent après que la société s'engage envers le client à un taux d'intérêt moins élevé. Selon la politique, la baisse de la juste valeur des garanties de taux d'intérêt sur les nouveaux prêts et les renouvellements de prêt ne doit pas représenter plus de 0,5 % du total des capitaux propres (excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu) pour une hausse de 0,5 % des taux. La réduction nette de la juste valeur des prêts non décaissés dans le cas d'une hausse du taux de 0,5 % était de 4,2 millions de dollars au 31 mars 2012 (2,5 millions en 2011), soit à l'intérieur de la limite de la politique de 15,2 millions de dollars (10,1 millions en 2011).

24. Gestion du risque (suite)

Le tableau suivant résume le risque de taux d'intérêt de la société en fonction de l'écart entre la valeur comptable de l'actif et du passif et des capitaux propres, regroupés selon les dates contractuelles de révision des taux ou d'échéance, en prenant la date la plus rapprochée, et la sensibilité aux taux d'intérêt. Dans le cours normal de leurs activités, les emprunteurs remboursent fréquemment leurs prêts par anticipation, en partie ou en totalité, avant la date d'échéance contractuelle.

(milliers de dollars)	Immédiatement sensible au taux d'intérêt	3 mois ou moins	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible au taux d'intérêt	Total
Actif							
Trésorerie	– \$	866 524 \$	– \$	– \$	– \$	37 693 \$	904 217 \$
Rendement	–	1,03 %	–	–	–	–	–
Placements							
temporaires	–	83 713	–	–	–	99	83 812
Rendement (1)	–	1,09 %	–	–	–	–	–
Actifs financiers dérivés (3)							
	–	–	–	–	–	67 898	67 898
Prêts	14 608 728	850 025	1 523 119	5 163 982	763 275	(328 820)	22 580 309
Rendement (1)	3,92 %	5,86 %	5,36 %	4,91 %	5,51 %	–	–
Contrats de location-financement							
	–	876	1 802	6 929	–	(67)	9 541
Rendement (1)	–	5,60 %	5,60 %	5,60 %	–	–	–
Placements de capital-risque							
	2 371	–	1 956	8 814	–	40 386	53 527
Rendement (1)	12,00 %	–	9,12 %	12,68 %	–	–	–
Autres	–	–	–	–	–	129 739	129 739
Total de l'actif	14 611 099 \$	1 801 138 \$	1 526 877 \$	5 179 725 \$	763 275 \$	(53 072) \$	23 829 043 \$
Passif et capitaux propres							
Emprunts non structurés							
	– \$	17 731 848 \$	175 185 \$	1 645 736 \$	737 065 \$	46 017 \$	20 335 851 \$
Rendement (1)	–	0,96 %	2,42 %	2,60 %	3,17 %	–	–
Emprunts structurés							
	–	–	5 000	186	–	358	5 544
Rendement (1)	–	–	–	6,00 %	–	–	–
Total des emprunts	–	17 731 848	180 185	1 645 922	737 065	46 375	20 341 395
Passifs financiers dérivés (2)(3)							
	–	334 304	(1 635)	(94 675)	(237 994)	84	84
Rendement (1)	–	1,04 %	(11,45)%	4,27 %	4,54 %	–	–
Autres	–	–	–	–	–	395 548	395 548
Capitaux propres	–	–	–	–	–	3 092 016	3 092 016
Total du passif et des capitaux propres	– \$	18 066 151 \$	178 550 \$	1 551 247 \$	499 071 \$	3 534 023 \$	23 829 043 \$
Écart total 2012	14 611 099 \$	(16 265 013) \$	1 348 327 \$	3 628 478 \$	264 204 \$	(3 587 095) \$	– \$
Écart total cumulatif 2012							
	14 611 099 \$	(1 653 914) \$	(305 587) \$	3 322 890 \$	3 587 095 \$	– \$	– \$
Écart total 2011							
	14 381 551 \$	(15 750 606) \$	1 267 592 \$	2 624 612 \$	533 576 \$	3 056 725 \$	– \$
Écart total cumulatif 2011							
	14 381 551 \$	(1 369 055) \$	(101 463) \$	2 523 149 \$	3 056 725 \$	– \$	– \$
Écart total 2010							
	12 910 440 \$	(13 742 619) \$	905 970 \$	2 115 636 \$	480 209 \$	(2 669 636) \$	– \$
Écart total cumulatif 2010							
	12 910 440 \$	(832 179) \$	73 791 \$	2 189 427 \$	2 669 636 \$	– \$	– \$

(1) Représente le rendement moyen pondéré effectif à la date d'échéance ou à la date de révision du taux contractuel, selon la plus rapprochée des deux.

(2) Représente les montants de capital théorique des instruments dérivés.

(3) Les montants théoriques des instruments dérivés dont la juste valeur est positive ont été déduits du montant théorique des instruments dérivés dont la juste valeur est négative et sont compris dans le poste des passifs dérivés.

24. Gestion du risque (suite)

Risque de change

La société est exposée à un risque de taux de change en raison des différences de montant et d'échelonnement des flux de trésorerie liés aux actifs et passifs libellés en devises. L'exposition au risque de change est minimisée en appariant les prêts en devises à des emprunts en devises. Ce risque ne peut être entièrement couvert parce que les actifs sont des prêts amortis et les passifs sont des obligations à escompte, ce qui crée une non-concordance des échéances des flux de trésorerie de capital et d'intérêt. Toutefois, la société a déterminé que le risque résiduel était négligeable.

La société a d'ailleurs pour politique d'atténuer le risque de taux de change. Tous ses emprunts en devises sont pleinement couverts au moment de leur émission, sauf si la dette libellée en devises sert à financer un actif de même devise. Selon la politique, la limite fixée par le Conseil pour le ratio de couverture du financement en devises par rapport aux actifs en devises est une plage de 90 % à 110 %. Le ratio réel de la société au 31 mars 2012 s'établissait à 97,7 % (98,4 % en 2011; 99,0 % en 2010).

Instruments dérivés

La société utilise les instruments dérivés pour couvrir les risques de taux d'intérêt et les risques de change. Les instruments dérivés modifient le profil de risque du bilan en réduisant la non-concordance des actifs et des passifs de manière à ce que le risque de taux d'intérêt et de change soit géré conformément aux limites de la politique.

Lorsque des opérations sur dérivés sont admissibles à la comptabilité de couverture, les dérivés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sont comptabilisés tel que décrit à la note 2. Les opérations sur dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont quand même considérées comme des couvertures économiques. Ces opérations de couverture peuvent donner lieu à une volatilité du bénéfice net puisque les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et qu'il est possible que cette volatilité ne soit pas représentative du risque global.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la société ne puisse pas répondre à une demande de financement ou ne parvienne pas à financer ses obligations, à prix raisonnable, à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Dans le cadre de ses activités de gestion des liquidités, la société mesure, prévoit et gère ses flux de trésorerie. Son objectif vise à maintenir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins des clients et couvrir les besoins d'exploitation.

La société gère ses liquidités par les moyens suivants :

- un portefeuille de placements liquides : au 31 mars 2012, la société disposait de 988,0 millions de dollars en trésorerie et en placements temporaires (886,0 millions en 2011; 827,8 millions en 2010);
- un accès à du financement à court terme : le financement par l'intermédiaire du programme d'emprunt des sociétés d'État et sur les marchés financiers assure à la société les liquidités nécessaires pour répondre à ses besoins quotidiens de trésorerie;
- un accès à une marge de crédit d'exploitation bancaire de 30,0 millions de dollars.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie non actualisés du passif financier de la société, selon la date d'échéance contractuelle la plus rapprochée. Les flux de trésorerie nominaux bruts représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés relatifs au capital et à l'intérêt du passif financier. Il y a un écart important entre les flux de trésorerie prévus de la société pour certains instruments et la présente analyse. Par exemple, certains emprunts à long terme de la société qui pourraient être remboursés par anticipation n'ont pas été inclus dans la catégorie des échéances les plus rapprochées, parce qu'il est impraticable de les estimer.

24. Gestion du risque (suite)

Échéances contractuelles résiduelles du passif financier

31 mars 2012							
(milliers de dollars)	Valeur comptable	Rentrées (sorties) de fonds nominales brutes	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 months	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés							
Emprunts	20 341 395	\$ (20 339 669)	\$ (2 849 134)	\$ (1 964 905)	\$ (4 777 537)	\$ (9 938 922)	\$ (809 171)
Passifs financiers dérivés							
Valeur comptable	84	-	-	-	-	-	-
Rentrées de fonds	-	43	-	38	5	-	-
Sorties de fonds	-	(127)	-	(81)	(46)	-	-
	20 341 479	\$ (20 339 753)	\$ (2 849 134)	\$ (1 964 948)	\$ (4 777 578)	\$ (9 938 922)	\$ (809 171)

31 mars 2011							
(milliers de dollars)	Valeur comptable	Rentrées (sorties) de fonds nominales brutes	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 months	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés							
Emprunts	18 951 919	\$ (18 949 344)	\$ (2 294 261)	\$ (2 968 427)	\$ (2 797 777)	\$ (10 303 461)	\$ (585 418)
Passifs financiers dérivés							
Valeur comptable	4 724	-	-	-	-	-	-
Rentrées de fonds	-	22 957	-	980	5 786	16 191	-
Sorties de fonds	-	(27 998)	-	(783)	(4 605)	(22 610)	-
	18 956 643	\$ (18 954 385)	\$ (2 294 261)	\$ (2 968 230)	\$ (2 796 596)	\$ (10 309 880)	\$ (585 418)

Gestion du risque d'assurance

Incertitude des hypothèses et des évaluations

L'assureur de la société détermine les réserves pour sinistres à l'aide de la Méthode canadienne axée sur le bilan. En vertu de cette méthode, les flux de trésorerie découlant des contrats d'assurance et des actifs qui les appuient sont projetés dynamiquement selon divers scénarios prescrits par l'Institut canadien des actuaires (ICA), à l'aide d'hypothèses d'estimation les plus probables et de marges pour écart négatif. La société embauche, à l'occasion, des actuaires indépendants pour examiner son programme d'assurance afin de s'assurer que ses hypothèses, méthodologies et processus sont prudents.

En ce qui concerne le calcul de la réserve pour sinistres, des hypothèses doivent être faites au sujet des taux d'intérêt, des actifs en défaut, de l'inflation, des taux de mortalité et de morbidité, des résiliations de police, des charges et d'autres facteurs sur la durée des polices d'assurance. Des hypothèses d'estimation les plus probables sont utilisées pour prévoir l'expérience future. D'autres provisions sont comprises dans la réserve pour sinistres afin de prendre en compte les écarts défavorables possibles par rapport à la meilleure estimation. Si l'hypothèse est davantage susceptible de changer ou s'il existe une incertitude plus grande au sujet de l'hypothèse d'estimation la plus probable sous-jacente, une provision plus élevée correspondante est comprise dans la réserve pour sinistres. Les hypothèses n'ont fait l'objet d'aucun changement qui aurait eu une incidence considérable sur la réserve pour sinistres pendant l'exercice en cours.

24. Gestion du risque (suite)

Les provisions sont examinées individuellement et collectivement afin de s'assurer qu'elles sont raisonnables. Les hypothèses d'estimation les plus probables et les marges pour écart défavorable sont examinées chaque année et sont révisées si on le juge nécessaire et prudent. Les hypothèses qui présentent le plus grand impact potentiel sur le bénéfice net ont trait à la mortalité et au rendement des placements.

La mortalité, en termes d'assurance, a trait aux taux auxquels les décès se produisent pour des groupes de personnes déterminés et est, généralement, fondée sur une expérience moyenne de cinq ans. En général, les taux de mortalité présumés ne tiennent compte d'aucune amélioration future prévue, sauf dans certains cas où l'effet net de la prise en compte d'une amélioration future augmente le passif de la police.

Les hypothèses liées au rendement des placements comprennent les pertes sur prêts futures prévues sur les investissements à revenu fixe. L'expérience de la société et de l'industrie à long terme ainsi que des examens particuliers du portefeuille actuel sont utilisés pour prévoir les pertes sur prêts.

Les hypothèses relatives aux résiliations de police antérieures reposent généralement sur la moyenne de cinq ans de la société.

Les hypothèses relatives aux charges reposent sur l'expérience récente de la société déterminée au moyen d'une méthode interne d'affectation des charges.

25. Événements postérieurs

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés le 30 mai 2012. Il ne s'est produit aucun événement postérieur qui aurait dû être constaté ou divulgué dans les présents états financiers consolidés entre le 31 mars 2012 et la date d'approbation.



Glossaire

Alliances

Relation d'affaires, établie par contrat, entre FAC et un autre organisme agricole ou financier, dans le but de mettre en commun les points forts et d'offrir ainsi des services plus complets aux clients.

Autres éléments du résultat étendu

Gains et pertes attribuables à des variations de la juste valeur qui sont temporairement constatés dans une section autre que le bénéfice net appelée Cumul des autres éléments du résultat étendu, de la section des capitaux propres.

Cadre d'emprunt des sociétés d'État

Prêts directs à la société consentis par le gouvernement fédéral.

Charge pour pertes sur prêts

Charge imputée à l'état des résultats qui correspond au montant requis pour ramener la provision pour pertes sur prêts à un niveau jugé approprié par la direction.

Contrepartie

Partie correspondante de l'opération financière, habituellement une autre institution financière.

Cote de crédit

Classification du risque de crédit fondée sur une évaluation des ressources financières d'une entreprise, de ses antécédents de remboursement et de son sens des responsabilités face aux dettes contractées.

Couverture

Technique de gestion du risque qui permet à une entité de se protéger contre une fluctuation négative des cours, des taux d'intérêt ou des devises. Les risques peuvent être éliminés ou réduits par l'établissement de positions symétriques ou par des positions d'atténuation du risque.

Décaissements nets

Les décaissements correspondent au montant des fonds décaissés par rapport aux prêts approuvés. Les décaissements nets excluent les prêts FAC existants qui ont été refinancés.

Entité à détenteurs de droits variables

Entité qui, par sa structure, n'a pas suffisamment de capitaux propres à risque pour financer ses activités sans faire appel à un soutien financier supplémentaire sous forme de dette subordonnée ou dans laquelle les investisseurs en capital-risque n'ont pas une participation financière suffisante pour en avoir le contrôle.

Entité ad hoc

Entité créée par la société pour un objectif précis et bien défini, dans laquelle elle détient des droits à la majorité des profits. La société est aussi exposée aux risques découlant des activités de l'entité ad hoc.

Entreprise à valeur ajoutée

Entreprise agricole qui produit, transporte, entrepose, distribue ou transforme un produit agricole ou crée de la valeur ajoutée en amont ou en aval de la production primaire.

Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire

Comprend les clients qui, à titre de fournisseurs ou de transformateurs, vendent leurs produits aux producteurs primaires, achètent les produits à ces derniers ou leur offrent des services. Il s'agit entre autres de fabricants et vendeurs d'équipement, de fournisseurs d'intrants, de grossistes, d'entreprises de marketing et de transformateurs.

Financement de la production primaire

Fait référence aux clients de ce secteur qui ont un prêt de FAC et comprend les exploitations agricoles qui produisent des produits agricoles non traités, notamment des cultures, du lait, des fruits, des légumes, du porc, des bovins, de la volaille, des moutons et d'autres animaux. Le financement de la production primaire comprend en outre, sans s'y limiter, les vignobles, les serres, les exploitations forestières (la culture, la production et la coupe d'arbres), les exploitations aquicoles (l'élevage de poissons dans l'océan ou dans les eaux continentales) et l'agriculture à temps partiel.

Gestion du risque d'entreprise (GRE)

Mise en œuvre, à l'échelle de la société, de mesures coordonnées ayant pour but de gérer et de contrôler l'aspect risque d'un organisme.

Instrument dérivé intégré

Un instrument dérivé intégré est une composante d'un instrument hybride (composé) qui comprend également un contrat hôte non dérivé, ce qui a pour effet qu'une partie des flux de trésorerie de l'instrument composé fluctue d'une manière semblable à un instrument dérivé autonome.

Instrument financier dérivé

Instrument financier dont la valeur est déterminée et dérivée d'après un prix, un taux d'intérêt, un taux de change ou un indice des prix sous-jacent. L'utilisation d'instruments financiers dérivés permet de transférer, de modifier ou de réduire le risque réel ou prévu qui est attribuable à des fluctuations de taux d'intérêt et de taux de change. Parmi les différents types de contrats de produits dérivés, il y a les swaps de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les swaps de devises et les contrats à terme.

Intérêts créditeurs

Revenus gagnés sur les prêts, l'encaisse et les placements.

Intérêts créditeurs nets

Différence entre les intérêts réalisés sur les éléments d'actif (p. ex., prêts et valeurs mobilières) et les intérêts payés sur les emprunts.

Intérêts débiteurs

Dépenses liées aux dettes contractées par la société.

Juste valeur

Le montant qu'un tiers indépendant paierait ou recevrait pour acheter ou vendre un instrument financier sur le marché. Il est possible d'estimer cette valeur à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie, ajustée au risque.

Levier financier

Rapport entre le total des emprunts et les capitaux propres d'une entreprise.

Marge d'intérêt nette

Intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif total moyen.

Méthode du taux effectif

Méthode qui consiste à calculer le coût après amortissement d'un actif ou d'un passif financier et à répartir les intérêts créditeurs ou les intérêts débiteurs durant la période correspondante.

Montants en souffrance

Tous les montants en souffrance de plus de 500 \$ sur un prêt, y compris les prêts douteux.

Montant nominal de référence

Dans un contrat visant des instruments dérivés, valeur théorique servant de référence au calcul de l'intérêt et des autres paiements. Aux termes du contrat, il n'y a habituellement pas échange du montant nominal.

Paiements anticipés

Les paiements anticipés sont des versements de capital non prévus au calendrier de remboursement qui sont effectués avant l'échéance du terme.

Point de base

Un centième de point de pourcentage. Le point de base sert à décrire le taux d'intérêt applicable ou le rendement d'un placement (par exemple, 1 point de base = 0,01 %).

Prêts douteux

Prêt pour lequel, de l'avis de la direction, il n'est plus raisonnable de croire que le capital et les intérêts au complet pourront être perçus dans un délai raisonnable. Tout prêt dont les paiements accusent un retard de 90 jours est aussi classé douteux s'il n'est pas entièrement garanti.

Programme de soutien à la clientèle

Plans élaborés afin d'aider de façon proactive les clients qui pourraient avoir de la difficulté à rembourser leur prêt pendant un repli économique dans un segment particulier de l'industrie agricole. Les plans individuels peuvent comprendre des paiements différés ou des calendriers de remboursement flexibles.

Provision pour pertes sur prêts

Meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables subies sur le portefeuille de prêts et de contrats de location-financement. Au bilan, les provisions sont comptabilisées à titre de déductions aux prêts et aux contrats de location-financement.



Ratio d'efficience

Mesure servant à déterminer à quel point l'utilisation des ressources est efficace pour générer des revenus (charges d'administration exprimées en pourcentage du bénéfice). Les revenus (produits) comprennent les intérêts créditeurs nets, les produits d'assurance nets et les autres produits.

Ratio de levier

Niveau de dette exprimée en dollars de dette contractée pour chaque dollar du total des capitaux propres à l'exception du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Rendement des capitaux propres

Bénéfice net attribuable à l'actionnaire de l'entité mère exprimé en pourcentage du total des capitaux propres moyens à l'exception du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Responsabilité sociale d'entreprise

Engagement d'une entreprise à exercer ses activités de façon durable sur les plans économique, social et environnemental, tout en tenant compte du meilleur intérêt des parties concernées, notamment les investisseurs, les clients, les employés, les partenaires d'affaires, les collectivités locales, l'environnement et l'ensemble de la société, tel que cela est défini par Canadian Business for Social Responsibility.

Risque de change

Risque de perte financière attribuable à un comportement défavorable des devises.

Risque de contrepartie

Risque que la contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations selon les termes du contrat ou de la transaction.

Risque de taux d'intérêt

Le risque qu'une variation des taux d'intérêt ait des répercussions négatives sur les intérêts créditeurs nets et la valeur économique de la société.

Secteur de production

Type particulier de production agricole; par exemple, lait, cultures commerciales, bovins, etc.

Swaps de taux et de devises

Ententes contractuelles en vertu desquelles les parties nommées s'engagent à échanger des devises ou des paiements d'intérêt sur des montants nominaux de référence pendant une période donnée.

Système de pointage et de tarification du risque (SPTR)

Outil servant à évaluer le type de risque de chaque prêt et contrat de location-financement et son impact potentiel et à fixer les taux de façon à couvrir adéquatement le risque inhérent du portefeuille de FAC. La composante tarification du SPTR calcule le prix du risque (l'ajustement au risque), c'est-à-dire la portion de la marge qui est requise pour couvrir le risque de perte.

Taux de renouvellement des prêts

Ratio égal au quotient des montants de capital renouvelés et des montants de capital arrivés à échéance.

Valeur marchande de l'avoir au portefeuille (VMAP)

Valeur actualisée nette de la différence entre la valeur des éléments d'actif et des éléments de passif. Elle sert à déterminer la sensibilité de la valeur économique nette de la société à la variation des taux d'intérêt.

Sources pour les faits et les chiffres sur l'agriculture

Nous avons consulté des publications imprimées et électroniques provenant des sources suivantes pour composer les faits pertinents sur l'agriculture qui figurent dans le présent rapport :

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (www.agr.gc.ca)
- Canadian Association of Agri-Retailers (www.caar.org, en anglais seulement)
- Fédération canadienne de l'agriculture (www.cfa-fca.org)
- Groupe consultatif Vision de FAC (www.fccvision.ca)
- Johnson-Shoyama Graduate School of Public Policy (www.schoolofpublicpolicy.sk.ca, en anglais seulement)
- Gouvernement du Canada : Mission du Canada auprès de l'Union européenne (<http://www.canadainternational.gc.ca/eu-ue/>)
- Statistique Canada (www.statcan.gc.ca)

Un fait ou un chiffre vous intéresse-t-il particulièrement? Envoyez un courriel à l'équipe des Communications d'entreprise à communications@fac-fcc.ca pour obtenir une référence précise.

Bureaux de FAC

Colombie-Britannique

Abbotsford, Dawson Creek, Duncan, Kelowna, Surrey

Alberta

Barrhead, Brooks, Calgary, Camrose, Drumheller, Edmonton, Falher, Grande Prairie, High River, LaCrete, Leduc, Lethbridge, Lloydminster, Medicine Hat, Olds, Red Deer, Stettler (S), Vegreville, Vermilion, Westlock

Saskatchewan

Assiniboia, Carlyle, Humboldt, Kindersley, Meadow Lake (S), Moose Jaw, Moosomin (S), North Battleford, Prince Albert, Regina, Rosetown, Saskatoon, Swift Current, Tisdale, Weyburn, Wynyard (S), Yorkton

Manitoba

Arborg, Brandon, Carman, Dauphin, Killarney (S), Morden, Neepawa, Portage la Prairie, Shoal Lake (S), Steinbach, Stonewall (S), Swan River, Virden, Winnipeg

Ontario

Campbellford (S), Chatham, Clinton, Embrun, Essex, Frankford, Guelph, Kanata, Kingston, Lindsay, Listowel, London, Mississauga, North Bay, Owen Sound, Simcoe, Stratford, Thornton, Vineland, Walkerton, Woodstock, Wyoming

Québec

Alma, Blainville, Drummondville, Gatineau (S), Granby, Joliette, Lévis, Rivière-du-Loup, Salaberry-de-Valleyfield, Sherbrooke, Sainte-Marie, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Trois-Rivières, Victoriaville

Nouveau-Brunswick

Grand-Sault, Moncton, Sussex (S), Woodstock

Terre-Neuve-et-Labrador

Mount Pearl

Nouvelle-Écosse

Kentville, Truro

Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown, Summerside

(S) Bureau satellite – heures réduites

Siège social

1800, rue Hamilton, C.P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
Téléphone : 306-780-8100
Télécopieur : 306-780-5167

Logiciels de gestion FAC

1800, rue Hamilton, C.P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
1-800-667-7893
Téléphone : 306-721-7949
Télécopieur : 306-721-1981

Investissement FAC

1800, rue Hamilton, C.P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
Téléphone : 306-780-5708
Télécopieur : 306-780-8757

Relations – gouvernement et industrie

Tour 7, 10^e étage, pièce 319
1341, chemin Baseline
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Téléphone : 613-773-2940
Télécopieur : 613-960-7024

www.fac.ca
csc@fac-fcc.ca

Numéro sans frais pour les clients

1-888-332-3301 (heures de service prolongées)

Les placements de capital-risque de FAC sont gérés par :



www.avrioventures.com
info@avrioventures.com

Calgary

Crowfoot West Business Centre
600 Crowfoot Crescent NO, bureau 235
Calgary (Alberta) T3G 0B4
Téléphone : 403-215-5492
Télécopieur : 403-215-5495

Montréal

1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 2K4
Téléphone : 514-868-9904

Toronto

36, rue Toronto, bureau 850
Toronto (Ontario) M5C 2C5
Téléphone : 416-364-8122

En 2010, le Canada était le **cinquième** pays exportateur de produits alimentaires en importance

Étant donné que la population mondiale devrait atteindre **neuf milliards de personnes d'ici 2050**, le Canada est appelé à jouer un rôle de plus en plus important sur la scène internationale

Le Canada exporte des produits agricoles et agroalimentaires dans

197

pays



Chaque année, la contribution du secteur de l'agriculture et de l'agroentreprise à l'économie canadienne s'élève à

130 \$
milliards



Le Canada se classe au quatrième rang de 17 pays développés pour ce qui est de la salubrité générale des aliments

